GUIDE MÉDICAL
À
CONTREXÉVILLE
(VOSGES)

108917
a. 1121
179.158
22101357562

Med
K25657

GUIDE MÉDICAL

A

CONTREXÉVILLE

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Des eaux minérales de Contrexéville et de leur emploi dans le traitement de la Goutte, la Gravelle, etc., Paris, Ad. Delahaye, 1879.

Des Gravelles rares. Paris, Delahaye, 1872.

Traitement de l'Uréthrite chronique par l'eau de Contrexéville. Paris, Delahaye, 1874.

De la Fragmentation spontanée des pierres dans la Vessie, communication au congrès international de médecine de Bruxelles, 1874.

Des Causes de la Gravelle et de la Pierre, étudiées à Contrexéville, mémoire couronné par l'Académie de médecine (32 gravures). Paris, Delahaye, 1876.

La Gravelle pileuse, communication au congrès international de Genève, 1876.

Traitement des Coliques hépatiques à Contrexéville. Paris, Delahaye, 1878.

GUIDE MÉDICAL

A

CONTREXÉVILLE

(VOSGES)

PAR

LE Dr DEBOUT D'ESTRÉES
Médecin inspecteur des eaux de Contrexéville,
Lauréat de l'Académie de médecine,
Membre de la Société d'hydrologie médicale de Paris, etc.
Chevalier de la Légion d'honneur.

KONINKLIJKE BIBLIOTH

PARIS
V. DELAHAYE ET Ce, ÉDITEURS,
PLACE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE

1879

Verwijderd
K. B.

1965090

WELLCOME INSTITUTE LIBRARY

Coll.	welMOmec
Call No.	WB

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

BRUXELLES
AIX-LA-CHAPELLE
LIEGE
NAMUR
COBLENTZ
LILLE
MONS
ABBEVILLE
TRÈVES
MEZIERES
LAON
LUXEMBOURG
BEAUVAIS
Compiègne
Soissons
Reims
Verdun
Pontoise
PARIS
Meaux
CHALONS
VERSAILLES
BAR-LE-DUC
NANCY
Toul
Epernay
Coulommiers
Provins
MELUN
Etampes
Arcis-s.-Aube
Vaucouleurs
Neufchâteau
TROYES
Bar-s.-Aube
Bar-le-Duc
CONTREXEVILLE
ÉPINAL
COLMAR
ORLEANS
Montargis
Joigny
Tonnerre
DUMONT
AUXERRE
Châtillon-s.-Seine
Chalindrey
Lure
Thann
BELFORT
BLOIS
Romorantin
Cosne
Clamecy
Avallon
Saumur
DIJON
VESOUL
Baume-les-Dames
BALE
BESANÇON
SOLEURE

RENSEIGNEMENS GÉNÉRAUX.

Itinéraire. — Tarif de la buvette, des bains, des douches, de l'eau en bouteilles. — Casino et théâtre. — Poste et télégraphe. — Hôtels et maisons meublées.

Contrexéville sera prochainement (1881) une station de la ligne stratégique qui rejoindra Langres à Nancy; les travaux en sont poussés avec une grande activité, comme pourront le constater les visiteurs de notre station hydrominérale. La gare ne sera qu'à deux cents mètres de l'Etablissement. En attendant l'ouverture de cette ligne déjà indiquée sur la carte ci-contre :

On arrive à Contrexéville par le chemin de fer de l'Est, station d'*Aulnois-Contrexéville*, sur la ligne de Neufchâteau à Epinal, *inaugurée en décembre* 1878.

Les deux grandes lignes de Paris à Strasbourg et de Paris à Mulhouse conduisent également à Contrexéville.

L'itinéraire par la ligne de Strasbourg ou d'Avricourt est le suivant: Paris, Blesme, Bologne, Neufchâteau, Aulnois.

Par la ligne de Mulhouse, que nous recomman-

derons de préférence par la raison qu'au moment de la saison des Eaux, un vagon direct permet d'éviter les changements de train, on quittera la grande ligne à Chaumont pour arriver à Aulnois par Neufchâteau.

De Bruxelles, on viendra par Luxembourg, Metz, Naney, Pagny, Neufchâteau et Aulnois;

De Londres, on peut, soit passer par Paris, soit venir par Amiens, Terguier, Laon, Epernay, Blesme, Bologne, Neufchâteau et Aulnois.

De Strasbourg et de Naney, on trouvera à Pagny l'embranchement qui, par Neufchâteau, mène à la station d'Aulnois.

De Marseille et de Lyon, les voyageurs viennent par Dijon, Chalindrey, Chaumont, Neufchâteau et Aulnois.

Des voitures font en une heure le service de la gare d'Aulnois à l'Établissement.

Les services partant d'Aulnois pour Contrexéville sont faits avec des diligences à trois places de coupé, six d'intérieur et trois de banquette.

Des bulletins de correspondance sont délivrés à la gare de Paris et aux gares du réseau de l'Est.

Les personnes qui désirent une calèche ou une voiture particulière devront s'adresser par lettre au Directeur de l'Établissement, à Contrexéville.

Le prix du voyage en chemin de fer de Paris à

Aulnois est de 41 fr. 45 en première classe, 31 fr. 10 en seconde classe, et 22 fr. 85 en troisième classe.

Le prix de la correspondance d'Aulnois à Contrexéville est de : coupé, 3 fr. ; intérieur, 2 fr. 50 ; banquette, 2 fr. 50.

Pour les heures de départ et d'arrivée, consulter les affiches ou l'indicateur des chemins de fer; les personnes qui habitent Paris trouveront d'ailleurs chez M. Adam, entrepositaire des Eaux de Contrexéville, 23, rue de la Michodière, tous les renseignements qu'ils pourraient désirer.

LOUEURS DE VOITURES A CONTREXÉVILLE

Huin, à l'Etablissement.
Robin, maison Rouyer.
Joublin, rue du Pont-Rouge.
Lallemant, Grande-Rue.
Colson, hôtel de l'Anneau-d'Or.
F. Parisot, route de Dombrot.
Gérard, Grande-Rue.

Les prix des voyages et des promenades sont débattus de gré à gré et varient suivant la voiture (calèche, break ou panier).

Formalités à remplir par les personnes qui désirent faire usage des sources de l'établissement hydrominéral.

Nul malade ne peut être admis à boire aux Sources de l'Établissement hydrominéral de Contrexéville si, au préalable, il ne s'est présenté au bureau qui se trouve dans l'enceinte de la source du Pavillon, pour verser la somme de 20 francs, pour droit d'usage des Eaux minérales.

Il lui est remis une carte personnelle dont il doit être porteur et qu'il doit représenter à toute réquisition des préposées aux Sources.

C'est également dans ce bureau que lui seront délivrées les cartes de bains ou de douches, d'après le tarif ci-après :

Bain minéral	1f,50
Bain de 1re classe avec petit salon	2 ,50
Bain de son	2 ,00
Bain de tilleul	2 ,50
Douche ascendante	0 ,75
Grande douche à percussion	1 ,50
Bain de siège à eau courante	1 ,50
Bain minéral à domicile	3 ,00

Dans le prix du bain sont compris un peignoir et deux serviettes; les linges supplémentaires sont taxés comme il suit :

Une serviette.....	10	centimes
Peignoir de toile.....	15	—
Peignoir de laine.....	25	—
Fond de bain.....	20	—
Sandales.....	15	—

Les services sont ouverts de 5 heures à 10 heures du matin et de 1 heure à 5 heures du soir.

La durée d'un bain est de 1 heure.

Celle d'une douche est de 15 minutes. Passé cette limite, l'Administration a droit d'exiger un second cachet de bain ou douche.

Prix de l'eau en caisses livrée à l'établissement.

Caisse de 50 bouteilles.....	32 fr. 00
Caisse de 25 bouteilles.....	17 fr. 75

Toutes les expéditions se font contre remboursement. — Toutefois, les personnes qui désirent s'affranchir des frais de retour d'argent peuvent adresser, avec leur commande, un mandat sur la poste de 33 fr. 90 pour une caisse de 50 bouteilles, et de 18 fr. 25 pour une caisse de 25 bouteilles, rendues en gare d'Aulnois. Les expéditions à l'étranger se font contre mandats sur la poste de Contrexéville ou chèques à vue sur Paris.

Adresser les demandes d'eau au directeur de l'Établissement, à Contrexéville, ou au Dépôt central, rue de la Michodière, 23, à Paris.

CASINO DE CONTREXÉVILLE.

Directeur : M. AURÈLE.

La troupe composée de vingt-cinq personnes donne à Contrexéville quatre représentations par semaine, les dimanche, mardi, mercredi et vendredi ; le jeudi est consacré à de la musique de danse ; le lundi et le samedi sont réservés aux représentations d'artistes de passage à Contrexéville, aux bénéfices, aux concerts d'artistes étrangers ou à des spectacles variés, tels que prestidigitateurs par exemple; en outre l'orchestre se fait entendre dans le kiosque reproduit plus loin par notre gravure, le matin de 7 à 9 heures et l'après midi de 3 à 5 heures. La salle de théâtre est très coquette. Quant aux salles de jeux, de lecture et de billards, leurs dimensions sont actuellement trop restreintes, aussi l'administration se propose-t-elle d'en faire construire de nouvelles en 1880.

Les prix de l'abonnement au Casino pour une saison de vingt et un jours sont les suivants :

Une personne.....	25 fr.
Deux personnes.....	40 fr.
Trois personnes.....	55 fr.
Abonnement de famille.....	70 fr.

L'abonné a droit à toutes les représentations à l'entrée des salles de jeux, de lecture et de billards; toute personne non abonnée paye une entrée de trois francs.

TIR AUX PIGÈONS.

Nous ne pouvons donner aucun renseignement sur les conditions du tir aux pigeons qui sera inauguré pendant la saison 1879, qui va s'ouvrir au moment où nous écrivons ces lignes ; cette distraction, fort à la mode maintenant, sera très goûtée des habitués de Contrexéville.

PROMENADES ET EXCURSIONS.

Le lecteur trouvera dans le premier chapitre du Guide qui va suivre les renseignements relatifs aux promenades à Contrexéville, ainsi que les indications nécessaires à une excursion dans les Vosges, que nous recommandons aux amateurs de sites pittoresques, dans un pays trop peu connu malheureusement.

Nous ne donnerons ici que les distances des promenades les plus ordinaires :

Viviers, 7 kilomètres.
Bonneval, 10 kilomètres.
Chèvre-Roche, 12 kilomètres.
Saint-Baslemont, 12 kilomètres.
Château de Houécourt, 11 kilomètres.
Chêne de Partisans, 14 kilomètres.
Mattaincourt, 25 kilomètres.

Mirecourt, 27 kilomètres.
Neufchâteau, 28 kilomètres.
Domrémy, 35 kilomètres.

(Ces deux dernières excursions se font par le chemin de fer en partant de la station d'Aulnois-Contrexéville).

La saison commençant le 20 mai, tout étranger qui arrivera après le 15 juin, fera bien d'assurer d'avance son logement ; cette précaution est d'ailleurs indispensable à partir du 1er juillet.

Un *bureau télégraphique*, qui chaque jour affiche la cote de la bourse, est installé près du Pavillon de la Souveraine.

Le *bureau de poste* a quatre courriers par jour ; les lettres mises à la poste avant six heures à Paris, sont distribuées à Contrexéville à 9 heures du matin, ainsi que les journaux du soir ; le dernier courrier pour Paris part à 6 h. 20 du soir.

Les renseignements que nous venons de fournir nous paraissent suffire amplement aux personnes qui désirent se rendre à Contrexéville. Si, néanmoins, il en était autrement, nous les engageons à s'adresser par lettre au directeur de l'Établissement à Contrexéville (Vosges) ou si elles habitent Paris, à M. Adam, entrepositaire des Eaux de Contrexéville, 23, rue de la Michodière.

HOTELS.

Grand Hôtel de l'Établissement (M. Morel, fermier).
Hôtel de *Paris*, tenu par Schuhkraft.
— de la *Providence*, tenu par Étienne.
— *Martin-Mansuy*, tenu par F. Martin.
— des *Apôtres*, tenu par Blaizot.
— *Parisot*, tenu par Parisot.
— *Martin aîné*, tenu par Alf. Martin.
— du *Vair*, tenu par Bernard.
— *Harmand*, tenu par Harmand.
— de *France*, tenu par Mongeot.
— de l'*Anneau-d'Or*, tenu par Colson.
— du *Parc*, tenu par Picard.

MAISONS MEUBLÉES.

Maison Rouyer.
— Maucotel.
— Contal.
— Mannussier.
— Garion.
— Lassausse.
— Perrut.
— Blot.
— Bachmann.
— Veuve Leguen.
— Amélie Gauthier.
— Martin-Villemain.
— Mansuy-Vuillaume.
— Gustave Lepage.
— Veuve Lepage.
— Davignon.
— Ferdinand Parisot.

UNE VUE DU PARC, D'APRÈS LA PHOTOGRAPHIE DE MARTIN-BICHAIN.

GUIDE MÉDICAL

A

CONTREXÉVILLE

CHAPITRE PREMIER.

Topographie de Contrexéville. — Deux mots du passé. — L'établissement actuel. — Le théâtre. — La journée d'un malade. — Promenades et excursions.

Contrexéville, village dépendant autrefois de la Lorraine, fait partie du département des Vosges et de l'arrondissement de Mirecourt.

A 300 kilomètres est de Paris, 27 de Mirecourt, 28 de Neufchâteau, 36 de Bourbonne-les-Bains, 44 de Bains, 56 de Plombières, Contrexéville est une station (1) de la ligne

(1) Cette ligne n'étant pas encore ouverte au public, consulter les Renseignements généraux.

stratégique qui rejoint Langres à Nancy par Mirecourt, et qui quitte la grande ligne de Paris à Mulhouse, à Chalindrey.

Situé dans un vallon ouvert du sud au nord, son élévation au-dessus du niveau de la mer est néanmoins de 342 mètres.

Cette altitude amène de brusques changements dans la température, au lever et au coucher du soleil surtout; aussi le futur visiteur de Contrexéville devra-t-il se munir de vêtements de laine, même au mois de juillet.

Le village est traversé par une petite rivière, le Vair, qui, fort paisible en été, devient torrent lors de la fonte des neiges et, débordant de son lit, cependant encaissé, a plusieurs fois ravagé les belles pelouses du parc qu'il traverse pour aller se jeter dans la Meuse, près de Domrémy-la-Pucelle.

Le sol de Contrexéville, essentiellement calcaire, appartient à l'époque du muschelkalk ; le géologue pourra, dans ses promenades, collectionner des échantillons nombreux et variés de fossiles de cette époque.

Un banc d'argile verte de 1 mètre d'épais-

seur, et situé à une profondeur de 4 mètres environ, s'étend dans toute la vallée de Contrexéville. Il donne passage aux sources minérales, dont les puits de captage pénètrent dans cette argile, et qui sont ainsi protégées de tout mélange avec les eaux pluviales.

L'histoire de Contrexéville se confond avec celle de ses sources minérales ; nous savons seulement que le village fut brûlé, pendant la guerre de Trente ans, par les Suédois, et que seule la tour de l'église échappa à l'incendie. L'église actuelle n'a aucun caractère ; la tour seule, de style roman, remonterait, dit-on, au dixième siècle.

Connues de temps immémorial par les habitants des villages voisins, les propriétés des eaux de Contrexéville ne furent révélées à la science que par le mémoire lu à la Société des sciences et arts de Nancy, le 10 *janvier* 1760, par le docteur Bagard, premier médecin du roi Stanislas de Lorraine.

Ce mémoire, auquel nous empruntons le passage suivant, prouve que, depuis longtemps déjà, Contrexéville était fréquenté non seulement par les malades atteints de *gravelle*

et de *maladies de la vessie*, mais aussi par ceux qui souffraient de la *goutte* et de *maladies du foie :*

« Les eaux minérales de Contrexéville sont souveraines dans les maladies des reins, des uretères, de la vessie et de l'urèthre, telles que la pierre, la gravelle, les glaires et les suppurations. Nous osons avancer que ces eaux sont souverainement efficaces contre la pierre, qu'elles détachent et font sortir de la vessie, quand elles ne sont que d'une grosseur médiocre ; qu'elles ont la propriété de dissoudre en fragments celles qui sont plus grosses et d'une nature plâtreuse. Nous conservons une liste des personnes de tout âge, qui ont rendu, depuis plusieurs années, des pierres par l'action de ces eaux.

« Elles sont bonnes pour prévenir les retours de la goutte, en rétablissant la souplesse des nerfs et des parties membraneuses desséchées par les humeurs de la maladie.

« Comme ces eaux contiennent des parties ferrugineuses, un acide minéral et du savon, elles seront très utiles dans les cas d'épaississement de la bile et dans les obstructions

du foie, avec d'autant plus de raison que ces eaux ont la vertu purgative. »

Cette citation, où se retrouve le style médical de l'époque, édifiera ceux de nos confrères qui croyaient récente la découverte des propriétés de Contrexéville dans les affections du foie, et qui avaient été surpris des résultats obtenus et signalés par nous dans une communication à la Société d'hydrologie médicale de Paris (1).

Après lui, le docteur Thouvenel fut envoyé par l'inspecteur des eaux minérales de France, M. Rollin, en 1774, à Contrexéville. Il fit l'analyse de l'eau minérale et y attira sa clientèle de la cour de Versailles. Les grands seigneurs s'y firent bâtir et meubler des petites maisons, le prince de Poix, les Bauffremont, les Lignéville entre autres ; des Anglais y bâtirent cette vaste construction encore désignée, dans le pays, sous le nom de *Château des Anglais*.

Bien plus, les promenades, les bals impro-

(1) *Traitement des coliques hépatiques à Contrexéville;* Paris, V. Delahaye, 1878.

visés ne suffisant plus à cette réunion de gens riches et habitués aux plaisirs de la cour, le prince d'Hénin fit élever, à ses frais, un théâtre, aujourd'hui disparu, qui compta parmi ses spectateurs le comte d'Artois et parmi ses auteurs improvisés les plus grands noms de France. Il existe sur ce théâtre une anecdote assez peu connue :

Un jour, tout cet aréopage de grands seigneurs et de grandes dames eut besoin d'un enfant pour jouer un rôle dans une pièce du répertoire.

On s'avisa de jeter les yeux sur une petite paysanne, très espiègle, que ces dames avaient prise en affection. Celle-ci joua le rôle avec tant d'intelligence, qu'un grand seigneur de la troupe se chargea de finir son éducation, l'emmena à Paris, la fit débuter au théâtre, où elle devint célèbre sous le nom de *Rosalie*, après s'être, toutefois, fait mettre, pour ses débuts, au Fort-Lévêque pour une espièglerie assez drôle.

Elle en voulait à l'acteur Clairval, que les auteurs de *Richard Cœur de lion* venaient de charger du rôle de Blondel. On la désigna

pour faire le petit garçon chargé de conduire cet aveugle. Comme ce rôle exigeait que l'acteur eût constamment les yeux fermés, il était forcé d'appuyer quelquefois sa main sur le bras de cet enfant, qui avait trouvé très piquant de faire de sa manche une pelote d'aiguille; ce qui, chaque fois, occasionnait à l'acteur une grimace qui n'était pas dans son rôle et qui divertit fort le public. Clairval s'en plaignit hautement, et quelques semaines de prison furent la punition que les gentilshommes de la chambre infligèrent à la débutante.

Après 1789, la pauvre source que le ministre Necker voulut acheter pour le compte de l'Etat fut entièrement délaissée, et nous la retrouvons, en 1830, avec cent neuf visiteurs; en 1860, on ne comptait encore que par centaines les étrangers, qu'il faut aujourd'hui chiffrer par milliers.

Il importe de dire qu'en 1864 un groupe de financiers, à la tête desquels se trouvait M. Fould, le regretté ministre des finances, enthousiasmé des résultats obtenus, sous ses yeux, par les eaux de Contrexéville, s'en ren-

dit acquéreur et y dépensa tout d'abord plus de 1 million en améliorations. Nouveau captage des sources, nouvel établissement de bains et douches, installation d'un hôtel de premier ordre, agrandissement et embellissement du parc, tels furent les premiers et importants changements dus à cette puissante société. Depuis, l'émulation a gagné les habitants du pays, et de vastes et beaux hôtels sont venus remplacer ceux qui ne répondaient plus au besoin de confort des malades, toujours plus nombreux dans notre station.

L'établissement avec son ravissant parc occupe à lui seul presque la moitié de Contrexéville. Il est traversé par la petite rivière du Vair, qui prend sa source dans le village et reçoit, dans le parc même, un affluent, le ruisseau de Suriauville. Autour de lui se groupent les hôtels de la *Providence*, de *Paris* et *Martin-Mansuy ;* puis les hôtels *Parisot* et du *Vair* sur la rive gauche de cette petite rivière ; et sur la rive droite se présentent successivement les hôtels *Martin aîné*, des *Apôtres*, de *France*, *Harmant*, du *Pavillon* et du *Parc*. De nombreuses maisons meublées viennent

compléter les ressources offertes aux étrangers. En arrivant par la route de Neufchâteau, on rencontre successivement les maisons Mansuy, Contal, Lepage, Manussier, Perrut, Leguien, Blot, Davignon, Rouyer, Maucotel et Garrion.

MM. Roland, ancien maire, et Lassausse, maire actuel de Contrexéville, logent également les étrangers, ainsi que beaucoup d'autres habitants du village, dont la liste serait trop longue et risquerait d'être incomplète, car elle s'accroît tous les ans.

Malgré ce grand nombre de logements, le futur visiteur de Contrexéville ne devra pas manquer, s'il arrive en juillet surtout, d'assurer son gîte, l'affluence à cette époque dépassant encore les ressources de la station.

Les dernières améliorations nécessitées par cette affluence ont consisté en la construction d'un nouveau promenoir couvert, dont les magasins, bien achalandés, ne seraient déplacés dans aucune grande ville; brodéries et faïences de Nancy, dentelles de Mirecourt, coutellerie de Langres se disputent les fa-

veurs des étrangers qui désirent rapporter un échantillon de l'industrie des Vosges.

La construction d'un kiosque, où deux fois par jour, de sept heures et demie à neuf heures et de trois à cinq heures, se fait entendre l'orchestre du Casino, a été particulièrement goûtée par les personnes qui accompagnent leurs parents ou amis malades (voir la gravure).

L'innovation la plus appréciée des nombreux habitués de Contrexéville a été, sans contredit, l'inauguration, en 1874, d'une vaste salle de spectacle fort élégamment décorée, et dans laquelle ils viennent, chaque soir, applaudir une excellente troupe qui, comme sa devancière, a fourni plusieurs étoiles aux théâtres les plus à la mode de Paris.

Enfin, on installe définitivement un tir aux pigeons, dont l'ouverture était réclamée par les nombreux sportsmen qui fréquentent notre station.

Ce guide s'adressant aux personnes qui n'ont pas encore visité Contrexéville, j'ai pensé qu'il pouvait leur être agréable de

connaître l'emploi d'une journée dans cette station :

Comme dans toutes les villes d'eaux, on est matinal à Contrexéville; à cinq ou six heures, on quitte donc son lit; puis, après avoir fait une toilette sommaire, de laquelle les vêtements de toile doivent être proscrits (l'altitude de notre station rend, nous le répétons, les matinées et les soirées très fraîches, surtout lors des fortes chaleurs de juillet et d'août), on descend à la source pour ingérer le nombre de verres prescrits par le médecin traitant. Entre chaque verre d'eau, le buveur se promène dans le beau parc de l'établissement, causant avec un ami, écoutant l'orchestre dont le kiosque est au centre du parc, tâchant de ne pas oublier l'heure, et comptant le nombre de verres absorbés par les moyens les plus variés : l'un prend une petite branche garnie d'autant de feuilles qu'il a de verres à boire et la passe à sa boutonnière ; l'autre, plus fantaisiste, fait, à chaque verre, une entaille à sa canne, qui devient à la fin de sa saison le grand-livre des doses ingérées; enfin, un

troisième achète tout bonnement un petit compteur, fait sur le modèle des montres d'enfants. Vers huit heures et demie, la séance de boisson est finie; à neuf heures, on remonte dans sa chambre, on se repose un instant, fait sa toilette et redescend pour le déjeuner, qui a lieu à dix heures et qui est impatiemment attendu.

Après le déjeuner, dans lequel on aura agi sagement en restant sur son appétit, qui, malheureusement, est toujours exagéré à Contrexéville, on prend son café en plein air sous les arbres, lit les journaux du soir, qui sont distribués à onze heures, ainsi que les lettres; puis, après avoir fait son courrier, les promenades à pied ou en voiture commencent et se prolongent jusqu'à ce que la douche, le bain ou la buvette vous rappellent à l'établissement.

Après la douche, une promenade de réaction, soit autour de la musique, soit dans les bois des environs; à six heures le dîner, à huit heures le théâtre et à dix heures le coucher, et une bonne nuit après une journée bien remplie.

Voici l'indication des promenades à pied et des excursions en voiture que l'on peut faire dans les environs :

Le promeneur se dirigera vers le petit village d'*Outrancourt* (2 kilomètres), le charmant vallon *des Paquis*, à droite de la route de Bulgneville (même distance), la fontaine du *Rond-Buisson* (3 kilomètres), les bois de *Suriauville*, de *Vittel* et de *Bulgneville* et la fontaine du *Champ-Callot*, où un abri rustique, construit par les soins de la Société, permet de déjeuner en plein air, au milieu d'un bois de chênes superbes, dans le voisinage d'une source fraîche et limpide (3 kilomètres). Les amateurs de promenades moins longues trouveront, dans les parcs de *la Glacière*, malheureusement coupé par le chemin de fer, et de *Bellevue*, d'où l'œil découvre un vaste horizon des plus accidentés, où se détache le clocher de Saint-Remimont, village bien connu des amateurs de pêche, le calme et l'isolement, sans sortir en quelque sorte de Contrexéville.

Voici les principaux buts d'excursions en voiture :

Viviers. A 7 kilomètres de Contrexéville se trouve la vallée de Viviers; c'est une promenade charmante que de s'y rendre par Dombrot, Viviers, et de revenir par Marcy, Lignéville et le Haut-de-Salin. De la montagne du Haut-de-Salin, le regard embrasse un immense horizon vers les montagnes des Vosges et du Jura. Les eaux qui en découlent vont se déverser, d'un côté, dans la Méditerranée, et de l'autre dans l'Océan.

Bonneval (10 kilomètres). La jolie vallée de Bonneval, qui renferme les ruines d'un ancien prieuré, est beaucoup moins connue des habitués de Contrexéville que les deux promenades suivantes; c'est cependant un charmant but d'excursion.

Chèvre-Roche (12 kilomètres). L'ermitage de Chèvre-Roche est bâti sur un bloc de rocher au milieu d'une vallée pittoresque; il est célèbre par le séjour qu'y fit le cardinal de Retz pendant son exil.

Saint-Baslemont (12 kilomètres). Le château, d'une construction fort ancienne, est situé sur le versant du vaste plateau, ainsi que l'église. Il fut assiégé par les Suédois

en 1625. Une partie du château subsiste encore, ainsi que deux grandes tours. Une terrasse spacieuse règne le long des fortifications.

Dans une forêt, près de ce village, on voit les ruines d'un châtelet, appelé *les Tours Séchelles*, que l'on fait remonter à l'époque gallo-romaine, qui servit ensuite de demeure aux Templiers et fut détruit par les Suédois.

Le Chêne des Partisans (14 kilomètres). Cet arbre gigantesque, qui a 13 mètres de circonférence à sa base, 33 mètres de hauteur et 23 d'envergure, se trouve sur les bords de la forêt de Saint-Ouën, près du village de la Vacheresse; il domine de beaucoup tous les arbres de la forêt; de loin, on le prendrait pour une vieille tour. Son tronc, quoique conique, n'est point caverneux, et l'on ne voit pas une branche sèche sous son dôme immense.

C'était sous cet arbre que les partisans lorrains se réunissaient pendant le siège de La Mothe, pour aller piller les villages de la frontière française ou inquiéter les troupes ennemies.

Château de Houécourt (11 kilomètres). Château très ancien, possédé autrefois par le maréchal Philippe-Emmanuel de Lignéville, en dernier lieu par le duc de Choiseul et actuellement par le duc de Marmier. Dans la chapelle du château sont déposés les restes du maréchal de Lignéville, 1745; le cœur de la princesse de Craon, fille du marquis de Lignéville, 1775; et enfin M. le duc de Choiseul, bienfaiteur de la contrée.

On passe, pour s'y rendre, par les villages de Mandres et de Saint-Remimont. Ce dernier est aussi un but de promenade, surtout pour les amateurs de pêche à la ligne, qui se rendent au moulin situé à 1 kilomètre au-delà du village.

En s'éloignant davantage de Contrexéville, on pourra faire encore les excursions suivantes :

Mattaincourt (24 kilomètres), à 3 kilomètres de Mirecourt; pèlerinage célèbre au tombeau du bienheureux Père Fourrier, qui fut curé de ce village en 1597.

Ruines de La Mothe (25 kilomètres). Ancienne ville lorraine, assiégée plusieurs fois

et rasée, en 1645, par le maréchal de Villeroi. C'est au siège de La Mothe, en 1634, que l'on fit pour la première fois usage de la bombe.

Domrémy-la-Pucelle (35 kilomètres). Le chemin de fer permettra d'aller visiter facilement le lieu célèbre par la naissance de Jeanne d'Arc, situé au-delà de Neufchâteau. Sa maison est, comme on le sait, conservée comme monument historique.

Il existe, enfin, une dernière catégorie d'excursions que seuls peuvent faire ceux des malades qui doivent, après quelques jours d'intervalle, renouveler leur cure ou encore ceux qui quittent Contrexéville : nous voulons parler des montagnes des Vosges, si peu connues de nos compatriotes, qui tous ont plus ou moins visité la Suisse et l'Italie.

L'itinéraire à suivre, en ce cas, serait le suivant : Bains et Plombières ; on visitera le val d'Ajol, la vallée des Roches, les lacs de Gérardmer, — une Suisse en miniature, à laquelle rien ne manque, pas même des visiteurs anglais, non plus que des chalets élégants construits par des amateurs du pittoresque qui y passent leur saison d'été, — les

lacs de Longemer et de Retournemer, situés à une altitude considérable, et qui ne sont autres que des cratères de volcans éteints ; on poussera même jusqu'à la Schlucht, si on ne craint pas de franchir une frontière malheureusement si rapprochée de nous maintenant.

Mais, même sans aller jusqu'à ce point extrême, le touriste reviendra enchanté de ce pays si pittoresque et beaucoup trop peu connu.

CHAPITRE II.

Les sources du Pavillon, du Prince, du Quai, de la Souveraine. — Effets physiologiques. — Effets consécutifs. — Divers modes d'administration : boisson, bains, douches, etc.

Les sources de Contrexéville sont au nombre de six; deux d'entre elles, soigneusement captées dans le voisinage de la source principale, ne sont pas utilisées, l'abondance de celle-ci, dont elles ne diffèrent pas sensiblement comme composition, suffisant plus que largement à tous les besoins de la station.

Les quatre autres portent les noms de source du *Pavillon*, du *Prince*, du *Quai*, de la *Souveraine*. Un décret impérial, daté de juillet 1860, a déclaré d'intérêt public la source du *Pavillon*.

Source du Pavillon.

Située au milieu du parc, sous un pavillon de forme octogone, auquel viennent aboutir

trois galeries servant de promenoirs aux buveurs, la source principale de Contrexéville s'écoule par six robinets de cuivre dans une vasque en grès du pays. Le trop-plein de la source va se jeter dans le Vair, sous un élégant rocher artificiel, situé au bout d'une allée de superbes marronniers dont les bancs rustiques sont fort goûtés des malades pendant les chaleurs de juillet et d'août.

Deux marches circulaires, garnies de rampes en cuivre, rendent l'accès de la source commode et facile.

En 1759, la source du Pavillon n'était protégée que par une sorte de boîte en planches contre le mélange des eaux pluviales ou des eaux de source voisines. Le premier captage sérieux fut fait, en 1773, aux frais de l'abbé de Bouville, qui, après avoir été trois fois opéré de la pierre, avait trouvé dans cette source salutaire la guérison de ses maux.

Le dernier captage, pratiqué en 1859, et dirigé par M. l'ingénieur des mines Jutier, a garanti la source de toutes causes de perte ou d'affaiblissement et assuré le service de la buvette, des bains et des douches.

Cette eau est froide et limpide, sa température est invariablement de 11°,5 centigrades.

Sa densité, un peu supérieure à l'eau distillée, est de 1 025.

Elle a une saveur fraîche et un léger goût de fer qu'elle perd par le transport.

Presque sans réaction sur la teinture de tournesol, elle verdit le sirop de violettes.

Abandonnée à l'air libre, elle se couvre d'une pellicule irisée qui se redissout par l'agitation.

La vasque de pierre qui la reçoit, les conduits de décharge, les objets qu'on y plonge, se recouvrent rapidement d'une couche ocracée, semblable à de la rouille. Un verre plongé dans la fontaine est, en dix jours, assez recouvert de ce même dépôt pour prendre l'aspect du fer rouillé; cette couche adhère assez intimement au verre. Elle est formée de carbonate de fer associé à du carbonate de chaux.

Depuis le mémoire *chymique et médicinal* publié par Thouvenel en 1774, de nombreuses analyses ont été faites pour rechercher la composition de l'eau de la source du

Pavillon, par MM. Nicolas en 1820, le professeur Fœderé (de Strasbourg) en 1822, Colard de Martigny en 1828, Ossian Henry en 1852, et Debray, aujourd'hui membre de l'Académie des sciences, en 1864. Enfin, au mois de décembre 1878, je pensai utile de compléter par l'*analyse spectrale* les recherches de ces illustres devanciers. M. Wilm, chef des travaux chimiques de la Faculté de Paris, voulut bien me guider dans cette tâche et m'aider de ses précieux conseils.

En outre, MM. Chevalier et Gobley, chargés par l'Académie, en 1850, de rechercher l'*arsenic* dans les eaux minérales, et Nicklès, qui, en 1867, signala la présence du *fluor* dans les eaux de Contrexéville, doivent être également cités ici.

Nous ne donnerons que la seule analyse de M. Debray, la plus complète et la plus exacte de toutes, que nos recherches avec M. Wilm ont entièrement confirmée sur tous les points, notamment sur les principes minéraux qui ne se trouvaient point signalés dans les analyses précédentes, la *lithine* par exemple, ou qui s'y trouvaient signalés à tort, tels que la

strontiane. Quelques différences, en particulier sur le chlorure de potassium, 0,0163, au lieu de 0,006, n'ont pas assez d'importance pour substituer notre travail à celui du savant professeur.

Analyse de la source du Pavillon.

Acide carbonique libre		0,080
Bicarbonates	de chaux	0,402
	de magnésie	0,035
	de fer	0,007
	de lithine	0,004
Sulfates	de chaux	1,165
	de soude	0,236
	de magnésie	0,030
Silice		0,015
Chlorures	de potassium	0,006
	de sodium	0,004
Fluorure de calcium		traces
Arsenic		traces
		2,384

Quant à l'examen spectral, sans entrer dans le détail des opérations longues et nombreuses qu'il a nécessitées, nous dirons simplement qu'il nous a permis de constater :

La raie jaune du sodium,

La raie rouge du lithium,

La raie rouge et la raie verte du calcium,

La raie rouge et la raie violette du potassium.

Pas de traces de cæsium, de rubidium, ni de strontiane.

Sources du Prince et du Quai.

Ces deux sources furent captées, peu après la source du Pavillon, sur les conseils du docteur Thouvenel et par les soins du prince de Poix, qui s'était fait construire un pavillon dans le voisinage ; c'est lui qui donna son nom à l'une d'elles. Quant à l'autre, le puits qui l'isole étant construit en partie dans le quai de la rivière, elle porte le nom de *source du Quai*.

Le captage et l'aménagement de ces sources ont été repris, en 1859, par M. Jutier, et, depuis 1869, une élégante marquise protège les buveurs, et surtout les buveuses, qui sont nombreuses à la source du Prince.

Le débit de celle-ci est de 12 litres, et celui de la source du Quai de 67 litres par minute.

Les propriétés physiques de l'eau qu'elles

fournissent sont sensiblement les mêmes que celles de la source du Pavillon.

Une analyse des dépôts de ces trois sources, faite avec grand soin, en 1857, par M. C. Lepage, avec le concours de M. Baudrimont, fera comprendre les nuances qui les séparent.

Cinq grammes du dépôt laissé par ces différentes sources ont donné :

	SOURCE du Pavillon.	SOURCE du Prince.	SOURCE du Quai.
Eau.....	0,121	0,145	0,170
Silice.....	2,1225	0,633	2,005
Alumine.....	0,297	0,258	0,217
Sesquioxyde de fer..	0,990	1,210	1.060
Carbonate de chaux.	0,565	0,742	0,735
Magnésie.....	0,232	0,256	0,278
Arsenic métallique..	0,0009	0,002	0,0015
Matières organiques.	0,705	0,951	0,0585

Le titrage du protoxyde de fer avec une liqueur d'hypermanganate de potasse, dont 64 divisions correspondaient à 2 centigrammes de fer pur, a donné comme résultat, sur 5 grammes de dépôt, la décoloration de :

Pavillon.	Prince.	Quai.	
687	725	525	divisions

de cette liqueur. La source du Prince fournit,

on le voit, plus de fer, la source du Quai un peu plus de magnésie que le Pavillon; aussi les femmes, et surtout les jeunes filles qui fréquentent notre station, connaissent-elles le chemin de la source du Prince, qu'on pourrait à bon droit aussi nommer *source des Demoiselles*.

Les habitants du pays l'emploient de temps immémorial dans les affections chroniques des yeux, et le dimanche, jour où l'accès du parc leur est ouvert, on les voit se presser autour de la source et s'y laver les yeux. Nous n'avons, quant à nous, eu que très rarement occasion d'y avoir recours depuis les douze ans que nous exerçons à Contrexéville; néanmoins, dans les conjonctivites chroniques, elle nous a deux fois donné des résultats assez satisfaisants.

Source la Souveraine.

Aujourd'hui réunie à l'établissement hydrominéral, la source la Souveraine, dont l'origine, comme celle de Vittel, ne remonte qu'à une vingtaine d'années, fut l'occasion de

luttes regrettables basées sur la spéculation. On voulut à tort la mettre en parallèle avec la source du Pavillon, dont elle s'éloigne beaucoup plus que les sources du Prince et du Quai. Les seules causes de sa vogue furent la gratuité de sa buvette et la modicité du prix de l'eau embouteillée.

Nous ne prétendons pas dire que l'eau de cette source ne rende pas de services dans notre station, mais seulement que dans les maladies rénales et vésicales son action demeurera toujours de beaucoup inférieure à celle de la source du Pavillon. Ses indications la rapprochent beaucoup plus de celles de l'eau jadis française de Niederbronn.

Elle appartient à la classe des eaux sélénito-magnésiennes et contient 0g,995 de sulfate de chaux et 0g,740 de sulfate de magnésie sur 2g,340 de principes minéraux.

Cette eau est également froide (10 degrés) et limpide, mais ne présente pas le dépôt ocracé si caractéristique des trois premières sources ; on peut dire qu'elle ne contient pas de fer, quoiqu'il en soit indiqué dans le rap-

port fait à son sujet, en 1861, à l'Académie de médecine.

Située au milieu d'un joli petit parc relié par un pont élégant à l'île plantée de peupliers qui fait partie du jardin de l'établissement, elle s'écoule, au milieu d'un bassin ovale, par les becs de deux cygnes en fonte, situés à 10 mètres de son point d'émergence.

Son débit est de 9 litres par minute.

Effets physiologiques.

Les eaux de Contrexéville possèdent la propriété de stimuler toutes les sécrétions, mais surtout la sécrétion urinaire ; elles sont diurétiques, laxatives et reconstituantes.

Du côté de l'*appareil digestif*, on observe tout d'abord cette stimulation sur l'estomac. On voit, dans les premiers jours, l'appétit se développer de telle façon chez les buveurs, qu'il est urgent de le maîtriser. Ceux d'entre eux qui présentent ces troubles dyspeptiques qui souvent ont précédé l'apparition de la goutte ou de la gravelle, voient leurs fonctions digestives se régulariser.

On observe également chez les malades en traitement, rarement dès le premier jour, ordinairement du troisième au cinquième, suivant la dose ingérée, un effet purgatif consistant en trois ou quatre selles liquides. Cette purgation, qui persiste pendant toute la durée de la cure, est très bien supportée par les malades, qui la subissent, d'ailleurs, chaque matin à la source, et n'en sont plus incommodés pendant la journée.

Nécessaire dans la plupart des affections du foie, elle est très utile à la majorité des goutteux et des graveleux qui fréquentent Contrexéville. Quant aux vieillards atteints d'affections de la vessie, il est du devoir du médecin traitant de la leur éviter en partie ; nous n'avons, néanmoins, jamais eu à constater aucun accident qu'elle ait déterminé.

Il est des malades qui, très exceptionnellement, ne ressentent point cet effet et chez lesquels l'usage de l'eau détermine au contraire de la constipation ; il est facile alors, soit en changeant de source, soit en ajoutant au premier verre une faible dose de magnésie calcinée ou d'une préparation effervescente

à la même base, de la vaincre si elle persiste. Les douches ascendantes peuvent également, dans certains cas, être employées.

Du côté de l'*appareil circulatoire*, on observe également une stimulation qui, chez certains buveurs, occasionne, dans les premiers jours seulement, une sorte d'ivresse, qui, d'ailleurs, disparaît avec le premier repas. Le plus souvent, elle dure peu ; chez un seul malade, le prince de B..., nous l'avons vue persister pendant toute la cure.

Lorsque le cœur est atteint d'une lésion organique confirmée, il faut se défier de toutes les eaux minérales, ou veiller, tout au moins, avec grand soin sur leur administration. Nous avons pu, entre autres, chez un vieillard de quatre-vingt-quatre ans, amender un catarrhe vésical, malgré une affection organique du cœur. Mais lorsque les troubles cardiaques peuvent être imputés à des accidents goutteux, le résultat de la cure est des plus satisfaisants, comme on le verra plus loin par les faits de MM. F. M..., P... et le comte de B...

La *sécrétion cutanée* est également stimulée à Contrexéville. J'ai vu chez des malades dont

la disparition des fonctions de la peau avait coïncidé avec des troubles variés, ces fonctions se rétablir sous l'influence de la cure hydro-minérale. Certaines manifestations cutanées de la diathèse urique ont entièrement disparu après une cure dans notre station. M. S... de L..., venu à Contrexéville pour des coliques néphrétiques violentes, constata immédiatement, après la première saison, la disparition d'un eczéma de la lèvre supérieure, datant de trois ans, qui avait résisté à de nombreux traitements et pour lequel le malade, conseiller d'une cour importante, fort incommodé par le siège de cette affection, avait passé une saison à Aix et une autre à Cauterets sans aucun résultat. Nous devons ajouter que cet eczéma n'a pas reparu depuis 1872, époque de la première cure de M. S... à Contrexéville, non plus que les coliques néphrétiques.

L'effet tonique produit par la source du Pavillon s'exerce aussi sur l'*appareil génital*, dont il augmente, chez l'homme, dit le docteur Baud, les aptitudes fonctionnelles.

Chez la femme, ses effets sont encore plus

remarquables et plus faciles à constater. En effet, parmi les femmes atteintes de gravelle qui n'ont pas doublé ce cap terrible de la ménopause, époque qu'Hippocrate assignait à l'apparition de la goutte et de la gravelle chez la femme, ce qui est vrai dans la majorité des cas, parmi les jeunes femmes, dis-je, il est rare que, lorsqu'elles souffrent de la gravelle, il n'y ait pas des troubles menstruels variés et souvent disparition complète des règles. Or, Contrexéville, en faisant, chez ces malades, cesser les coliques néphrétiques, amène en même temps le rétablissement des fonctions utérines, et il n'est pas rare de voir ces mêmes femmes, stériles jusque-là, concevoir après une cure à la source du Pavillon.

J'en connais, pour ma part, quatre exemples bien frappants, dont l'un chez la femme d'un de nos confrères des environs de Nancy. Le docteur Baud, qui a longtemps exercé à Contrexéville, écrivait dans son dernier travail sur cette station : « Grâce à cette réhabilitation fonctionnelle et à cette restauration sanitaire de l'appareil génital, j'ai vu revenir,

mères ou nourrices, à cette fontaine, beaucoup de femmes qui y étaient venues stériles, l'année ou les années précédentes. »

L'action de l'*eau sur le foie* consiste dans l'incitation de la sécrétion et de l'excrétion de la bile, qui abonde dans les selles matinales. La dilution de ce liquide souvent trop compact, l'entraînement des corps étrangers en voie de formation dans les voies biliaires, expliquent les résultats obtenus et consignés plus loin dans le traitement des coliques hépatiques.

C'est sur l'*appareil urinaire* que s'observent les principaux effets physiologiques déterminés par l'eau de Contrexéville. Elle traverse les voies urinaires avec rapidité, mais non sans modifier chaque partie de la muqueuse des reins, des uretères ou de la vessie, avec laquelle elle se trouve en contact. Elle la débarrasse des mucosités qui peuvent la recouvrir, élimine ou tend à éliminer les corps étrangers qu'elle rencontre sur son passage, de telle sorte qu'à la fin de la séance du matin à la buvette elle est rendue presque pure par les malades. C'est, en général,

vers le troisième verre que s'établit la diurèse. La quantité du liquide évacué est toujours supérieure à celle de l'eau qui a été bue, et dont se trouve ainsi affirmée l'action éminemment diurétique.

Chez la plupart des malades, cette action persiste une heure ou une heure et demie après le dernier verre ingéré, mais nous avons vu exceptionnellement des buveurs chez lesquels cette diurèse ne commençait que deux et même trois heures après l'ingestion de l'eau, pour se continuer toute l'après-midi. La miction est facile et abondante; dans les cas où elle est gravement troublée par une affection de la vessie, elle est toujours notablement plus facile pendant l'ingestion de l'eau minérale, ce qui peut s'expliquer facilement par le changement survenu dans le liquide expulsé et la tonicité imprimée par l'eau aux organes expulseurs.

Les urines suracides sont ramenées à leur acidité normale ; mais surtout, chose qui, au premier abord, peut surprendre, l'eau alcaline de Contrexéville ramène ou tend à ramener à l'acidité normale l'urine alcaline des

phosphaturiques ou des malades atteints de catarrhe vésical. On comprend cependant facilement qu'en supprimant l'irritation de la muqueuse, qui, seule, dans la plupart des cas, occasionne l'altération de ce liquide, elle le replace dans les conditions de la santé normale, où il est toujours plus ou moins acide.

Quant aux corps étrangers que renferment les voies urinaires, si leur volume en permet la sortie, il est rare qu'ils résistent à cette action, et l'on peut en avoir journellement la preuve autour de la source du Pavillon, où ils sont expulsés sans douleur chaque matin.

Lorsqu'au contraire un calcul volumineux ignoré jusque-là se trouve dans la vessie d'un buveur, l'eau, en le débarrassant de cet enduit muqueux qui le recouvre plus ou moins complètement, démasque nettement sa présence par l'irritation que déterminent au col de la vessie les efforts d'expulsion. C'est donc un *critérium* de la pierre dans les cas douteux. Il est évident alors que l'opération est nécessaire et que l'eau minérale ne peut plus servir que, lorsque celle-ci aura été pratiquée, à faire évacuer les fragments qui auraient

échappé à l'opérateur et à prévenir la récidive.

Enfin, l'effet tonique et reconstituant de l'eau de Contrexéville sur l'état général des malades qui en font usage a été la cause principale de la vogue croissante de cette station, due en particulier à ceux des visiteurs que des alcalins énergiques avaient débilités. Les faits que nous citons au chapitre du traitement des coliques hépatiques suffiraient seuls à établir l'importance et la rapidité de cette action reconstituante, qu'éprouvent, d'ailleurs, tous les malades, quelle que soit la maladie qui les ait amenés à Contrexéville.

Effets consécutifs.

Il est une erreur accréditée parmi les malades qui viennent pour la première fois demander leur guérison ou un soulagement à une station thermale, qu'il importe de détruire. Cette erreur, qui consiste à croire que l'effet des eaux doit être immédiat, les fait désespérer de leur cure s'ils ne constatent pas

un changement radical à la fin de la saison qu'ils viennent de faire. Notre honorable prédécesseur M. le docteur Caillat a fort bien étudié et décrit ces effets dans un mémoire couronné par l'Académie de médecine, à laquelle il avait été présenté en juin 1868. Ce mémoire est appuyé sur de nombreuses observations.

Ces effets consécutifs sont, nous dit notre confrère, déterminés par un effort spontané de l'organisme sous l'influence du traitement hydro-minéral et caractérisés dans le plus grand nombre de cas par une excitation du côté des reins et de la vessie avec émission abondante de produits pathologiques.

L'apparition en sera d'autant plus certaine, en général du moins, que le traitement aura été plus énergique. Elle survient du cinquième au soixantième jour qui suit la cure, le plus souvent entre le quinzième et le vingtième. Ordinairement la durée de la crise est d'un à trois jours ; neanmoins on l'a vue se prolonger bien davantage.

Les effets consecutifs ne sont pas limités à l'appareil urinaire. Ils peuvent aussi porter

sur la fin du gros intestin, sur le foie ; enfin, ils peuvent se manifester du côté de la peau sous forme de sueurs profuses, en raison de certaines dispositions soit naturelles, soit engendrées par le traitement. Mais, en somme, l'appareil urinaire est le siège de prédilection, presque toujours unique, des effets consécutifs produits par la médication suivie à Contrexéville.

Cette crise salutaire doit être respectée. Une médication active serait alors inopportune. Quelques moyens simples suffisent s'il y a surexcitation de la vessie, tels que les bains et les boissons délayantes, par exemple. Notons enfin qu'une amélioration constante, souvent une guérison complète, ont été observées après l'apparition de ces effets consécutifs, qui est, on le voit, du plus heureux augure.

Modes d'administration des eaux.

1° *Usage interne.* C'est évidemment à l'ingestion de l'eau que revient la plus grande part des succès obtenus à Contrexéville. Mais,

quoique la dose absorbée soit en moyenne assez considérable, on a, nous le croyons, exagéré la tolérance de l'organisme pour un médicament qui, quoique très inoffensif, n'en a pas moins, chez des buveurs imprudents, amené des accidents graves. Si nous insistons sur ce point, c'est qu'on voit malheureusement top souvent à Contrexéville des malades qui, soit faute de direction médicale, soit par une forfanterie inqualifiable, ingèrent des quantités d'eau peu en rapport avec leur état, et payent plus ou moins cher leur insouciance ou leur amour-propre si mal placé (1).

Dans l'administration de l'eau de la source du Pavillon en boisson, il importe de tenir compte d'abord de la maladie qui amène le buveur à la source. Ainsi, toutes choses égales d'ailleurs, la gravelle urique nécessi-

(1) Le docteur Caillat, alors médecin inspecteur des eaux de Contrexéville, a publié en 1866, sur les accidents occasionnés par l'usage *inconsidéré* des eaux de Contrexéville, un mémoire couronné par l'Académie; sur les vingt-huit exemples qu'il cite, on compte treize cas de rétention d'urine et quatre de suspension brusque des règles.

tera des doses plus élevées ; chez les malades qui en sont atteints, l'eau minérale agit non seulement chimiquement, mais aussi mécaniquement. On en a la preuve tous les jours à la source, par les nombreux graviers qui sont expulsés séance tenante, et encore la plus grande partie est-elle perdue pour l'observation.

Dans la gravelle phosphatique, au contraire, les calculs s'en vont en bouillie, suivant l'expression pittoresque d'un malade ; la dose varie, dans ce cas, suivant l'irritation plus ou moins grande des reins et de la vessie. Dans la plupart des affections vésicales, la quantité d'eau ingérée doit être modérée. Dans les affections du foie, le médecin aura à tenir compte de l'état de l'estomac, de la paresse intestinale, etc.

Il est donc impossible, on le voit, de déterminer d'avance à quelle dose on devra porter les eaux de Contrexéville en boisson. Cette dose variera, en outre, pour une même affection, suivant l'âge, le sexe et la constitution du malade.

Il est évident que le traitement ne saurait

être le même pour un goutteux robuste, jouissant de l'entière liberté de ses mouvements, et un de ces malheureux impotents, qui viennent pour la première fois faire appel à l'efficacité de la source du Pavillon; pour un homme de trente et un homme de soixante et dix ans, atteints de la même affection; pour une femme, suivant les différentes époques de sa vie, etc.

Cette ingestion de l'eau par verres ou demi-verres, espacés de dix, quinze, vingt ou trente minutes, suivant les cas, se fait souvent en une seule séance le matin à jeun. Une seconde séance, entre trois et cinq heures, est quelquefois indiquée. Enfin, dans quelques cas assez rares, il est nécessaire de couper l'eau avec différentes adjonctions.

L'exercice que font, entre chaque verre, les buveurs facilite la digestion de l'eau minérale. Cette eau est d'ailleurs si *amie de l'estomac*, suivant l'expression de M. Patissier, de l'Académie de médecine, que, depuis douze ans que j'exerce dans cette station, je n'ai dû qu'une seule fois renoncer à la faire prendre à un malade.

Un mot, enfin, sur les doses auxquelles est bue l'eau minérale, mais seulement pour détromper les malades et les médecins qui croient encore qu'on boit à Contrexéville des vingt et trente verres d'eau, comme cela s'est fait il y a cent ans et même il y a cinquante ans.

A Vichy aussi on a bu autrefois des doses de trente verres, et Mme de Sévigné raconte en détail dans ses lettres qu'à son arrivée à Vichy elle fut saignée, purgée, et commença le premier jour de la cure par douze verres d'eau de la Grande-Grille !

La dose maxima est, aujourd'hui, le plus souvent de six verres à Vichy, et à Contrexéville les malades qui, au summum de leur traitement, atteignent douze verres, ne sont pas les plus nombreux, il s'en faut. Je ne parle pas, bien entendu, des exceptions ; car si j'ai pu une fois obtenir la guérison d'un malade atteint de cystite avec quatre demi-verres par jour, j'ai également *une seule fois* dû augmenter jusqu'à vingt-huit verres la dose d'une malade atteinte de diabète phosphatique avec polydipsie, pour obtenir chez elle un résultat

satisfaisant qui était nul avec les doses moindres bues à la saison précédente.

Puisque nous avons cité Mme de Sévigné et les coutumes médicales de son temps, disons que si nous pensons au moins inutile, pour notre génération d'anémiques, d'imiter nos pères quant à la saignée, nous pensons que, dans bien des cas, l'administration d'un purgatif devrait précéder une cure hydro-minérale, surtout chez ceux des malades des grandes villes qui, habituellement fort occupés, se sont encore plus surmenés dans les quelques jours qui précèdent leur départ pour les eaux.

2° *Usage externe*. L'emploi de l'eau de Contrexéville à l'extérieur rend tous les jours des services signalés et tend, sous l'influence des médecins qui en constatent les bons effets, ainsi que sous celle des malades qui les ressentent, à prendre de jour en jour plus d'extension.

Ces modes d'emploi, assez nombreux, sont les *bains*, les *douches*, les *injections* et les *lotions*.

L'établissement comprend quarante-six ca-

binets de bains, dont trente pour les hommes et seize pour les dames ; cinq douches générales, trois appareils pour bains de siège à eau courante, un pour douches vaginales et pour deux douches ascendantes.

Les *bains* sont à Contrexéville un puissant adjuvant de la médication interne, qui est, nous l'avons dit, le principal agent thérapeutique de cette station. La question si controversée de l'absorption cutanée ne nous permet pas d'évaluer la quantité des sels minéraux absorbés dans un bain. Il est cependant hors de doute qu'à la température de 32 à 35 degrés centigrades, une partie des 800 à 900 grammes de sels contenus dans l'eau du bain est absorbée et va ajouter son action à ceux qui ont été introduits dans l'économie par l'ingestion de l'eau.

Les *bains de siège* rendent journellement des services dans certaines affections de la vessie, de la prostate, de l'utérus ou du gros intestin.

Les bains de siège à eau courante, surtout, dans lesquels l'eau se renouvelle sans cesse, remplacent utilement, dans des cas nombreux,

les douches périnéales; leur température est, bien entendu, comme celle des bains et des douches, graduée suivant les indications.

Les *douches* sont froides, chaudes ou alternativement chaudes et froides (*douches écossaises*); elles sont générales ou locales, avec ou sans introduction (*douches vaginales*, *rectales*).

Quoique la douche froide générale soit journellement employée à Contrexéville, c'est surtout la douche locale, qui la précède ordinairement, qui est appelée à nous rendre des services; tantôt dirigée en jet vigoureux sur le rein, le choc de la colonne liquide va, par l'ébranlement qu'il communique, déterminer l'expulsion des graviers; tantôt dirigée en pluie sur le périnée ou le bas-ventre, elle réveille la contractilité vésicale déjà stimulée intérieurement par le liquide ingéré, ou facilite la résolution des engorgements de la prostate. Elle donne encore les meilleurs résultats dans les cas de pertes séminales.

La *douche écossaise*, qui consiste dans l'usage alternatif de l'eau chaude et de l'eau

froide, est rarement employée dans notre station.

Quant à la *douche ascendante*, avec ou sans introduction, nous l'employons avec succès dans certaines affections de la vessie ou de l'utérus, dans les cas de constipation opiniâtre qui, exceptionnellement, ne cèdent pas au traitement hydro-minéral.

La *douche vaginale*, destinée à agir soit sur le col utérin, soit sur les parois du vagin, rend des services signalés en cas de catarrhe de l'utérus.

Les *injections* d'eau minérale dans la vessie, soit avec la sonde ordinaire, soit avec la sonde à double courant, peuvent, dans certains cas d'altération de la muqueuse, donner d'excellents résultats. Néanmoins, ce moyen ne doit être mis en usage qu'avec une grande circonspection. Il est indispensable de connaître la susceptibilité de la vessie malade avant de le mettre en œuvre, et faute de cette précaution, on pourra s'exposer à des accidents qui avaient jeté, pendant un temps, un injuste discrédit sur un moyen aussi rationnel que celui dont nous nous occupons.

Enfin, les *lotions* d'eau de la source du Prince ont surtout été employées dans certaines affections chroniques de l'œil. Peu étudiée, sous ce rapport, par les médecins qui ont exercé à Contrexéville, c'est surtout à une tradition locale, qui remonte à plus de cent cinquante ans, que la source doit d'être visitée par tous les habitants de la contrée atteints de maux d'yeux. Les conjonctivites chroniques nous ont paru en tirer de bons résultats.

CHAPITRE III.

MALADIES TRAITÉES A CONTREXÉVILLE.

Statistique. — Goutte. — Gravelle. — Maladies de la vessie et de la prostate. — Diabète. — Coliques hépatiques.

Statistique.

La statistique suivante fera connaître les différentes maladies qui viennent faire appel à l'efficacité des eaux de Contréxeville et la proportion dans laquelle on les y rencontre. Cent malades soignés en 1878 se décomposent ainsi :

Gravelle (urique, oxalique, phosphatique)..	39
Goutte.....	22
Catarrhe vésical, cystites, prostatites.....	19
Diabète goutteux.....	3
Coliques hépatiques.....	7
Autres maladies chroniques des reins, de la vessie, de l'urèthre, du foie, de l'estomac (dyspepsie), catarrhe utérin, anémie.....	10
	100

La goutte.

La goutte est la manifestation articulaire de la diathèse urique, dont la gravelle est la manifestation rénale et certaines affections de la peau, dont nous n'avons pas à nous occuper ici, sont les manifestations cutanées.

Cette définition, un peu absolue, puisqu'elle laisse en dehors la goutte viscérale qui donne lieu à des accidents du côté des organes thoraciques et abdominaux, cœur, poumons, estomac, etc., nous semble cependant devoir être maintenue, parce qu'elle fait bien comprendre l'origine de la goutte et ses relations avec la gravelle et avec les éruptions liées à la diathèse urique. Nous nous occuperons d'ailleurs de la goutte viscérale, qui est essentiellement justiciable de Contrexéville. Quant au rhumatisme, que la pratique aux eaux minérales fait nettement distinguer de la goutte, nous n'avons pas à en parler ici ; il est, comme l'a fort judicieusement écrit M. Durand-Fardel, soulagé par les eaux chaudes et la médica-

tion externe, tandis que la goutte nécessite la médication interne et obtient les meilleurs résultats des eaux froides.

L'expérience bien connue de Garrod, qui le premier indiqua la manière de recueillir l'acide urique dans le sang des goutteux (1), a nettement établi la relation intime de la goutte avec la diathèse urique.

Celle-ci consiste, comme on sait, dans l'accumulation, dans l'économie, de l'*acide urique* par suite d'une oxydation incomplète des produits azotés contenus dans le sang. Lorsque l'acide urique est éliminé par les reins, il donne lieu aux sables rouges, aux graviers, à la *gravelle* en un mot.

Lorsqu'il s'accumule dans les articulations sous forme d'urate de soude, il provoque ces douleurs et ces fluxions qui caractérisent la *goutte*.

Enfin, son élimination par la peau donne lieu à une variété d'affections cutanées, qui sont guéries ou améliorées par le même trai-

(1) Garrod, *La Goutte, sa nature, son traitement* (trad. française par A. Olivier), Paris, 1867.

tement général que ces deux affections et qu'on doit forcément rattacher, quelque nom qu'on leur donne, à la diathèse urique.

Ainsi donc dans la goutte l'acide urique est en excès dans le sang, il se dépose dans les articulations sous forme d'urate de soude, et en outre, comme l'a démontré Garrod, son élimination par les reins est diminuée pendant l'accès.

Les causes principales de la goutte sont, d'après la clinique de Contrexéville, l'hérédité dans les deux cinquièmes des cas observés, et ensuite l'excès d'alimentation. Le goutteux mange trop, et surtout trop de viande. On a pu dire avec quelque raison que le régime animal était la source de la maladie et le régime végétal le réparateur.

Il ne faut pas cependant exagérer la part du trop bien vivre dans le développement de la goutte. Les longs travaux d'esprit peuvent occasionner cette affection chez des gens sobres et laborieux. Van Swieten cite un mathématicien auquel la solution d'un problème difficile provoquait sûrement un accès de goutte. Sydenham rapporte que la composi-

tion de son remarquable ouvrage sur la goutte lui occasionna l'accès le plus violent qu'il eût jamais eu.

Par contre, certains riches oisifs n'ont pas nécessairement la goutte, malgré une alimentation recherchée; ils en sont garantis par une sorte de paresse et d'inertie morale, car le système nerveux, qui joue un rôle très important dans la production de la goutte, n'est pas en jeu chez ces apathiques.

Ce rôle du système nerveux consiste plutôt à amener qu'à éloigner les accès de goutte; cependant, si les émotions vives peuvent, comme on a souvent lieu de le constater, donner un accès de goutte dans quelques cas rares, elles ont pu les enrayer. L'histoire rapporte que le grand Condé, dont le tempérament était essentiellement nerveux, se trouvait guéri presque subitement de la goutte, lorsqu'il était sur le point de livrer bataille. Le célèbre Linné, atteint d'une violente attaque de goutte, en fut tout à coup délivré à l'aspect des trésors de botanique qu'un de ses élèves lui rapportait du Canada. On a vu des goutteux guérir subitement quand la foudre écla-

tait près d'eux ou qu'un danger imminent les obligeait à fuir.

Néanmoins ces faits ne sont que des exceptions, en ce qui concerne la foudre surtout ; le plus souvent elle augmente les douleurs des goutteux qui souffrent, et chez un de nos clients elle a provoqué plusieurs fois des accès.

Quoique la goutte soit toujours une maladie chronique, elle se présente sous deux formes si différentes qu'on a admis une goutte *aiguë* et une goutte *chronique*, variétés auxquelles vient se joindre la goutte *viscérale*.

La *goutte aiguë articulaire* à accès vifs, très douloureux, laissant entre eux des intervalles de calme parfait, débutant soixante-dix fois sur cent par le gros orteil, est l'espèce la plus fréquente. Dans la majorité des cas elle est héréditaire, mais souvent aussi elle est acquise, et alors le malade ne vient demander à Contrexéville que l'impunité pour les excès de table auxquels il se hâtera de se livrer aussitôt la station quittée.

Laissant entre eux des intervalles de deux et trois ans, au début, les accès reviennent bientôt tous les ans, puis deux fois par an, au

printemps et à l'automne. Enfin, si un traitement et une hygiène rationnelle n'interviennent pas, survient le passage à l'état chronique.

La *goutte chronique*, qu'on a aussi appelée atonique, parce qu'elle coïncide avec une dépression générale de l'économie, succède à la goutte aiguë, mais elle peut aussi débuter d'emblée.

Les accès sont moins aigus, mais presque en permanence ; au lieu de laisser après leur cessation l'articulation libre, ils la déforment plus ou moins et donnent lieu à ces concrétions tophacées qui laissent échapper des quantités souvent considérables de matière crayeuse (urate de soude).

A son dernier terme la goutte chronique détermine une cachexie caractérisée par une anémie profonde, une faiblesse musculaire extrême et une dépression intense du système nerveux.

La *goutte viscérale* est caractérisée par des phénomènes morbides qui, sous l'influence de la diathèse goutteuse, se développent sur nos organes intérieurs.

Elle peut précéder les accidents articulaires qui se produisent plus tard chez le malade et s'appelle alors goutte *larvée;* elle peut au contraire leur succéder et reçoit alors le nom de goutte *remontée.*

La *goutte larvée* siège surtout sur l'estomac, ce qui a fait dire au professeur Ball, dans sa thèse de concours pour l'agrégation : « La goutte est à l'estomac ce que le rhumatisme est au cœur. » Elle est caractérisée par des troubles dyspeptiques qui ne cèdent le plus souvent que lors de l'apparition d'un accès, après avoir résisté aux traitements *usités.*

La *goutte remontée*, toujours grave, aboutit quelquefois à la mort du malade.

Elle se rencontre surtout chez les individus qui ont abusé des spécifiques, des sangsues ou du froid. Elle siège le plus souvent sur l'estomac ou sur les bronches.

Parmi les autres accidents goutteux en dehors des articulations, nous ne signalerons qu'un cas de l'affection goutteuse de l'œil décrite par Garrod (1), que nous avons observé

(1) Reynolds, *A system of Medicine,* art. GOUT, par Garrod.

chez un client du docteur Bucquoy. Le traitement hydro-minéral de Contrexéville semble avoir pleinement réussi chez ce malade.

Traitement de la goutte. Il comporte deux indications :

1° Soulager l'accès ;

2° En prévenir le retour en modifiant l'état général du malade.

Dans l'accès de goutte, l'école de Sydenham, qui compte de très nombreux partisans, proscrit tous les moyens de soulagement comme dangereux et se borne au précepte de Cullen : patience et flanelle.

Au début de ma pratique, écrit Trousseau dans son *Traité de thérapeutique*, j'ai tenté, comme beaucoup d'autres, de lutter contre le mal ; aujourd'hui je ne fais rien, absolument rien, contre les attaques de goutte aiguë. En plus d'une occasion j'ai eu à me repentir de cette inaction, et j'ai compris combien une thérapeutique active pouvait être périlleuse.

Malgré l'assertion de notre savant maître, nous pensons, avec le docteur Charcot, que le rôle du médecin doit être plus actif, car

l'inertie des hommes de science laisse le champ libre aux empiriques, dont les moyens de soulagement ne guérissent trop souvent qu'au prix de graves accidents.

Néanmoins c'est au médecin ordinaire du malade, qui soigne *un goutteux* et non pas la goutte, à faire un choix dans les diverses médications en se guidant sur la constitution de son malade et en n'employant qu'avec la plus extrême précaution les moyens héroïques, qui, en supprimant l'accès, développent trop souvent des accidents viscéraux toujours graves.

Le *traitement externe* dans l'accès de goutte aiguë renferme une liste de moyens aussi variés que contradictoires dans leurs effets et bien faite pour embarrasser le médecin et le malade. Garrod les déclare inutiles dans la majorité des cas. Cependant il est des accès tellement douloureux qu'il importe de calmer les douleurs.

L'application de laudanum, de belladone, de jusquiame, de mixtures camphrées sur la partie malade, mais surtout l'enveloppement de ouate recouverte de taffetas gommé

sont alors les moyens les plus rationnels.

La *saignée*, autrefois en honneur, est aujourd'hui fort délaissée ; en diminuant la force de réaction, elle prédispose à la goutte chronique. Du reste, elle compte aussi ses victimes, parmi lesquelles le bailli de Suffren, une des gloires de notre marine, qui succomba à Versailles à la suite d'une saignée pratiquée au cours d'un accès suraigu.

L'*eau froide* en affusion sur la partie douloureuse a fait dire que par cette méthode le soulagement n'est jamais aussi certain que le danger.

Le *traitement interne* de la goutte présente aussi un choix nombreux et varié ; nous ne citerons ici que le sulfate de quinine, le colchique, le salicylate de soude et les *eaux minérales, qui seules peuvent, avec l'hygiène, modifier la constitution du goutteux* et l'affranchir du retour des accès.

Le *sulfate de quinine* et l'écorce de frêne, qui avant la découverte du quinquina était employée contre les fièvres intermittentes, ont un effet réel sur la goutte.

Une formule donnée par mon regretté père

dans son journal le *Bulletin de thérapeutique* et préconisée par Becquerel, qui en obtint les meilleurs résultats, est la suivante :

Sulfate de quinine.....	1f,50
Extrait de digitale.....	0f,25
Extrait de semences de colchique.	0f,50
Pour 10 pilules.	

Le *colchique*, auquel la plupart des spécifiques si vantés doivent leur efficacité, a été de tout temps employé contre la goutte. C'est un remède puissant et très actif qui, a fait dire au professeur Bouchardat : « Le colchique peut être rapproché de la digitale et de la strychine; il n'est guère douteux que plusieurs cas cités comme des exemples de goutte remontée ne doivent être rapportés à un empoisonnement par le colchique (1). » Ces effets redoutables du médicament l'ont fait entièrement abandonner par beaucoup de praticiens ; les règles de son administration sont les suivantes :

Employer des doses très faibles ; ne point habituer le malade au médicament; ne pas le

(1) *Annuaire de Thérapeutique*, 1853.

donner au début de l'accès ; ne pas l'administrer dans la goutte atonique.

Néanmoins il est des cas où le colchique même à dose minime n'est pas toléré ; nous en voyons journellement des exemples parmi nos goutteux.

Le *salicylate de soude*, médicament nouveau, a fait récemment tourner les têtes des goutteux, qui voulurent tous en faire l'essai. Les accidents nombreux auxquels il a donné lieu, nous obligent à le ranger parmi les médicaments dangereux. Comme le colchique, il peut supprimer brusquement un accès de goutte ; mais, comme lui aussi, il a occasionné la mort de malades qui en avaient fait usage. Nous devons dire, du reste, que la grande majorité de ces mêmes goutteux y a spontanément renoncé ; notre avis, au sujet de ce médicament, est que son emploi, très utile dans le rhumatisme articulaire aigu, est très dangereux dans la goutte.

Nous avons dit que la seconde indication, dans le traitement de la goutte, était de combattre la diathèse en modifiant l'état général du malade. Ce résultat s'obtiendra par l'em-

ploi de deux moyens qui se complètent : l'hygiène et les eaux minérales.

L'*hygiène du goutteux* est ainsi formulée par M. Charcot : « On recommandera au goutteux de prendre de l'exercice ; il doit être sobre dans son alimentation, mais sans rien exagérer, car autrement il favoriserait le développement de la goutte atonique. On doit lui interdire rigoureusement la bière forte et les vins riches en alcool, mais on lui permettra les bières légères, le bordeaux et le vin de Moselle. Il pourra voyager, le changement de climat est souvent avantageux. Il faut enfin régler l'hygiène de l'esprit, éviter la tristesse, les préoccupations et les excès de travail intellectuel. »

Les *eaux minérales usitées dans la goutte* appartiennent surtout à la categorie des eaux alcalines. « Les alcalins, dit encore le professeur Charcot, et surtout la lithine, administrée à petites doses, à doses très diluées, car l'action de l'eau est très efficace, ont une action remarquable sur la goutte. Ils en éloignent les paroxysmes, ils dissolvent quelquefois et réduisent les dépôts déjà formés et

donnent aux jointures plus de mobilité. »

Or ces résultats sont précisément obtenus par l'eau de Contrexéville ; elle contient, comme l'a démontré l'analyse, la lithine et des alcalins à doses diluées.

Cette dilution est d'une grande importance et contribue à expliquer les succès de Contrexéville là où les eaux alcalines fortes, telles que Carlsbad ou Vichy, avaient échoué.

L'effet tonique et reconstituant de l'eau de la source du Pavillon donnera en particulier des résultats surprenants dans les cas de goutte chronique ; nous avons vu, à Contrexéville, des goutteux quitter des béquilles dont ils ne pouvaient se passer depuis plusieurs années.

Dans les cas de goutte viscérale les résultats ont été aussi satisfaisants.

Du reste, voici à ce sujet l'opinion de médecins éminents ; le premier, le docteur A. Millet, de Tours, venu en 1862, à la suite d'une colique néphrétique, dans notre station, y recouvra la santé et publia un mémoire intitulé : *Une saison à Contrexéville*, auquel nous empruntons le passage suivant :

« Les goutteux abondent à Contrexéville et sont presque en aussi grand nombre que les graveleux. (J'entends ici par goutteux des malades ayant eu un ou plusieurs accès de goutte.) La plupart de ceux que j'y ai vus étaient des malades que Vichy n'avait pas le moins du monde soulagés ; ils étaient venus, confiants dans l'antique réputation de Contrexéville, demander du soulagement à ses eaux, et presque tous s'applaudissaient du choix qu'ils avaient fait.

« Est-il nécessaire de citer des faits ? Je n'aurais que l'embarras du choix, car j'ai vu des malades en grand nombre, marchant, à leur arrivée, soit avec des béquilles, soit appuyés sur des cannes, tant leurs articulations étaient gonflées et douloureuses, aller et venir comme les autres buveurs après avoir passé quelques jours à Contrexéville et avoir suivi les prescriptions de leur médecin. J'ai moi-même envoyé à cette station d'eau minérale des goutteux fort malades, *épuisés ;* ils en ont retiré les plus grands bienfaits. J'ai donc le droit d'exprimer mon opinion aussi nettement, aussi catégoriquement que je le fais, car elle

est basée sur des observations sérieuses, recueillies avec une bonne foi, une impartialité et une sincérité que personne ne saurait suspecter. »

Notre regretté maître le célèbre professeur Trousseau, dans ses leçons sur la goutte professées à l'Hôtel-Dieu en 1861, s'exprimait ainsi :

« Vous savez jusqu'à quelle frénésie on a poussé dans ces derniers temps l'emploi des eaux minérales de Vals, de Vichy et de Carlsbad. Mon opinion est qu'il n'existe pas dans le monde une médication plus dangereuse que celle-là. J'ai certainement vu, pour ma part, plus de cinq cents goutteux ayant été à Vichy et s'en étant horriblement mal trouvés, et je ne sais pas en revanche si mes souvenirs me retraceraient quelques cas isolés d'amélioration réelle. M. Prunelle, qui a longtemps exercé la médecine à Vichy et avec un grand succès, a été le premier à signaler les déplorables conséquences du traitement de la goutte par les alcalins *intus et extra*. Adressez-vous, au contraire, aux eaux faiblement minéralisées, comme celles de Contrexéville, et non seule-

ment vous ne verrez jamais survenir d'accidents, mais vous constaterez dans la grande majorité des cas un sensible amendement. Lorsque la gravelle est liée à la goutte, Contrexéville vous donnera même des résultats thérapeutiques d'une grande valeur. »

Le professeur Charcot, dans ses leçons si remarquables de la Salpêtrière, formule ainsi son opinion (1) : « Les eaux de Contrexéville sont souvent très utiles dans la goutte chronique. Nous les avons administrées plusieurs fois dans les cas de goutte ancienne, avec dépôts tophacés, et les résultats nous ont paru favorables. »

Les douze années écoulées depuis que ces paroles ont été prononcées, ont permis au savant maître, dont l'opinion en matière de goutte fait autorité, de recueillir dans sa clientèle de nombreux exemples de cette assertion.

Enfin un dernier auteur, le docteur Potton, de Lyon, goutteux et combattant, comme il le

(1) Charcot, *Leçons sur les maladies chroniques*, p. 243. Paris, Delahaye, 1868.

dit, *pro domo sua*, fit paraître en juin, juillet et août 1869, dans le journal *Lyon médical*, une série d'articles sur les eaux minérales dans la goutte, et y parle ainsi de la goutte viscérale :

« Une forme de la goutte interne contre laquelle il est nécessaire, rationnel de réagir est celle qui compromet les organes de la digestion ; elle se rencontre chez les sujets obèses, pléthoriques, ou qui usent largement du plaisir de la table, chez les hommes à occupations sédentaires, ou qui sont adonnés aux travaux de cabinet. On voit les membres primitivement endoloris se dégager, mais le ventre demeure embarrassé. Les malades n'accusent pas de douleurs aiguës, mais des phénomènes muqueux ou dyspeptiques que la diète, le régime et la pharmacie combinés sont impuissants à dissiper.

« Chez ces individus, dont le système abdominal offre une prédominance exagérée, la circulation veineuse est entravée, difficile, la constipation permanente ; ces malaises habituels s'accroissent avec l'accès de goutte, persistent après lui, sont évidemment autre

chose qu'un état bilieux, saburral, hémorrhoïdaire. Chroniques, indolents d'abord, ils se transforment quelquefois brusquement; une jetée a lieu sur les viscères, les reins, la vessie, le foie; les souffrances intolérables tiennent alors plutôt des névralgies que des inflammations franches.

« Les réformes dans le régime les mieux entendues, les précautions les plus sages, les moyens médicaux les plus rationnels cessent de répondre à l'attente du médecin. Le principe de la maladie s'oppose à la résolution des symptômes viscéraux. Lorsque les crises aiguës sont passées, c'est encore par les eaux minérales que je cherche à triompher de cet état morbide spécial. Des observations suivies comparatives me conduisent, dans ces désordres organiques et fonctionnels, à conseiller de préférence les eaux *calciques magnésiennes* de Contrexéville. Diurétiques et laxatives, digestives sans fatiguer, elles activent les sécrétions, augmentent la faculté contractile des organes du ventre. A doses élevées, elles deviennent purgatives. Les bases essentielles de leur composition sont la chaux et la magnésie,

qui, de tout temps, ont été réputées comme fondantes, agissant avec énergie dans ce que les anciens appelaient les *obstructions viscérales*. Elles aident directement à la déplétion du système abdominal (1). »

Ces citations nous paraissent suffire amplement à établir l'*efficacité* et, en même temps, l'*innocuité* de Contrexéville dans la goutte ; ce dernier point a une importance énorme lorsqu'on médite la phrase suivante du célèbre médecin anglais qu'on a surnommé le père de la goutte, Sydenham :

« C'est d'après une longue expérience et des observations multipliées que j'affirme hardiment que la plupart de ceux qui meurent de la goutte périssent moins de la maladie que d'un traitement peu réfléchi. »

Les accès de goutte sont certainement supprimés par le colchique, la liqueur Laville, le salicylate de soude, pour ne citer que les médicaments les plus usités ; mais ils reviennent plus douloureux que jamais et se rapprochent de plus en plus, à moins que les mala-

(1) *Lyon médical*, août 1869.

des ne se soumettent à un régime sévère. Mais ce n'est pas ce qui arrive d'ordinaire. Les goutteux, leur attaque avortée, comme l'écrit encore Trousseau, se rient de la goutte et recommencent leur vie d'excès de tout genre; mais, comme il y a un terme à tout, ils finissent par succomber, et cela d'autant plus rapidement qu'ils ont tracassé avec plus de maladresse une affection qu'ils auraient dû savoir supporter.

Ce n'est pas seulement l'abus des spécifiques qui a fait des victimes parmi les goutteux; on doit ranger au même titre l'abus des alcalins, de la soude, de la potasse, de la lithine même, qui à haute dose sont déglobulisants et occasionnent des ravages contre lesquels Trousseau s'élevait avec tant de violence. Il importe de noter que ce n'est qu'à doses diluées qu'ils seront utiles. Néanmoins, quelles que soient les précautions prises, jamais ces médicaments isolés n'atteindront les résultats obtenus avec les eaux minérales de Contrexéville.

Nous ne pouvons publier d'observations dans un livre comme celui-ci; aussi nous bor-

nerons-nous à résumer le plus succinctement possible quelques exemples des résultats du traitement de la goutte à Contrexéville.

Le comte de B..., ancien député, né d'un père goutteux, a un accès de goutte à l'âge de quarante ans; puis pendant vingt-cinq ans les accès, au nombre d'un à deux par an, durant en dernier lieu jusqu'à trois mois, ont envahi les pieds, les genoux, les poignets et les coudes. Divers traitements thermaux sans résultats, entre autres Plombières, Schinznack, Cauterets. Un accès de goutte viscérale met en 1866 la vie du malade en danger. En 1867 première saison à la source du Pavillon, légère poussée goutteuse qui n'alite pas le malade et n'interrompt pas la cure; plus d'accès de goutte pendant l'année suivante, santé générale raffermie, état général excellent; retour à Contrexéville et disparition des accès jusqu'en 1874, où le malade cessa de venir à la source.

M. R..., premier accès de goutte aiguë à l'âge de trente-trois ans, un accès chaque année pendant cinq ans dans l'un ou l'autre orteil; première saison à Contrexéville

en 1867 ; neuf autres cures à la source du Pavillon ; jusqu'en 1878, pas un seul accès depuis 1867.

M. B..., dix ans de goutte articulaire avec dyspepsie, un accès par an, huit saisons consécutives à Contrexéville, 1869-78 ; un seul accès de six jours en huit ans, malgré des écarts de régime ; fonctions digestives rétablies complètement.

M. L. S..., goutteux depuis vingt-huit années, pas d'accès de goutte depuis 1871 à 1878 ; cure hydro-minérale chaque année depuis 1868.

M. P..., goutte à manifestations viscérales graves, envoyé à Contrexéville en 1873 par M. Charcot ; pas d'accès pendant quatre ans ; une imprudence en ramène un pendant l'hiver 1877-78, alors qu'avant les visites annuelles à la source du Pavillon les accès avaient lieu chaque année.

Nous pourrions multiplier ces exemples et citer, parmi les goutteux que nous avons soignés depuis douze ans à Contrexéville, des résultats aussi satisfaisants ; mais nous pensons qu'ils suffiront à édifier le lecteur sur la valeur

de la source du Pavillon dans le traitement de la goutte.

Nous ajouterons que, quelque satisfaisants que soient les résultats obtenus, ils seraient encore plus remarquables si nous pouvions amener tous les malades à modifier leur hygiène; mais la plupart d'entre eux ne viennent demander au traitement hydro-minéral qu'une impunité pour les excès à venir !

La gravelle.

La gravelle est une maladie qui détermine la formation, aux dépens de l'urine, de corps de forme et de volume variable dont la consistance varie avec la composition.

Elle comprend trois variétés principales : les gravelles, *urique*, *oxalique*, *phosphatique*, auxquelles viennent se joindre les gravelles de cystine, de xanthine et la gravelle pileuse, fort rares toutes les trois.

La *gravelle d'acide urique* est de beaucoup la plus fréquente ; c'est elle que l'on rencontre le plus communément à Contrexéville.

Au début de la maladie on constate dans les urines la présence du sable rouge-brique si connu à Contrexéville. Si le malade n'a pas tenu compte de ce premier avertissement et a négligé de modifier son hygiène, ces sables s'agglomèrent bientôt pour former de petits graviers dont la taille varie du grain de millet au noyau de datte et dont le passage peut déterminer ces crises si douloureuses connues sous le nom de *coliques néphrétiques*.

Enfin, si le gravier dont le passage du rein à la vessie a déterminé la colique n'est pas expulsé, il donne lieu dans la vessie à la formation d'une *pierre*, soit par l'adjonction d'éléments de même nature, soit par l'irritation qu'il détermine dans la vessie et la décomposition de l'urine qui en sera la conséquence.

Les causes qui produisent la gravelle urique sont par ordre de fréquence les suivantes :

L'*hérédité*, dans un tiers des cas observés. — Elle est malheureusement trop démontrée pour qu'il soit nécessaire de la prouver ; j'ai vu entre autres en 1874 le fils et le petit-fils de la princesse B..., venue elle-même cinquante ans auparavant à Contrexéville, tous trois at-

teints de gravelle urique. Elle se manifeste généralement après l'âge de trente ans ; cependant nous avons vu à Contrexéville une quinzaine d'enfants et beaucoup plus de jeunes gens atteints de gravelle héréditaire ; à titre d'exception nous signalerons un cas de gravelle avec véritables crises néphrétiques chez un enfant de moins d'un an. (Voir à ce sujet le mémoire déjà cité, p. 11.)

Les *troubles des fonctions digestives* viennent ensuite par ordre de fréquence dans la production de la gravelle urique : lorsqu'un malade qui par son régime alimentaire et son genre de vie semble ne devoir jamais être atteint de gravelle et pourtant en souffre, on observe le plus souvent des troubles de la digestion remontant à plusieurs années, que la quantité d'acide urique diminue lorsque les digestions sont bonnes et augmente lorsqu'elles sont manvaises. Enfin, sous l'influence du traitement à Contrexéville on voit en même temps s'amender l'estomac et les reins.

L'*excès d'alimentation* est la cause la plus connue et la moins discutée de la diathèse urique. La quantité et surtout la qualité des

aliments amènent cet excès de recettes sur les dépenses de l'économie, qui se traduit par l'inévitable acide urique.

Le *défaut d'exercice* est, par ordre de fréquence, la quatrième cause de la diathèse urique. C'est dans cette catégorie que se rangent les habitants des grandes villes, de Paris en particulier, que leurs habitudes, leurs goûts ou leur profession retiennent sédentaires plus qu'il ne le conviendrait dans l'intérêt de leur santé. Certes, ces même malades pèchent quelquefois aussi par un excès d'alimentation ou plutôt par une nourriture trop succulente; mais parmi eux il en est qui, enchaînés par leur profession à un travail de bureau, ont beau se priver du côté de la table et mener un régime sévère, l'absence d'exercice musculaire ne leur permet qu'une élaboration incomplète de leurs aliments et les condamne à rester graveleux.

Les *émotions morales violentes* peuvent dans quelques cas rares occasionner l'apparition brusque de la gravelle.

Nous n'avons enfin observé qu'un seul cas de gravelle, chez un enfant de treize ans, qui

pût se rapporté à une chute sur les reins, cause signalée surtout par Wilson, auteur anglais, et tout à fait exceptionnelle.

La *gravelle oxalique* est constituée par l'oxalate de chaux. Ce sel est blanc et transparent, il forme des graviers composés de lames tranchantes qui déterminent l'érosion des parties avec lesquelles elles sont en contact; le sang qui en résulte leur communique bientôt une couleur noirâtre ; ils prennent alors cet aspect mamelonné qui leur a valu le nom de calculs mûraux, de leur analogie avec le fruit du mûrier. Ces calculs peuvent atteindre dans la vessie des dimensions considérables.

L'oxalate de chaux se rencontre souvent associé à l'acide urique, j'ai trouvé les cristaux caractéristiques de ce sel dans près du tiers des urines de graveleux uriques que j'ai examinées au microscope.

Les causes qui le produisent sont sensiblement les mêmes que pour la gravelle urique, mais il se produit surtout chez les personnes qui font abus de l'oseille ; il n'est cependant pas rare de rencontrer des individus qui, sous le prétexte de se rafraîchir, en consomment

des quantités considérables ; il faut les avertir du danger auquel ils s'exposent en faisant un abus immodéré de ce végétal. Un ambassadeur, grand ami de la table, avait été envoyé en mission dans un pays où le goût de la bonne chère était très répandu. Il avait donné et reçu nombre de dîners officiels dans lesquels il s'était montré diplomate habile et gastronome raffiné. Une révolution survient, et notre ambassadeur rentre dans la vie privée. Se souvenant qu'il a suivi un régime trop excitant, il veut y remédier par un régime qui le rafraîchira : en conséquence il prend la ferme résolution de manger à lui tout seul, et tous les jours, un grand plat d'oseille, et tient parole pendant plus de onze mois. Au bout de ce temps, il éprouve de la douleur dans les reins et dans les uretères, et bientôt il rend un calcul unique d'oxalate de chaux.

J'ai pu, chez un jeune Américain, être témoin du même fait à la suite d'abus de tomates vertes. Venu à Contrexéville, je constatai dans sa vessie la présence d'un gravier de la grosseur d'une noisette, dont le regretté docteur Dolbeau le débarrassa en une séance de

lithotritie. Il était formé entièrement d'oxalate de chaux et dû évidemment à l'abus d'un légume qui contient ce sel tout formé.

Les haricots verts renferment également l'oxalate de chaux dans leur cosse et devront être interdits. On le rencontre encore dans la rhubarbe, le gingembre, les fruits encore verts, le cresson d'eau et les vrilles de la vigne.

La gravelle détermine du côté des reins des douleurs d'une intensité variable : souvent presque nulles, quelquefois se bornant à une simple pesanteur, elles peuvent chez certains malades être accrues par la marche, la voiture, l'exercice du cheval. Elles s'irradient souvent dans la direction de l'uretère et peuvent augmenter d'intensité par un temps humide ou après une mauvaise digestion. Enfin la présence des graviers peut déterminer quelques troubles plus ou moins douloureux dans la miction.

La migration et l'expulsion des graviers sont, nous l'avons dit, plus ou moins faciles. Les douleurs qu'elles déterminent ne sont nullement en rapport avec les produits expulsés.

Nous avons vu des graviers volumineux rendus sans en avoir provoqué, tandis que d'autres, dont le volume n'excédait pas celui d'un grain de millet, avaient déterminé une colique néphrétique.

Toutefois à Contrexéville, où chaque matin de nombreux graviers sont expulsés par les malades, ce passage se fait sans aucune douleur dans la très grande majorité des cas. Ce

Fig. 1. Trois graviers expulsés à Contrexéville.

n'est qu'une fois sur cent que leur passage détermine, pendant la cure, une crise douloureuse, et cependant les graviers atteignent quelquefois des dimensions relativement considérables, si on les compare au diamètre du canal qu'ils parcourent. La figure ci-dessus représente des graviers dessinés d'après na-

ture, expulsés sans crise par trois malades différents pendant le traitement à Contrexéville; nous devons dire toutefois que ce ne sont pas les plus volumineux que nous ayons recueillis, mais les propriétaires de ceux-ci n'ont pas voulu s'en dessaisir à notre profit.

La *colique néphrétique* débute toujours subitement; aussi, lorsqu'elle survient pour la première fois, donne-t-elle souvent lieu à des erreurs de diagnostic. Voici ses caractères : douleur atroce, subite, siégeant à la région rénale, d'un seul côté, et s'irradiant vers le bas-ventre; nausées, efforts plus ou moins répétés de vomissement; rétraction du testicule correspondant.

Quoique continue, elle présente des exacerbations pendant lesquelles le malade crie, se roule par terre, puis regagne son lit, essaye de marcher et se plaint de nouveau. La douleur est tellement vive, que le malade la localise difficilement, il la place souvent dans l'abdomen et induit ainsi en erreur un médecin appelé auprès de lui pour la première fois. La crise cesse d'ordinaire brusquement, en laissant, bien entendu, après elle une pros-

tration plus ou moins grande, suivant sa durée.

Celle-ci est le plus habituellement de quelques heures, mais nous avons vu de nombreux malades chez lesquels elle avait duré vingt-quatre, trente et jusqu'à cinquante heures et plus.

Elle cesse le plus souvent par la chute du gravier dans la vessie. Néanmoins on observe quelquefois des coliques sans expulsion, et le même gravier peut en occasionner plusieurs. Il est vrai de dire que souvent aussi ils sont rendus sans que le malade s'en aperçoive, surtout si la colique a été méconnue.

Le plus souvent, c'est de six à vingt-quatre heures après la crise que survient l'émission du gravier; mais on voit des concrétions séjourner deux ou trois mois dans la vessie avant d'être expulsées. J'ai recueilli plusieurs exemples de malades venus à Contrexéville peu après une colique néphrétique et dont le gravier n'a été expulsé que vers la fin du traitement et même après la cure terminée.

Certains phénomènes dysuriques accompagnent la colique néphrétique : la miction est

le plus souvent suspendue; quelquefois il y a des envies d'uriner fréquentes. L'urine, toujours rare, est tantôt limpide, tantôt trouble et sanglante.

Le *traitement rationnel* de la colique néphrétique consisterait à déterminer l'expulsion du gravier, mais il est le plus souvent impossible d'y songer, car les nausées et les vomissements ne permettent l'ingestion d'aucune boisson. C'est donc aux moyens externes qu'il faut s'adresser pour soulager les malades. Nous citerons d'abord les cataplasmes, les sinapismes, l'application de serviettes chaudes, le chloroforme sur de la ouate, d'un emploi facile et rapide, la glace pilée appliquée dans une vessie *loco dolenti*, qui a donné d'excellents résultats, les lavements laudanisés, les saignées locales, sangsues ou ventouses. — Tous ces moyens soulagent le plus souvent, mais le soulagement n'est, en général, malheureusement pas de longue durée.

L'hydrate de chloral, soit en potion, soit en lavements, a donné chez certains malades des résultats décisifs.

Un moyen aujourd'hui usité par tous les

praticiens, mais qui n'était pas connu à Contrexéville il y a douze ans, époque à laquelle nous l'avons, le premier, employé dans cette station, semble devoir l'emporter sur ceux que nous venons d'énumérer : nous voulons parler de l'injection sous-cutanée de morphine, qui réussit le plus souvent à apaiser la crise. Dans les cas rares où ce moyen échoue ou lorsque le malade ne peut supporter la morphine, on aura recours, comme nous l'avons fait avec succès en 1878, à l'injection sous-cutanée de chloroforme.

Lorsque, par un de ces divers modes de traitement, on a réussi à calmer une colique néphrétique, le rôle du médecin n'est pas terminé ; il importe alors d'en prévenir le retour. Nous allons lui dicter sa conduite, ou plutôt remettre ce soin à la plume autorisée de M. Durand-Fardel, inspecteur des sources d'Hauterive, à Vichy, dont les travaux sur les eaux minérales et les maladies chroniques ont une légitime autorité :

« Dans les cas de douleurs rénales, de disposition au retour des coliques néphrétiques, ou dans les cas moins simples où les douleurs

persistantes et les urines troubles annoncent un certain degré d'inflammation ou de catarrhe vers le rein, les eaux de Contrexéville, transportées s'il le faut, mais surtout prises sur place, sont tout à fait indiquées. Les eaux minérales bicarbonatées et notablement minéralisées, et Vichy en particulier, sont au contraire contre-indiquées alors. Il faut insister sur ce sujet, qui n'est pas assez connu de la généralité des médecins (1). »

Pour le traitement de la gravelle oxalique, les exemples que nous observons tous les jours à Contrexéville confirment absolument la manière de voir de M. le professeur Bouchardat, qui, dans son mémoire de 1867, dit : « J'ai toujours, dans le traitement de l'oxalurie, *préféré les eaux alcalines calcaires aux eaux alcalines sodiques*. Je possède plusieurs observations témoignant de l'incontestable utilité des eaux de Contrexéville. »

La *gravelle phosphatique* est primitive ou secondaire.

(1) Durand-Fardel, *Traité pratique des maladies chroniques*. Paris, 1868, t. I, p. 145.

Primitive, elle se forme dans le rein et donne lieu à des graviers blancs, dont le passage détermine des coliques néphrétiques.

Secondaire, elle se forme dans la vessie lorsque l'urine est devenue alcaline, soit par l'abus d'alcalins énergiques ou un régime exclusivement végétal.

Les pierres qui en résultent sont plus friables que les précédentes, mais elles se produisent avec une extrême facilité.

L'urine est toujours, dans ce genre de gravelle, moins acide que l'urine normale; elle est fortement alcaline dans la gravelle phosphatique secondaire.

La gravelle blanche se rencontre chez des individus anémiés et débilités, elle nécessite un régime alimentaire diamétralement opposé à celui de la gravelle rouge ; il importe donc d'être bien fixé sur la nature de la gravelle avant de suivre un régime qui, mal appliqué, aggraverait considérablement la maladie.

J'ai le premier, dans mon mémoire cité plus haut, signalé l'existence de la gravelle phosphatique *rénale*, jusque-là rattachée par tous les auteurs aux accidents vésicaux de la gra-

velle phosphatique secondaire. Les faits qui ont surtout attiré mon attention à cet égard, sont ceux que j'ai pu observer sur des marins revenant de Cochinchine et du Sénégal, et qui avaient été profondément anémiés par les pays chauds.

Sans entrer dans des développements, déplacés dans ce livre et rapportés d'ailleurs dans mon travail sur les causes de la gravelle, je dirai seulement que si on a pu dire avec raison que dans dans la gravelle urique il y avait excès de recettes sur les dépenses, on peut dire avec non moins de raison que chez ces marins, qui ont été exposés à des climats meurtriers pour les Européens, qui ont profondément altéré leur constitution, il y a *excès de dépenses sur les recettes*.

Depuis l'apparition de ce travail, des médecins et des professeurs des écoles de médecine de marine m'ont confirmé dans ma manière de voir et promis des matériaux pour terminer cette étude, que l'absence d'hôpital militaire à Contrexéville rend particulièrement difficile.

Ces graviers phosphatiques formés dans le

rein des individus anémiés qui, par suite d'une véritable dénutrition, brûlent leurs matières organiques et laissent déposer les matières minérales de leur économie, donnent lieu, comme les graviers uriques et oxaliques, à des coliques néphrétiques. Ces coliques diffèrent un peu suivant la nature de la gravelle, je pense devoir indiquer ce que l'expérience m'a appris à ce sujet.

Le sang qui apparaît avant ou pendant la crise dans les urines, est rare dans la gravelle urique et, au contraire, constant lors de l'émission d'un gravier oxalique ; les symptômes que détermine le passage de ces deux graviers sont d'ailleurs les mêmes et correspondent au tableau que nous en avons tracé.

Il en est autrement pour les graviers phosphatiques ; alors point d'hématurie et des crises moins aiguës, mais aussi beaucoup plus longues. J'ai vu des crises de cette nature durer huit jours avant que le gravier soit expulsé. Les douleurs sont plus localisées au rein, alors que dans la gravelle urique et oxalique le malade ne sait quelquefois où est le point le plus douloureux ; on la place au con-

traire dans le flanc, ce qui explique les nombreuses erreurs de diagnostic, d'ailleurs faciles à commettre.

La gravelle *phosphatique secondaire* est produite par les deux causes suivantes :

1° Lorsqu'il y a fermentation de l'urine avant son émission ;

2° Lorsque l'abus d'alcalins énergiques ou un régime exclusivement végétal a rendu l'urine alcaline.

La fermentation ammoniacale de l'urine est occasionnée par le développement du ferment décrit par M. Pasteur, et porté dans l'économie soit par les voies circulatoires et respiratoires, soit quelquefois aussi par un instrument introduit dans la vessie.

Les causes de l'alcalinité de l'urine sont les suivantes, et le dépôt de phosphates aura lieu, quelle que soit la la cause de l'alcalinité, dit M. Bouchardat, que nous allons citer textuellement :

« *Ingesta.* — L'usage et surtout l'abus des alcalins, bicarbonates de soude, de potasse, des sels de soude et de potasse dont l'acide est organique, des eaux alcalines (Vichy et Vals),

favorisent le dépôt des phosphates dans la vessie. Une nourriture dans laquelle il rentre beaucoup de fruits, d'herbes, de pommes de terre, de fraises, produit le même effet en rendant les urines alcalines.

« *Vessie se vidant mal.* — Ces ingesta ne produisent pas les mêmes effets chez les différents sujets, parce que chez les uns la vessie est saine et se vide complètement, tandis que chez les autres cette même vessie, paralysée ou enflammée, a perdu sa force contractile et alors elle ne peut se vider qu'incomplètement par la seule action des muscles abdominaux.

« C'est pourquoi ces calculs se rencontrent fréquemment chez les vieillards dont les voies urinaires sont malades et chez lesquels l'émission de l'urine peut être gênée par diverses causes, telles que les paralysies, les inflammations chroniques, les rétrécissements de l'urèthre, les hypertrophies de la prostate. »

L'indication thérapeutique dans le traitement de la gravelle blanche est donc de rendre à l'urine son acidité et sa limpidité, tout

en tonifiant l'état général du malade, toujours plus ou moins débilité.

Sans insister sur l'effet tonique et reconstituant bien connu qui résulte toujours de la cure de Contrexéville, nous attirerons plus spécialement l'attention sur ce fait, qui paraît au premier abord inexplicable : *l'eau alcaline de la source du Pavillon ramène à leur acidité normale des urines alcalines*. L'explication en est cependant des plus simples : c'est en supprimant l'inflammation locale, dans la majeure partie des cas, seule cause de cette alcalinité, que le traitement hydro-minéral ramène le liquide à ses conditions normales, qui sont, on le sait, l'acidité.

Aucun moyen de traitement, soit par les acides minéraux, soit par les balsamiques, ne donnera des résultats comparables à ceux que l'on obtient à Contrexéville.

Voici, du reste, l'opinion émise en 1857 par M. Leroy d'Etiolles fils, qui exerçait alors à Vichy :

« Les eaux carbonatées calcaires, telles que celles de Contrexéville, conviennent mieux à la gravelle phosphatique. En effet, dans cette

affection, l'urine est ammoniacale, irritante et caustique pour la muqueuse de la vessie, dont l'inflammation, fournissant le muco-pus, devient à son tour une cause d'alcalinité et de catarrhe, véritable cercle vicieux pathologique duquel on ne peut sortir sans changer d'abord la nature de l'urine. Eh bien! chose remarquable et avérée, mais inexpliquée jusqu'à ce jour, les eaux de Contrexéville, qui contiennent des carbonates de chaux et de magnésie, joints à de la silice soluble et à de l'oxygène libre, rendent à l'urine son acidité normale mieux que ne le font toutes les limonades minérales, que l'on prend en grande quantié sans effet (1). »

Enfin M. le docteur Caudmont, le spécialiste éminent récemment enlevé à la science, formulait ainsi son jugement dans une leçon professée à l'Ecole pratique de Paris :

« Les eaux de Contrexéville méritent, dit-il, la haute réputation dont elles jouissent en ce qui concerne le traitement des maladies

(1) *Etudes sur la gravelle,* brochure in-8, Paris, 1857, p. 73.

des voies urinaires. Il est incontestable que, dans un certain nombre de ces affections, elles donnent des résultats que certains malades et même quelques médecins qualifient de merveilleux, mais que je me contenterai d'appeler *remarquables*, pour ne pas faire peser sur elles une exagération qui serait certainemeut nuisible à leur renommée au milieu du corps médical. Dans le cas de gravelle, elles ont une spécialité d'action qui est bien démontrée et qui reste la même dans toutes les espèces, que ce soit de l'acide urique, de l'oxalate de chaux ou des phosphates. Eu égard à la gravelle urique, elles modifient soit l'état général de l'individu, soit la vitalité des reins, de telle sorte que la diathèse urique cesse d'exercer son influence sur la composition de l'urine ou du moins qu'elle ne l'exerce plus avec la même énergie. Les graveleux qui ont été à Contrexéville éprouvent toujours à la suite de leur voyage une grande amélioration dans la fréquence des crises de coliques néphrétiques, quelquefois même ils reviennent débarrassés à tout jamais. »

Gravelles rares.

Gravelle pileuse. — Elle est caractérisée par la présence de poils dans les urines. Dans les trois cas que nous avons obervés, les malades rendaient en même temps de l'acide urique ; c'est donc le traitement de la gravelle qu'il importait de constituer, sans se préoccuper des poils, dont l'existence, quoique signalée pour la première fois par Hippocrate lui-même, n'a pas encore été expliquée d'une manière satisfaisante.

Gravelle de xanthine. — Elle se rapproche de la gravelle urique, nous n'en avons jamais vu un seul exemple.

Gravelle de cystine. — Fort rare aussi, elle donne naissance à des graviers jaunâtres qui brûlent en répandant une odeur alliacée; dans les deux cas observés par nous à Contrexéville, il y avait du sable urique en même temps que des graviers de cystine. On ne sait pas d'où provient ce corps éminemment riche en soufre.

Ces trois variétés de gravelle nécessitent

donc le traitement et le régime de la gravelle urique.

Le *gravelle de carbonate de chaux,* au contraire, se rapproche de la gravelle phosphatique, avec laquelle on la rencontre associée. Elle est très rare, et son origine comme son traitement doivent être ceux de la gravelle de phosphate de chaux.

L'étendue de ce guide ne nous permet guère de rapporter des observations détaillées ; les résultats obtenus à Contrexéville dans la gravelle sont si connus et si décisifs lorsque le malade consent à suivre l'hygiène commandée par sa maladie, qu'il nous paraît inutile d'insister.

Même dans certains cas où le malade n'a pu modifier son hygiène, le retour aux eaux chaque année a suffi à prévenir les rechutes, comme le démontre l'exemple suivant :

M. X.. , homme de cinquante-deux ans, occupe à Paris une position importante dans l'administration. Quinze ans de vie de bureau ont amené chez ce malade, fort robuste, d'ailleurs, l'apparition de la gravelle ; après une première crise néphrétique survenue en 1865,

son médecin, le docteur Denis, l'envoya cette même année passer une saison à Vichy; dans l'hiver suivant nouvelle colique néphrétique exceptionnellement violente, car elle dure cinquante-deux heures consécutives et pendant sa durée les cheveux du malade blanchirent brusquement.

Nouvelle cure à Vichy en 1866, que le malade tolère difficilement et qui le débilite à ce point, que lorsque la même année son médecin jugea utile, tant pour combattre l'affaiblissement général que pour prévenir le retour des coliques, de l'envoyer à Contrexéville, il y arriva appuyé sur deux cannes. Le traitement à la source du Pavillon répondit entièrement à ces deux indications, car M. X... put faire bientôt de longues promenades à Contrexéville même, et, revenu dans cette station chaque année, il n'eut, malgré ses occupations sédentaires, qui continuèrent à la retenir chaque jour de dix heures à cinq heures, aucune nouvelle crise depuis 1866, c'est-à-dire depuis treize années consécutives.

De la pierre.

Beaucoup de calculeux se rendent à Contrexéville pour prévenir la récidive de cette douloureuse maladie ; d'autres qui ont la pierre sans le savoir sont éclairés sur leur état par l'action de l'eau minérale, qui en les renseignant leur permet de se faire opérer avant que l'irritation consécutive à la présence prolongée du calcul ait compromis le succès de l'opération.

Il sera, pensons-nous, utile aux uns et aux autres de savoir comment se forme la pierre et quelle est la conduite à tenir pour l'éviter.

Quand un gravier formé dans les reins arrive dans la vessie, il amène immédiatement un soulagement aux douleurs que causait sa migration à travers l'uretère. Sa chute dans la vessie est quelquefois perçue par le malade ; mais, le plus souvent, c'est la rémission des douleurs néphrétiques qui indique l'arrivée du gravier dans le réservoir urinaire, et alors de deux choses l'une :

1° Le gravier est expulsé par l'urèthre ;

2° Il se développe dans la vessie et nécessite une opération.

Cette expulsion du gravier se fait ordinairement facilement, et souvent le malade ne s'aperçoit qu'il a rendu un gravier qu'en entendant le choc de celui-ci dans son vase. Je suis certain de rester au-dessous de la vérité en disant que deux cents graviers sont expulsés chaque année à Contrexéville par les malades, qui, le plus souvent, ne les recueillent même pas. Leur volume, plus ou moins considérable, atteint parfois la dimension d'un haricot ou d'un noyau de datte chez l'homme; chez la femme, des pierres volumineuses peuvent être expulsées sans opération. C'est, du reste, à un fait de ce genre que la source de Pavillon doit sa réputation.

Si au contraire le malade, pour une cause quelconque, conserve un gravier dans sa vessie, celui-ci deviendra le noyau d'une pierre qui se développera par l'un des deux mécanismes suivants :

1° *Par l'adhésion à la concrétion primitive d'éléments de même nature;*

2° *Par le dépôt autour d'un gravier d'autres*

sels de l'urine, et, en particulier, de phosphates alcalins.

Il n'est pas nécessaire d'entrer dans de longues explications pour faire comprendre par quel mécanisme un gravier séjournant dans la vessie peut s'accroître par l'adjonction d'éléments de même nature.

Dans la gravelle urique, par exemple, le sable, au lieu d'être entraîné par les urines, se dépose à la surface du gravier, à laquelle il adhère d'abord peu intimement, pour prendre ensuite une consistance plus ou moins considérable.

A cette période l'eau de Contrexéville, en désagrégeant les couches de nouvelle formation, peut encore rendre des services, et si le calcul est peu volumineux, permettre sa sortie par les voies naturelles.

La formation d'une pierre autour d'un gravier venu du rein par l'adjonction de couches phosphatiques se fera :

a. Lorsqu'une inflammation catarrhale de la vessie est accompagnée de fermentation ammoniacale de l'urine, qui en fait précipiter les phosphates normaux ;

b. Lorsque l'abus des alcalins énergiques (bicarbonate de soude, carbonate de lithine, eau de Vichy, de Vals, de Carlsbad), en rendant l'urine alcaline, permet aux phosphates de se précipiter et de s'agglomérer autour du noyau préexistant.

Dans le premier cas, fréquent surtout chez les vieillards qui vident incomplètement leur vessie, l'urine devenue alcaline par la fermentation laisse déposer les phosphates qu'elle contient normalement et qui sont dissous dans une urine acide, et ces éléments solides se groupent autour du gravier par le mécanisme suivant :

« Un calcul a presque toujours son origine dans un grain d'acide urique. Une fois descendu dans la vessie, ce sédiment étranger devient comme un centre d'attraction pour les éléments solides qui se trouvent dissous dans l'urine ; la partie la moins soluble de ces éléments se précipite peu à peu à la surface et grossit successivement son volume par la superposition de couches nouvelles. » (Louis Figuier, *Thèse de concours pour l'agrégation en médecine.*)

C'est d'ailleurs par le même mécanisme que l'usage des alcalins énergiques donnera, s'il existe un gravier dans la vessie, naissance à un calcul en faisant précipiter les phosphates; voici du reste ce que dit à ce sujet M. le professeur Bouchardat :

« Les phosphates terreux se déposent dans les urines alcalines, quelle que soit la cause de cette alcalinité. L'usage et surtout l'abus des alcalins, bicarbonates de soude, de potasse, des sels de potasse ou de soude dont l'acide est organique, des eaux alcalines (exemple : de Vichy, de Vals, de Carlsbad), favorisent le dépôt des phosphates dans la vessie.

« Le traitement de la gravelle par les alcalins doit être surveillé; la réaction des urines doit être souvent interrogée, pour ne pas substituer une gravelle phosphatique à une gravelle urique », nous dit le docteur Jaccoud. (*Pathologie int.*, t. II, p. 536.)

Enfin, M. Leroy d'Étiolles fils, dans son *Traité pratique de la gravelle* (p. 536), après avoir parlé de quatre malades qu'il a opérés à Vichy, où ils s'étaient rendus dans l'espoir

que le traitement alcalin dissoudrait les calculs, ajoute :

« L'examen des fragments de pierre rendus par ces différents malades m'a mis à même de vérifier un fait déjà signalé par mon père et dont j'ai dit un mot à propos de l'influence du régime et du traitement sur la nature des concrétions. Certaines couches de ces calculs étaient plus pâles que les autres; celui de Borda (un des malades opérés qui avaient été quatre années à Vichy) en avait de tout à fait blanches; c'étaient des couches formées à la surface du calcul pendant la durée du traitement alcalin. Lorsque le malade cesse le traitement alcalin et reprend son genre de vie habituel, le calcul continue à grossir, mais les couches de nouvelle formation sont alors de même nature que le noyau primitif. Un nouveau traitement alcalin donne lieu à une nouvelle couche blanchâtre, et ainsi de suite.»

Et il ajoute plus loin : « Chez les malades que je viens de citer, il n'y avait pas de catarrhe vésical. »

Il n'y a donc, dans ces exemples, pas de

doute possible sur le rôle de l'eau de Vichy dans le développement des calculs.

Passons maintenant à l'examen d'un fait qui nous est personnel.

M. Peyronnet, pharmacien à Saint-Symphorien (Loire), m'est adressé de Lyon par le docteur Ollier, le 6 juillet 1875. Ce malade, homme de quarante-sept ans, de constitution robuste, est depuis vingt ans atteint de dyspepsie flatulente compliquée, en 1870, d'accidents intestinaux. Il commença à expulser, l'année suivante, sans douleur, des graviers d'acide urique et fit usage d'eau de Vals pour combattre l'apparition de cette diathèse. En 1873, le malade, sujet à des hématuries après la moindre marche, se fit explorer, et on constata la présence d'un calcul qui mesurait 11 millimètres de diamètre; malheureusement, la sensibilité de la vessie ne permit point de faire l'opération, et le malade se rendit à Vichy, croyant calmer ses douleurs et se faire opérer au retour. Malgré un traitement très prudent et très modéré, ayant consisté en quelques bains et très peu de boisson, l'irritation vésicale augmenta, et M. Peyron-

net dut cesser le traitement et ajourner l'opération.

Le malade, pharmacien et familier avec les théories médicales, se fit alors le raisonnement suivant :

« Ne pouvant être opéré, je veux faire en sorte que ma pierre ne grossisse pas ; puisque je continue à produire de l'acide urique, je dois neutraliser cet excès d'acide urique par des alcalins. » Et il se mit à ingérer simultanément du carbonate de lithine et de l'eau de Vichy, source des Célestins, ou de Vals, source Vivaraise n° 7.

En juillet 1874, une nouvelle exploration faite par M. Ollier montrait que la pierre avait un diamètre de 35 millimètres. Le malade fut débarrassé, après quatorze séances de lithotritie, d'un calcul dont *le noyau était composé d'acide urique et les couches périphériques de phosphates alcalins.* Les suites de l'opération furent des plus heureuses, et les urines, examinées à l'arrivée à Contrexéville, ne contenaient que quelques cristaux d'acide urique et d'oxalate de chaux, ainsi que de l'urate de soude.

Il serait difficile de rencontrer un exemple plus frappant de l'effet des alcalins sur un noyau d'acide urique ; les deux mensurations des calculs, avant et après l'opération, donnent exactement la mesure de l'augmentation que ce traitement a fait subir à la concrétion. Ajoutons enfin que le malade a, depuis sa première cure à Contrexéville, renouvelée l'année suivante, joui d'une santé excellente.

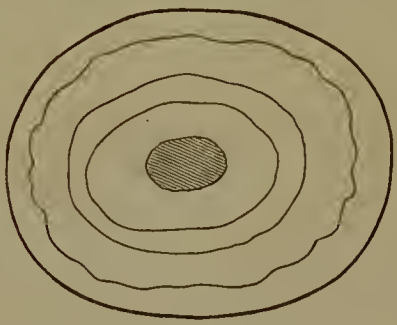

Fig. 2.
Figure schématique représentant la pierre de Napoléon III.

Un autre exemple, qui ne vient pas de notre pratique à Contrexéville, nous a été fourni par sir Henry Thompson. Il s'agit de la pierre

de l'empereur Napoléon III, dont le chirurgien anglais nous a montré des fragments peu après l'opération. Ces fragments représentaient environ la moitié d'une concrétion, dont le volume dépassait celui d'une grosse noix et qui avait eu à peu près la forme ci-contre (fig. 2).

On sait que l'opération ne put pas être terminée et que la lithotritie n'avait fait que la moitié de son œuvre lorsque le malade succomba. Le centre de ce calcul était formé d'acide urique et d'urates, les couches périphériques de phosphates.

Le chirurgien anglais est d'avis que les alcalins, l'eau de Vichy en particulier, ont amené la formation de ces couches périphériques, encore augmentées dans les derniers temps par une irritation de la vessie. Celles qui correspondaient à la période de la guerre et des fatigues que l'exercice du cheval devait déterminer chez le malade dans de semblables conditions étaient, comme nous l'a fait voir l'opérateur, irrégulières et rugueuses ; au contraire, les dernières couches, qui correspondaient à la période de repos de Wil-

hemlshœhe et de Chislehurst, étaient lisses et régulièrement stratifiées.

Cette pierre célèbre vient donc aussi corroborer cette assertion : *que l'usage des alcalins énergiques* amènera la formation de la pierre s'il se rencontre dans la vessie un petit gravier urique, centre d'attraction pour les phosphates de l'urine qui se précipitent lorsque l'urine est alcaline. A Contrexéville, au contraire, le gravier urique sera expulsé s'il est susceptible de passer par les voies naturelles, ou sera révélé de suite, comme le reconnaissent d'ailleurs tous les auteurs spéciaux.

« Les eaux de Contrexéville, dit M. Mallez, ont une triple action : action chimique sur la masse du sang, comme le démontrent leurs effets dans la goutte et la diathèse urique ; action dynamique ou expulsive sur le rein, qu'elles débarrassent, avec une rapidité et une puissance incomparables, des concrétions lithiques, sables, graviers ou calculs qui se forment dans cet organe et qui s'y arrêtent. Leur efficacité dans la gravelle, s'accompagnant ou non de coliques néphrétiques, est attestée par des milliers de faits ; enfin elles

ont une action tout à fait spéciale sur la contractilité et l'irritabilité vésicales. Le moindre calcul, le plus petit corps étranger dans la vessie, ignoré du malade avant l'ingestion de l'eau de Contrexéville, se révèle aussitôt après quelques jours de traitement hydro-minéral. C'est une présomption d'affection calculeuse qui équivaut presque à une certitude que l'augmentation ou l'apparition de douleurs vésicales par le fait de l'eau de Contrexéville.

« Nous pourrions citer de nombreux exemples de notre pratique personnelle, tous des plus concluants. »

M. Philipps, autre autorité en matière de calculs vésicaux, s'exprime ainsi :

« Les eaux de Contrexéville ont encore le grand avantage de signaler la présence de petits fragments de pierre que les instruments n'avaient pas pu trouver après la lithotritie : les eaux, en provoquant les contractions de la vessie, rendent à cet organe une puissance diminuée ou perdue, et par ces contractions apportent ces fragments inconnus jusque sur le col vésical. »

Nous pensons inutile de multiplier ces ci-

tations, il est aujourd'hui bien acquis que Contrexéville est le *critérium* de la pierre dans les cas douteux. Les pierres ignorées sont plus nombreuses qu'on ne le pense, ce n'est pas seulement dans les cas où un petit calcul séjourne dans la vessie. Cet organe est chez certains malades si tolérant, que des calculs multiples ont pu se former sans attirer leur attention; encore l'an dernier, en 1878, un malade vint à Contrexéville sans avoir éprouvé de symptômes de la pierre, que l'eau seule révéla bientôt, et cependant sa vessie contenait vingt-quatre calculs dont M. le docteur Mallez dut le débarrasser par la taille. M. de B .. se porte d'ailleurs parfaitement aujourd'hui.

En présence de ces résultats, on ne peut pas ne pas songer à ce qui fût arrivé si l'empereur était, comme il en fut question, venu à Contrexéville en 1866, et y avait expulsé le petit gravier qui, devenu pierre, troubla les dernières années de sa vie et, opéré trop tard par un procédé que ses dimensions et l'irritation qu'elle avait provoquée devaient faire rejeter, fut cause de sa mort!

Une des raisons qui empêchèrent l'Empereur de venir à Contrexéville fut l'erreur d'un de ses médecins ordinaires, le docteur Arnal, aujourd'hui décédé. Ce praticien distingué était lui-même atteint de gravelle urique et rendait de temps à autre du sable et des petits graviers. Venu en 1868 à Contrexéville pour y voir une de ses clientes, il me fit l'étrange communication qui va suivre : « Votre eau de Contrexéville m'irrite la vessie au lieu de me soulager ; d'ailleurs, depuis deux ans que je prends de l'*huile de Harlem*, je ne rends plus absolument de sable urique. »

Je n'eus pas à attendre longtemps l'explication de l'irritation produite par l'eau à la source chez notre confrère, que je n'avais pu d'ailleurs convaincre des propriétés de celle-ci ; l'hiver suivant, le docteur Cusco le débarrassait par la lithotritie d'un calcul vésical.

L'affection calculeuse a du reste fait souffrir et souvent occasionné la mort de beaucoup d'hommes illustres :

La gravelle remplit d'amertume les derniers jours de Michel-Ange (1564). Calvin eut d'atroces douleurs néphrétiques (1564). Mon-

taigne, atteint de gravelle, traversa de très mauvais jours (1592). Harvey eut la gravelle (1657). Le ministre Colbert eut trois gros calculs engagés dans l'un des uretères; il succomba (1683). Le pape Innocent XI avait « un calcul de neuf onces dans le rein gauche et un de six onces à droite (1691) ». Bossuet est mort de la pierre en 1704. Leibnitz a succombé en 1716, « au milieu d'une colique néphrétique ». Louvois est mort de la pierre en 1718. Le comte de Toulouse, fils de Louis XIV, est mort, en 1737, d'une affection calculeuse de la vessie. D'Alembert est mort de la pierre en 1783. Buffon avait cinquante-cinq calculs dans la vessie (1788). Benjamin Franklin est mort de la pierre en 1790. Lorsqu'on fit l'ouverture du corps de Napoléon Ier on trouva des graviers et de petits calculs dans la vessie (1821). Le poète Désaugiers chanta pendant que le baron Heurteloup l'opérait de la pierre (1827). Georges IV avait dans la vessie un calcul de la grosseur d'une aveline (1837). Nous pourrions multiplier ces citations.

Conclusions. Lorsqu'on pourra soupçonner

l'existence de graviers dans les reins ou dans la vessie, *la seule conduite à tenir est de chercher à déterminer leur expulsion par les voies naturelles.*

Aucun autre moyen n'a donné des résultats comparables à ceux obtenus à Contrexéville, qui les expulsera quel qu'en soit le nombre. Trois faits seulement entre mille comme exemple de cette dernière assertion.

« ... A Contrexéville, dit M. Leroy d'Étiolles fils, le docteur Boucheron a observé l'an dernier (en 1856) un malade confié aux soins du médecin de la localité, qui, dans la troisième semaine de sa cure, remplit plusieurs boîtes avec des graviers d'acide urique gros comme des petits pois, et dont le nombre dépassait 150. »

M. Baud rapporte l'observation suivante :

« M. M... (de Chartres), âgé de soixante ans, de taille moyenne, sanguin, très valide et d'humeur joyeuse, avait de loin en loin, et depuis des années, des crises néphrétiques fort douloureuses, suivies de l'expulsion d'un ou de deux calculs uriques peu volumineux. Quelques bouteilles d'eau de Contrexéville,

bues à son domicile, ayant, selon son expression, rafraîchi beaucoup ses reins, il vint, en 1856, boire cette eau à sa source. Pendant les vingt et un jours de son traitement, il rendit sans la moindre douleur, sans la moindre gêne, 700 calculs uriques, d'un volume variable entre une tête d'épingle et un grain de chènevis. »

Enfin une de nos malades rendit pendant sa cure une quantité de phosphates telle, qu'elle en emplit presque complètement une boîte qui avait contenu cinquante cigares. Quant à des graviers uriques, nous en avons également recueilli chez certains malades des quantités considérables, mais sans chercher à les compter, car le fait est trop fréquent à Contrexéville, où une partie d'entre eux échappent toujours à l'observation.

Nous ne pouvons terminer ce chapitre sans dire un mot d'un phénomène bizarre jusqu'ici inexpliqué, *la fragmentation spontanée des pierres* dans la vessie, dont nous avons à Contrexéville observé plusieurs exemples. Ce ne sont, du reste, pas les faits qui manquent dans la science, mais bien une explication de

ces phénomènes singuliers que l'on peut classer sous deux chefs différents :

1° Les pierres qui se brisent par éclatement ;

2° Les pierres qui s'exfolient.

Un cas type en quelque sorte de la première variété a été observé par le docteur Cross. Ce chirurgien trouva dans la vessie d'un septuagénaire vingt-deux pierres ; l'une de ces pierres se cassa d'elle-même peu après l'extraction. Les vingt et une autres purent être rajustées de manière à donner la certitude qu'elles avaient appartenu à trois calculs semblables au premier, mais réduits, l'un en quatre, l'autre en huit, le troisième en neuf morceaux.

Les fragments des derniers étaient aigus et accusaient une fracture récente. Les autres, plus anciens, étaient recouverts d'une légère couche phosphatique. Le volume de chacun des calculs primitifs était celui d'un œuf de pigeon. Ils étaient formés d'acide urique et d'un peu d'urate de chaux.

Un exemple d'un fait du même genre a été rapporté dans un travail sur les eaux de Con-

trexéville que j'ai publié en 1869 (obs. IX); les morceaux de la pierre, qui avait primitivement le volume d'une noisette, furent expulsés à Contrexéville. Ils présentaient au centre une cupule qui indiquait la présence d'un noyau du volume d'un grain de blé et étaient composés d'acide urique. Le petit volume de la concrétion primitive ne permet pas d'admettre l'explication de M. Civiale, qui considère le morcellement spontané comme un résultat des *contractions vésicales*. Leroy d'Etiolles l'explique par un *retrait dû à la sécheresse du centre*, qui, dans ces pierres toujours composées d'acide urique dense et de grain serré, n'est plus imbibé par l'urine. Il se formerait alors des fissures qui s'allongeraient à mesure que la partie desséchée augmente d'épaisseur. Ce qui, suivant nous, peut donner beaucoup de vaisemblance à cette explication, c'est que certuines de ces pierres se brisent peu après avoir été extraites de la vessie, comme on l'a vu dans le cas de Cross.

Au contraire, dans le cas suivant observé à Contrexéville, en 1874, il y a plutôt lieu d'admettre une fragmentation par exfoliation.

M. C..., habitant de l'Algérie, âgé de soixante-douze ans, rendait depuis vingt ans de la brique pilée, sans douleur des reins ni de la vessie, lorsqu'en 1872 il eut une colique néphrétique très violente, mais qui ne dura

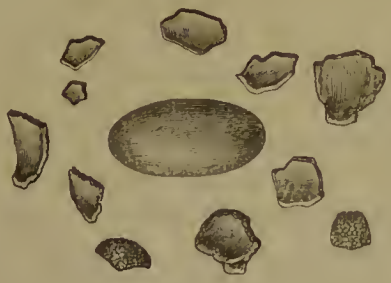

Fig. 3. Pierre brisée spontanément dont le noyau a été expulsé à Contrexéville.

qu'un quart d'heure. Ce malade fit alors constamment usage d'eau de Vichy aux repas et ne vit plus de sable dans ses urines. Vers la fin de l'année 1875, il commença à rendre, par l'urèthre, des fragments qui ne sauraient être mieux comparés qu'à des morceaux de coquille d'œuf.

L'expulsion de ces fragments était, chose bizarre, toujours précédée de maux de reins.

Dans ces conditions, le malade se rendit à la fin de juin 1874 à Vichy, où il se confia aux soins de notre collègue M. Durand-Fardel, qui lui administra les eaux avec toute la prudence que nécessitait l'état de M. C... Pendant trois semaines le malade but quatre demi-verres en deux séances, à l'Hôpital, à la Grande-Grille, puis aux Célestins. Après trois semaines de ce traitement, notre confrère, jugeant, d'après les résultats qu'il constatait journellement, que le malade avait dans la vessie une concrétion plus volumineuse que celles qu'il avait expulsées jusque-là, nous l'adressa à Contrexéville. Un traitement, commencé également par des doses très modérées le 21 juillet 1874, nous permit, dès le 1er août, d'affirmer l'existence d'un corps étranger dans la vessie, et le 15 août le malade expulsait un gravier volumineux ou un noyau représenté dans la figure ci-dessus au milieu de quelques-uns des derniers fragments expulsés. Les premiers n'avaient, nous l'avons dit, que l'épaisseur d'une coquille d'œuf.

Je n'ai fait reproduire par la gravure que quelques-uns de ces fragments ; les derniers

ont plus d'épaisseur que les premiers. Le nombre en est considérable, car M. C..., qui nous en a remis une centaine, affirme en avoir expulsé au moins autant sans les recueillir.

Ces fragments formaient-ils autour du gravier expulsé un calcul ?

Quel est le mécanisme qui l'a amené à se rompre ou plutôt à s'exfolier?

On comprend combien il est difficile de donner une réponse précise à ces questions; je ne hasarderai même pas une supposition hypothétique, que dans l'état de la science il est impossible de donner sur le mode de séparation des différents éléments que je crois avoir appartenu à une concrétion unique formée autour du gravier descendu du rein en 1872.

Quoi qu'il en soit, cette terminaison de la gravelle, ou plutôt de la pierre, est exceptionnellement favorable; malheureusement trop rare, elle pourra peut-être un jour, lorsqu'elle sera mieux connue, donner lieu à des applications thérapeutiques et contribuer ainsi à soulager les malheureux atteints de l'affection

dont nous venons de retracer l'histoire.

Il importe donc de prévenir la production de la gravelle, et, lorsque celle-ci existe, d'empêcher la formation d'une pierre dans la vessie. A ce dernier point de vue, la source du Pavillon amènera le résultat désiré en déterminant l'expulsion des graviers, ou en décelant leur présence s'ils sont trop volumineux pour sortir par les voies naturelles. Mais c'est à une hygiène appropriée à la nature de la gravelle qu'il faut demander les moyens d'en prévenir le retour : si les graveleux ne veulent pas ou ne peuvent pas suivre exactement les règles qu'elle prescrit, aucun médicament ne saurait les guérir, et ils viendront grossir la foule de ces habitués de Contrexéville, qui viennent chaque année chercher l'impunité pour leurs écarts de régime.

Le catarrhe de la vessie.

Le catarrhe vésical ou cystite chronique est, par excellence, la maladie des vieillards ; à moins qu'il ne succède à une cystite aiguë, laquelle a eu souvent pour origine un refroi-

dissement. Les causes qui le produisent sont : 1° la stagnation de l'urine amenée par l'hypertrophie de la prostate, un rétrécissement de l'urèthre, l'atonie de la vessie ; 2° un corps étranger, calcul venu des reins, pierre formée dans la vessie, un corps étranger venu de l'extérieur (un fragment de sonde, par exemple).

Les symptômes consistent en une douleur et une pesanteur au niveau de la vessie, des besoins fréquents et s'accompagnant de douleur avant et pendant la miction, le jet petit et faible, l'émission en général peu abondante.

Le nombre des traitements variés mis en avant pour guérir cette affection prouve malheureusement leur inefficacité, et il n'est pas de malade qui vienne pour cette maladie à Contrexéville qui n'ait au moins essayé la graine de lin, le goudron, la térébenthine, etc. Quant aux résultats qu'ils doivent attendre de notre station, avant d'en citer quelques exemples, nous donnerons l'opinion d'auteurs compétents sur ce sujet :

M. le docteur A. Rotureau, dans son ou-

vrage si recommandable sur les *Eaux minérales de la France*, s'exprime ainsi : « Dans les catarrhes de vessie, il est bien rare que les eaux de Contrexéville n'arrivent pas à déterminer une guérison complète. Il est probable que les nombreux malades délivrés à ces sources d'une affection toujours si tenace ont contribué surtout à la réputation incontestable de ces eaux. »

« L'eau minérale de Contrexéville, dit M. Civiale, a surtout pour effet de ranimer la contractilité vésicale, presque toujours affaiblie dans cette maladie, et sous ce rapport son usage peut être utile. Plusieurs de mes malades affectés en même temps d'atonie et de catarrhe grave, auxquels j'avais conseillé les eaux de Contrexéville, en ont obtenu de si bons effets qu'ils y sont retournés de leur propre mouvement (1). »

Le docteur Baud résume ainsi ce que lui a appris une longue pratique à Contrexéville : « Le catarrhe vésical essentiel s'améliore et se guérit aux sources de Contrexéville mieux

(1) *Traité pratique sur les maladies des organes génito-urinaires*, t. III, p. 525.

que par tout autre moyen ; j'ai été témoin de résultats si inespérés dans cet ordre de faits, que je ne saurais plus préciser jusqu'où s'étend et où s'arrête l'efficacité de cette héroïque médication. »

Nous terminerons ces citations par le passage suivant emprunté aux *Huit années de pratique médicale* à Contrexéville, par le docteur Legrand du Saulle :

« Il n'est peut-être point de maladie contre laquelle on ait dirigé des médications plus multipliées que contre le catarrhe de vessie : l'arsenal thérapeutique a été épuisé en vain, et toutes les préparations pharmaceutiques qui ont été préconisées tour à tour sont d'un effet plus que douteux et aujourd'hui abandonnées. »

Une seule eau minérale a, sur le catarrhe vésical, une action spécifique notoire et incontestée. Un médecin qui a eu occasion d'étudier sur place et pour son propre compte l'eau de la source du *Pavillon*, à Contrexéville, M. le docteur J.-B. Coïon (de Suippes), a porté le jugement suivant : « Après quelques jours de boisson, quand surtout les selles sont

abondantes, les urines, qui étaient troubles, épaisses, filantes, s'éclaircissent ; leur dépôt muqueux diminue, elles exhalent une odeur moins désagréable ; les envies d'uriner, qui réveillaient les malades sept ou huit fois par nuit, n'interrompent plus leur sommeil qu'à une ou deux reprises ; le sentiment de pesanteur du bas-ventre se dissipe ; la miction devient plus facile, et les malades sont ravis de voir avec quelle force ils expulsent leur urine. Cette amélioration fait chaque jour de nouveaux progrès, et finit par se transformer en guérison définitive après une ou deux saisons. »

Notre expérience personnelle vient de tout point confirmer ces citations. Que de fois n'avons-nous pas vu des malheureux malades, chez lesquels l'affection était poussée à son plus haut degré, obtenir des résultats surprenants !

Un fait, entre autres, sans entrer dans des détails trop techniques pour cet ouvrage : Un ouvrier coutelier de la Haute-Marne se rend, en 1877, à Contrexéville dans l'état suivant : il est atteint d'un catarrhe vésical

si intense, que dans la journée il urine avec douleur toutes les cinq minutes et la nuit tous les quarts d'heure. On comprend facilement la position de ce malheureux, qui en était venu à penser au suicide! Après trois semaines d'un traitement minutieusement surveillé, le malade n'urinait plus dans le jour que chaque heure, la douleur avait presque entièrement disparu, et la nuit il faisait un premier somme de *quatre heures* consécutives, pour n'être plus réveillé ensuite que toutes les deux heures. Une seconde saison améliora encore cette situation et nous ne revîmes plus ce malade, dont nous n'avons rapporté l'histoire en abrégé que pour montrer la modification survenue dans le nombre des mictions.

Cette diminution progressive des besoins d'uriner est le phénomène qui frappe le plus les buveurs. Elle a été également mise en relief par Legrand du Saulle dans les trois faits suivants :

En 1858, M. T..., receveur des finances, âgé de soixante-quatre ans, urinait en moyenne vingt-sept fois dans les vingt-quatre heures, lorsqu'il fut envoyé à Contrexéville par son intime ami, M. Trousseau. Vingt et un

jours après, il n'urinait que seize fois. Sur mes instances, M. T... revint six semaines après et recommença une nouvelle saison. Dix-neuf jours après, il urinait onze fois.

En 1859, M. B..., négociant, âgé de cinquante-sept ans, urinait, à son arrivée à Contrexéville, de quarante à quarante-quatre fois; il partit n'urinant plus que quinze fois. A son retour, en 1860, il urinait vingt-deux fois ; vingt-trois jours après, il urinait dix fois.

En 1859, un ouvrier de la campagne, âgé de trente-deux ans, urinant pendant le jour quatre fois par heure et pendant la nuit deux fois par heure, ce qui représentait à peu près quatre-vingts mictions dans les vingt-quatre heures, passa un mois à Contrexéville et présenta chaque jour l'amélioration la plus rapide et la plus surprenante. A ma sollicitation, il voulut bien, avant de retourner chez lui, rester deux jours de plus sous ma direction sans suivre de traitement. Il urinait alors onze fois par vingt-quatre heures. La question était jugée.

L'amélioration du liquide excrété se produit parallèlement à la diminution des besoins

d'uriner et à la modification survenue dans la muqueuse irritée.

La cystite chronique se développe dans maintes occasions en dehors de toute lésion des voies urinaires et sous l'influence de causes multiples, parmi lesquelles le froid et l'humidité viennent en première ligne ; les malades qui en sont atteints, contractent une cystite aiguë et suivie de catarrhe vésical où d'autres auraient contracté une bronchite aiguë et un catarrhe. Exemples : Un homme de quarante-deux ans est surpris, par un orage, en tilbury, dont les coussins en cuir servent de réservoir à l'eau qui tombe avec abondance ; pris à son retour de cystite aiguë, puis de catarrhe vésical, il vient à Contrexéville, et guérit après une seule saison.

Un conducteur de diligence est fortement mouillé pendant une nuit très pluvieuse ; le lendemain, il a une cystite aiguë ; six semaines après, il a une cystite chronique. Il a guéri à Contrexéville.

Un individu de cinquante-cinq ans est à la chasse ; il est surpris par un orage terrible, rentre chez lui tout mouillé, est pris de réten-

tion d'urine et consécutivement de catarrhe vésical : il va aux eaux de Contrexéville et guérit.

Il est évident que si la cystite chronique est occasionnée et entretenue par un calcul, par un rétrécissement organique de l'urèthre, on devra, avant le traitement hydro-minéral, avoir recours à l'intervention chirurgicale pour faire disparaître le calcul ou le rétrécissement. Dans le catarrhe lié à l'existence d'une pierre et qui persiste après l'opération, les résultats obtenus à Contrexéville sont décisifs.

Maladies de la prostate.

Les maladies de la prostate sont intimement liées aux maladies de la vessie et en particulier au catarrhe vésical, que l'hypertrophie prostatique peut dans certains cas occasionner seule.

Une question nous est adressée tous les jours, à Contrexéville, par nos malades : Qu'est-ce donc que la prostate ? A quoi sert-elle ?

Nous pensons donc utile, sans nous lancer dans une description anatomique de cette glande, de dire en quelques mots sa situation et son rôle dans l'économie.

La prostate est une glande de la forme et du volume d'une châtaigne, située au niveau du col de la vessie qu'elle embrasse intimement.

Quoique existant déjà chez l'homme au moment de la naissance, elle ne prend un réel accroissement qu'au moment de la puberté et acquiert souvent chez le vieillard des dimensions considérables.

Bien qu'il existe chez les animaux un organe analogue accessoire des organes génitaux masculins, la science n'est pas jusqu'ici parvenue à définir nettement les fonctions de la prostate. Cette glande ou amas de petites glandes déverse le produit de sa sécrétion par un nombre variable de petits canaux excréteurs dans la partie profonde de l'urèthre; on en compte en général de quatorze à seize. La prostate est traversée par le canal de l'urèthre et les canaux éjaculateurs.

Cette disposition anatomique fait com-

prendre facilement combien les maladies de l'urèthre et de la vessie peuvent retentir sur la glande prostate et comment aussi les maladies de celle-ci pourront retentir sur la vessie, l'urèthre ou les vésicules séminales. Le rapport immédiat de sa face postérieure avec la fin du gros intestin expliquera pourquoi la constipation habituelle peut troubler les fonctions de la glande et aussi comment l'hypertrophie de la prostate peut être une cause de constipation; enfin il fera également comprendre comment un bol alimentaire volumineux et dur, dont l'expulsion nécessite des efforts violents, peut en passant contre cet organe déterminer dans certains cas la sortie par l'urèthre de liquide prostatique et faire supposer à un malade, aussitôt alarmé, qu'il est atteint de pertes séminales. Le liquide sécrété par la prostate est transparent et visqueux, son émission précède et accompagne l'éjaculation, et son rôle jusqu'ici mal défini est de faciliter la migration des spermatozoaires dans l'acte mystérieux de la fécondation. Il n'est ordinairement expulsé seul de l'urèthre qu'à la suite d'excitations génési-

ques prolongées non suivies d'éjaculation et apparaît alors sous la forme d'une goutte transparente et filante au méat urinaire ; la répétition fréquente de ces excitations est une cause plus ordinaire qu'on ne le suppose de maladies de la prostate : c'est du moins ce que tendrait à prouver la clinique de Contrexéville, qui nous a également fait observer un certain nombre de ces maladies à la suite de l'excès contraire, c'est-à-dire de continence absolue. Mais la cause la plus ordinaire est une maladie préexistante de l'urèthre ou de la vessie.

Nous n'avons pas ici à parler de toutes les maladies de la prostate, mais seulement de celles auxquelles le traitement de Contrexéville est applicable : ce sont la prostatite chronique et l'hypertrophie de la prostate.

La *prostatite chronique* est caractérisée par une douleur locale, avec chaleur et pesanteur au périnée et à l'anus, par une tuméfaction plus ou moins marquée de l'organe perceptible au toucher rectal, par du ténesme vésical, de la dysurie et souvent aussi par un écoulement uréthral plus ou moins abon-

dant. Elle peut succéder à une prostatite aiguë ou subaiguë ou débuter par la forme chronique, et dans ce cas elle se produit le plus souvent à la suite d'une affection chronique de l'urèthre ou de la vessie. La prostatite aiguë reconnaît comme causes principales : une inflammation aiguë de l'urèthre, qui se transmet par continuité de tissus; l'application d'agents irritants sous forme d'injections, de cautérisations; des traumatismes venant soit de l'intérieur, tels qu'un cathétérisme mal dirigé, soit de l'extérieur : une chute, un instrument piquant ou contondant; l'usage d'excitants spéciaux, tels que les cantharides à l'intérieur, l'application du froid et de l'humidité sur le périnée, et enfin des rapports sexuels exagérés.

La prostatite qui débute d'emblée à l'état chronique est occasionnée par une inflammation chronique de la vessie ou de l'urèthre, par des calculs de la vessie, par un rétrécissement ancien de l'urèthre, par l'abus des fonctions génitales.

L'inflammation chronique de la prostate n'est pas une cause nécessaire d'hypertrophie

de l'organe, mais elle peut même dans l'adolescence amener l'augmentation de volume de la glande. Elle est alors accompagnée d'altération dans la santé générale et d'un amaigrissement plus ou moins marqué.

Chez le vieillard, Demarquay, cité par le docteur Bouloumié dans son travail sur la prostatite subaiguë, formulait ainsi son opinion :

« Les organes complémentaires fournissent le liquide éjaculé d'autant plus que le sperme est moins abondant. C'est là une sorte de sécrétion compensatrice, qui flatte l'amour-propre de l'homme avancé en âge, mais qui ruine sa santé, en imposant à la prostate un surcroît d'activité, au moment même où elle a le plus de tendance à prendre un développement anormal. Aussi les tentatives de coït, les excitations génésiques, les éjaculations, sont-elles alors des causes très actives d'engorgement, d'hypertrophie prostatique. »

L'*hypertrophie de la prostate* se rencontre chez les sujets qui ont passé l'âge moyen de la vie, chez lesquels cet organe augmente lentement et graduellement de volume et finit par gêner plus ou moins la sortie de l'urine.

Elle peut, ainsi que nous l'avons vu, causer un catarrhe de la vessie par stagnation urineuse, surtout lorsqu'elle est accompagnée d'atonie vésicale.

La région prostatique possède un réseau veineux très développé ; chez les vieillards ces veines sont plus ou moins variqueuses, aussi la stase du sang dans ces vaisseaux a-t-elle été invoquée par M. Mercier comme ayant la plus grande part dans la tuméfaction sénile de la prostate. Cette augmentation de volume se fait sans douleur et diffère en cela de la prostatite ; elle n'attire l'attention du malade que lorsque la glande a atteint un certain développement et s'oppose plus ou moins à l'émission de l'urine. La barrière formée par la prostate hypertrophiée peut causer la rétention complète, complication fréquente et toujours grave des maladies de la prostate.

Après ce rapide exposé de la question et avant de citer les résultats obtenus dans ces deux affections par le traitement hydro-minéral de Contrexéville, nous dirons un mot des moyens que propose le docteur Thompson, qui dans son traité des maladies des voies

urinaires a consacré plusieurs chapitres aux affections de la prostate. Dans la prostatite chronique simple, maladie qui, dit l'auteur, se rencontre fréquemment, « je ne vois rien d'aussi efficace qu'une irritation à distance pratiquée sur le périnée et continuée pendant *quatre*, *six ou huit semaines*, si on veut arriver à un résultat. On peut obtenir cette irritation en promenant un crayon de nitrate d'argent mouillé au niveau du bulbe de l'urèthre, de façon à *dépouiller la peau* dans une étendue de 3 centimètres de longueur sur 5 centimètres de largeur. Cependant la méthode que je préfère est l'application sur la partie malade du vinaigre de cantharides ou *liqueur épispastique* de la Pharmacopée anglaise ; on doit entretenir la plaie au moyen d'un traitement journalier. Tandis qu'on agira ainsi localement, il faut aussi régulariser les digestions, provoquer une réaction générale par un régime tonique et généreux, permettre et régler l'exercice d'avance, aussi vite que le malade pourra s'y livrer sans douleur (1). »

(1) Thompson, *Maladies des voies urinaires*, Paris, Baillière, 1874, p. 344.

On voit par cette citation combien les moyens proposés par le chirurgien anglais, qui recommande plus loin de ne pas trop dénuder la surface de la peau, et de faire grande attention à ne pas laisser couler le liquide vésicant du côté de l'anus ou du scrotum, sont douloureux et combien leur emploi doit être prolongé pour obtenir un résultat ! Examinons maintenant le traitement suivi à Contrexéville, que l'auteur anglais ne connaît pas, et la conclusion sera facile à tirer.

M. M..., ancien député, est atteint de prostatite chronique depuis dix ans, compliquée de deux crises de cystite aiguë, en 1867 et janvier 1870, qui ont cédé aux traitements institués par son médecin, qui l'envoie le 10 juin 1870 à Contrexéville pour amender l'état de la prostate. En dehors des douleurs locales et de la gêne dans la miction, le malade accuse de la difficulté à marcher et l'impossibilité de monter à cheval. Il est en outre sujet à la constipation, et les garde-robes déterminent des douleurs à la prostate. La cure consiste en boissons et en douches

locales; sous son influence, tous les symptômes disparaissent successivement et la *guérison* a lieu.

Le malade fait toute la campagne de 1870 comme chef de bataillon sans aucune fatigue et n'a jusqu'à ce jour, après dix années écoulées, pas vu se démentir les brillants résultats obtenus après une seule saison.

M. T..., négociant, âgé de soixante-deux ans, est d'un tempérament nerveux et d'une bonne constitution. Il éprouve depuis trois ans des troubles dans la miction, consistant en une certaine difficulté d'accomplir cette fonction lorsqu'il ne satisfait pas immédiatement au besoin d'uriner, et en un sentiment de cuisson dans le canal de l'urèthre pendant et après la miction; de plus, malgré tous ses soins, M. T. . ne peut s'empêcher de tacher son linge après avoir uriné. Le jet est d'ailleurs relativement assez vigoureux, la prostate volumineuse et sensible au toucher. Un an environ avant son arrivée à Contrexéville, le malade, après un repas copieux, a été pris de rétention d'urine qui a nécessité l'emploi de la sonde.

C'est dans ces conditions qu'il se présenta à nous le 19 juin 1869. Nous lui prescrivons l'eau de la source du Pavillon en boisson, des douches froides portées de cinq à dix minutes sur le périnée et la région hypogastrique.

Le 10 juillet, M. T... vient prendre congé de nous et résume ainsi son état : il ne souffre plus en urinant, ne tache plus son linge, émet son urine avec autant de facilité qu'avant sa maladie. Cet état persista jusqu'en 1878, époque à laquelle le malade succomba à une fluxion de poitrine.

Si tous les cas de maladies chroniques de la prostate obtenaient à Contrexéville des résultats aussi rapides, la question serait jugée. Mais, quoiqu'il n'en soit pas toujours ainsi, la facilité de renouveler un traitement qui est loin d'être aussi pénible que celui du chirurgien anglais militerait encore en sa faveur, s'il en était besoin. En France on préfère d'ailleurs la cautérisation interne par l'urèthre, soit par le porte-caustique de Lallemand, soit par l'instillation d'une solution concentrée de nitrate d'argent suivant la méthode préconi-

sée par le docteur Guyon à l'hôpital Necker. Néanmoins cette méthode, pas plus que celle de sir H. Thompson, n'est assurée d'un résultat satisfaisant : on en verra un exemple dans le fait ci-après observé chez un des premiers malades que nous ayons soigné à Contrexéville, et dont la cure est encore plus significative, puisqu'elle se maintient après onze ans de date.

Dans ce fait on remarquera que, comme depuis nous l'avons observé chez plusieurs malades atteints de prostatites ou de cystites, l'amélioration ne s'est déclarée qu'après la cure, et qu'au moment du départ de Contrexéville après la première des deux saisons qu'il y a passées, le malade accusait des résultats presque insignifiants.

M. P..., âgé de quarante-cinq ans, juge de paix dans les Ardennes, homme d'apparence chétive et d'une constitution débilitée, se rend à Contrexéville le 30 mai 1868.

Il souffre, nous dit-il, d'une affection de la vessie qui semble devoir remonter à cinq ans, et pour laquelle il a essayé sans succès divers traitements et en dernier lieu plusieurs cau-

térisations du col de la vessie, qui n'ont amené aucune modification dans son état. Quant aux symptômes qu'il éprouve, ils consistent en pesanteur au périnée, gêne et même douleur pendant la miction, qui est fréquente; sans pouvoir en évaluer le nombre pendant le jour, le malade le fixe à cinq ou six fois par nuit; elle est d'ailleurs toujours difficile. M. X... est sujet à une constipation opiniâtre, et lorsqu'il va à la garde-robe, ce qu'il ne peut faire sans lavement, il voit s'écouler une certaine quantité de liqueur séminale.

Il éprouve la plus grande difficulté à s'asseoir, et lui, jadis grand marcheur, ne peut faire qu'à grand'peine une promenade de 2 kilomètres. Ce malade est très impressionné de son état. L'exploration du rectum nous fait reconnaître, au niveau de la région prostatique, l'existence d'une saillie dure, volumineuse et irrégulière. Le jet est faible, en vrille, souvent interrompu; l'urine, relativement peu altérée. Nous faisons suivre à M. P... un traitement consistant surtout en boisson, douches fraîches périnéales et bains de siège à eau courante. Dès le premier jour, M. P...

eut une selle naturelle chaque matin, mais n'observa pas du côté des troubles des voies urinaires un changement notable : le matin à la source il urinait avec un peu plus de facilité qu'auparavant, mais lors de son départ il urinait encore environ quatre fois la nuit.

Le 2 juin 1869, M. P... revient à Contrexéville et nous raconte qu'il a remarqué, un mois après sa cure de l'année précédente, un changement des plus favorables dans son état, qui a été s'améliorant pendant six mois, et voici dans quelles conditions il se trouve à cette seconde visite à la source du Pavillon : La constipation a disparu, ainsi que l'écoulement par la verge qu'elle occasionnait ; chaque jour M. P... a une selle naturelle sans qu'il ait jamais besoin de recourir aux lavements. Il urine plus facilement, le jet est plus vigoureux, mieux formé, les besoins sont beaucoup moins fréquents ; il urine cependant encore une fois par nuit. Enfin il peut faire facilement 10 à 12 kilomètres sans être incommodé. Sa prostate a notablement diminué de volume.

Ces résultats se sont encore accentués

après la seconde saison et le malade a pu reprendre ses longues promenades et la chasse qu'il affectionnait; ils se sont maintenus jusqu'à présent.

Nous pourrions multiplier ces exemples, qui tous sont pris chez des hommes ayant dépassé quarante ans ; chez les jeunes gens ils sont, on le comprend, aussi rapides, et ceux d'entre eux qui ont besoin du traitement tonique recommandé par l'auteur anglais profitent de l'effet reconstituant de l'eau de Contrexéville, qui suffit à les rétablir au point de vue de l'état général aussi bien qu'au point de vue de l'état local. Nous avons préféré choisir, parmi les cas observés, ceux dont nous avons pu constater la confirmation de la guérison depuis plusieurs années.

Dans l'hypertrophie de la prostate, le traitement s'adresse plus aux complications de la maladie qu'à la maladie elle-même, qu'il est fort difficile de modifier. Nous ne parlerons pas du catarrhe vésical, complication fréquente de l'hypertrophie ; nous ne ferions que répéter ce qu'on a lu au chapitre précédent ; mais il en est d'autres qui nécessitent l'inter-

vention du chirurgien, nous voulons parler de la rétention et de l'incontinence d'urine.

Un vieillard atteint d'hypertrophie prostatique ne vide sa vessie qu'au prix d'efforts considérables qui vont jusqu'à occasionner des hernies; les besoins d'uriner sont fréquents, surtout pendant la nuit, le jet déformé tantôt en spirale, bifurqué, tombant goutte à goutte, ou tantôt brusquement interrompu, puis continuant à couler sans projection; les besoins sont quelquefois si impérieux, que l'urine s'échappe sans que le malade puisse la retenir; enfin la rétention complète a lieu soit insensiblement, soit tout à coup, et le plus ordinairement sans cause appréciable.

D'autres fois il semble qu'il y ait incontinence et le malade a la plus grande peine à retenir ses urines, qui s'écoulent involontairement; mais là encore c'est plutôt de la rétention qui a lieu; en effet, la vessie de ces malades, dilatée d'une façon permanente par le liquide qui s'y accumule, ne se contracte plus, et c'est seulement le trop-plein de l'urine qui s'écoule en forçant le passage : c'est ce qu'on a appelé uriner par *regorgement*.

Le seul traitement rationnel pour ces divers états de la vessie, mis en usage par les chirurgiens, consiste dans le cathétérisme répété et les lavages de la vessie.

Si la maladie n'est pas arrivée à sa dernière période, l'eau de Contrexéville agit encore très efficacement dans ce cas en réveillant la contractilité vésicale et en diminuant le volume de la prostate engorgée ; l'usage de l'eau en boisson, qui devra toujours être modéré au début et attentivement surveillé, sera aidé par les bains de siège à eau courante, les douches locales et l'emploi des lavages vésicaux avec l'eau minérale au moyen de la sonde ordinaire ou au moyen de la sonde à double courant. J'ai pu par ce dernier moyen faire traverser à la vessie de certains malades jusqu'à 20 litres d'eau minérale sans fatigue, et arriver à des résultats que l'ingestion de l'eau seule n'obtenait pas.

Ce mode de médication à Contrexéville n'est applicable qu'à des malades qui ont déjà la vessie habituée aux injections et demande une grande prudence dans son emploi, en particulier pour régler la température du

liquide injecté et le débit du réservoir injecteur, qui sera toujours modéré, si l'on veut éviter toute chance d'insuccès. Du reste, un traitement hydro-minéral ordinaire suffit à amener une amélioration dans l'hypertrophie prostatique, lorsqu'elle ne s'accompagne pas d'un de ces états de la vessie contre lesquels il n'y a plus de ressources. Les malades, même fort âgés, voient, sous l'influence de la cure, *se réveiller la contractilité vésicale* et peuvent faire franchir au liquide que contient le réservoir urinaire la barrière prostatique ; la glande hypertrophiée, engorgée, diminue plus ou moins de volume, et souvent on constate, comme dans le cas suivant, une amélioration telle, que relativement elle équivaut à une guérison :

Le comte de V..., homme de soixante-treize ans, se rend à Contrexéville en juillet 1872 dans les conditions suivantes : constipation, pesanteur à l'anus, cuisson au périnée, prostate énorme faisant saillie dans le rectum et déviant le canal de l'urèthre, besoins fréquents s'accompagnant de douleur, jet nul ; l'urine sort sans projection et en petite quantité à la

fois. Une rétention d'urine survenue six mois auparavant a nécessité l'emploi de la sonde. Traitement : boisson, bains de siège tièdes, puis lotions et douches périnéales froides. Cure bien supportée sans accident particulier. Résultat peu marqué au départ, mais accusé après la cure, comme il résulte de la lettre suivante écrite en janvier 1873 par le malade, qui me demande si une nouvelle saison est nécessaire : « Dans le courant du mois d'août qui a suivi ma cure à Contrexéville, j'éprouvai déjà une amélioration dans mon état ; j'ai continué les ablutions froides, que je fais régulièrement matin et soir, ainsi que l'eau en boisson aux époques prescrites. Le résultat est aujourd'hui surprenant : j'urine naturellement, avec jet, sans douleur ni chaleur à la prostate, ni pesanteur au rectum ; mon état enfin est tel que je me déclarerais satisfait, s'il se maintenait dans ces conditions... » Inutile de dire que nous fîmes revenir le malade à la source du Pavillon en 1873 ; mais depuis cette époque jusqu'à sa mort, arrivée en 1879, il put se dispenser d'y revenir et n'eut cependant aucun accident du côté de la vessie,

qui continua à fonctionner d'une manière satisfaisante.

Ces résultats remarquables qui consistent à rendre à la vessie d'un vieillard de soixante-treize ans sa contractilité perdue n'ont pas besoin de commentaires.

J'ai eu l'hiver dernier accidentellement l'occasion d'employer l'eau de Contrexéville chez une fillette de trois ans atteinte d'incontinence nocturne d'urine, six bouteilles ont suffi à la guérir de cette désagréable infirmité. Nous signalons cette expérience, unique jusqu'ici, à l'attention de nos confrères qui, mieux que nous, pourront avoir l'occasion de la répéter.

Les conclusions faciles à tirer de ce qui précède sont les suivantes :

Le traitement hydro-minéral de Contrexéville donne des résultats remarquables dans les affections chroniques de la prostate. En même temps qu'il diminue l'engorgement de la glande il réveille la contractilité de la vessie chez le vieillard, quel que soit son âge, à moins que celle-ci ne soit complètement abolie. La bénignité et l'innocuité de ce traite-

ment lui assurent une supériorité sur les moyens douloureux et longs préconisés par les auteurs les plus compétents.

Enfin il a l'avantage de combattre les complications qui sont aussi le plus souvent, comme on l'a vu, *les causes* des maladies de la prostate et en particulier les maladies chroniques de la vessie et de l'urèthre.

Ce qui a été dit au chapitre précédent nous dispense de revenir sur les modifications que subit le catarrhe vésical a Contrexéville ; nous dirons seulement, pour terminer, quels résultats un malade peut attendre de l'emploi de l'eau minérale dans les maladies chroniques de l'urèthre.

Ayant remarqué que, lorsque les malades venus dans notre station pour une des maladies qu'on y rencontre ordinairement étaient en outre affectés d'uréthrite chronique, ces malades obtenaient, à ce dernier point de vue, des résultats des plus satisfaisants, nous nous étions décidé à étudier l'effet de l'eau de la source du Pavillon sur des hommes hospitalisés et dont l'observation pourrait être prise jusqu'à guérison complète.

Mais il nous fut impossible de trouver des hommes dans ces conditions, car l'uréthrite chronique ne nécessite pas le séjour à l'hôpital. Nous avions donc abandonné notre projet, lorsqu'en 1874, le docteur Le Pileur s'étant plaint à nous de la difficulté de guérir l'uréthrite chez les malades de Saint-Lazare, nous pûmes, grâce à l'obligeance de notre confrère, mettre enfin à l'étude l'action de l'eau de Contrexéville dans cette affection, et obtenir des résultats qui ont dépassé nos prévisions.

Nous envoyâmes au docteur Le Pileur, médecin adjoint de cet hôpital, 200 bouteilles d'eau, et voici le résumé de ses observations prises sur cinquante malades :

L'uréthrite chronique est chez ces malades exceptionnellement rebelle et résiste aux boissons diurétiques, bains, cubèbe, copahu, cautérisations du canal, moyens ordinairement employés. La durée moyenne du séjour à l'hôpital de dix malades prises au hasard par l'observateur fut de soixante-dix jours.

L'emploi de l'eau de Contrexéville à dose de deux à quatre verres chaque matin, à l'exclusion de tout autre traitement, amena la

guérison de cinquante d'entre elles dans un espace de temps variant de cinq à seize jours, soit en moyenne neuf jours et demi de séjour à l'hôpital; sur les cinquante cas observés il y eut un seul insuccès qui ne saurait amoindrir les conclusions posées par le docteur Le Pileur.

Si chez l'homme l'étendue et la structure des organes nécessitent un traitement plus longtemps continué, nous devons dire que, dans les cas observés par nous à la source, soit que l'affection fût aiguë ou chronique, les résultats ont été également satisfaisants.

Quoique moins connues de la généralité des praticiens, ces propriétés des eaux de Contrexéville avaient cependant déjà été signalées par un spécialiste éminent, le docteur Caudmont, qui malheureusement n'a pas laissé dans une œuvre importante le fruit de sa longue expérience. Dans une leçon faite à l'École pratique et rapportée par le docteur Legrand du Saulle, M. Caudmont s'exprimait ainsi :

« Les propriétés que possèdent les eaux de Contrexéville en ce qui concerne leur action

sur les membranes muqueuses urinaires, sur la vitalité des reins et sur la contractilité des tuniques musculeuses de l'appareil urinaire, expliquent leur heureuse influence sur plusieurs autres affections des mêmes organes, telles que la néphrite chronique, le catarrhe et l'atonie de la vessie, l'inflammation chronique de la prostate, la prostatorrhée, l'uréthrite chronique, états morbides à propos desquels j'ai été à même d'observer un grand nombre de fois les résultats favorables obtenus par les malades qui avaient été à Contrexéville. »

Diabète.

Si la clinique de Contrexéville ne confirme pas entièrement l'opinion émise par M. Marchal (de Calvi) que la majorité des goutteux soit diabétique, il n'en est pas moins vrai que beaucoup d'entre eux le sont sans s'en douter, et trop souvent, malheureusement, ne reconnaissent la maladie que lorsqu'elle est devenue assez grave pour déjouer toute médication.

Les résultats que m'a donnés le traitement hydro-minéral dans les cas de diabète observés dans cette station sont trop remarquables pour que je n'en parle pas ici.

Sans faire de théorie sur la nature de cette affection, sur la glycosurie et le diabète consomptif, nous dirons seulement que tous les malades que nous avons soignés et soulagés à Contrexéville étaient ou goutteux ou graveleux, la plupart gras et même obèses.

Du reste, les faits suivants parleront d'eux-mêmes :

M. L..., homme de quarante-cinq ans, fort et obèse, vient, le 10 juin 1876, à Contrexéville, à la suite de coliques néphrétiques occasionnées par une vie trop sédentaire dues à ses fonctions de professeur de lycée. Il a eu antérieurement des soifs impérieuses et me signale des taches blanches sur le drap de son pantalon occasionnées par son urine. L'analyse me montre une densité exceptionnelle de 1041, et un dosage exact me donne le chiffre considérable de 100 grammes de sucre par litre d'urine. J'ordonne, outre le traitement hydro-minéral, le régime alimen-

taire propre aux diabétiques ; huit jours après, une nouvelle analyse donnait, comme chiffre de glycose, 25 grammes seulement, et après quinze jours de traitement, le sucre avait disparu. Je fis cesser alors le régime alimentaire sévère imposé au malade et reprendre l'usage du pain et des féculents, tout en continuant la cure hydro-minérale pendant six jours. Au bout de ce laps de temps, nouvelle analyse, le sucre n'avait pas reparu ; le malade, qui n'avait pas pendant l'année souffert de sa gravelle, revient en 1877. J'examine les urines, le sucre n'avait pas reparu.

M. D..., homme grand et robuste, âgé de soixante-trois ans, vient à Contrexéville pour la première fois en 1877. Il est goutteux, graveleux et diabétique. Ce diabète, qui a atteint le chiffre de 92 grammes par litre, l'a conduit deux années à Vichy qu'il a quitté, en 1876, avec 30 grammes, malgré un régime sévère auquel depuis le malade a renoncé.

A l'arrivée, l'urine contient 38 grammes de sucre ; un nouvel examen, huit jours après, donne, à mon grand étonnement, le même chiffre ; je pense alors à ordonner au malade

le repos des organes génitaux dont il abusait, et quinze jours après je ne trouve plus qu'une quantité inférieure à 1 gramme de sucre. En juillet 1878, le malade de retour à la source, quoique toujours accompagné d'une compagne trop jeune pour son âge, soumit de nouveau ses urines à l'analyse ; elles ne contenaient que 4 grammes par litre, qui disparurent rapidement.

M. B..., homme de quarante-trois ans, souffre, depuis dix ans, de la gravelle. Il a dû suivre un traitement sévère pour une obésité exceptionnelle s'accompagnant de tous les accidents de la polysarcie. Il est, en outre, depuis dix-neuf ans, atteint d'un catarrhe bronchique, lié manifestement à la diathèse urique, qui, chaque nuit, réveille le malade en lui occasionnant des quintes de toux. Enfin, il est diabétique et, comme tel, sujet à une soif intense avec urines très abondantes. Celles-ci ont diminué, ainsi que la soif, sous l'influence de la diète et de l'exercice au grand air. A l'arrivée, le 3 juillet 1878, elles contiennent, cependant, 120 grammes de glycose par litre, et ont une densité de 1038. Le

14 juillet, un nouvel examen des urines, prises au réveil avant le traitement, donnait une densité de 1015 et n'accusait plus trace de sucre.

Un fait singulier à noter chez ce malade, qui ne prit cependant que de faibles doses d'eau minérale, à laquelle il était d'une sensibilité très exceptionnelle, c'est la disparition, au cinquième jour, du traitement des accidents du catarrhe bronchique qui ne réveilla plus une seule fois M. B. Y... pendant le reste de sa cure.

M. V..., homme de soixante ans, fils de goutteux, est atteint de dyspepsie flatulente et d'atonie vésicale. L'état de l'estomac, qui n'a pas été amendé par une cure à Vichy, s'est trouvé amélioré par un régime lacté. Il a, comme beaucoup de magistrats, abusé de la tolérance de sa vessie et urine difficilement ; chaque nuit, il est réveillé trois fois par le besoin d'uriner. Enfin, il est atteint de diabète, et a eu jusqu'à 60 grammes de sucre par litre. A son arrivée, le 21 juillet, celle-ci avait une densité de 1029 et contenait 24 grammes de glycose par litre. Le 1er août, l'urine du ma-

lade, qui n'était plus réveillé qu'une fois par nuit, avait une densité de 1020, et ne contenait pas trace de glycose.

Que conclure de ces observations résumées, si ce n'est que le traitement de Contrexéville convient aux diabétiques gros, aux diabétiques goutteux, et donne chez eux des résultats rapides ;

Que ces résultats, obtenus sans régime alimentaire spécial, montrent que c'est bien à l'eau minérale qu'ils sont dus ;

Que l'emploi de cette eau reconstituante convient à merveille aux diabétiques, dont elle régularise les fonctions rénales, intestinales et cutanées.

Coliques hépatiques.

Le passage de graviers biliaires de la vésicule dans l'intestin donne lieu à des douleurs atroces, débutant ordinairement par le creux de l'estomac, s'irradiant à droite, surtout vers l'omoplate, s'accompagnant de nausées, de vomissements et suivies souvent de teinte ictérique plus ou moins prononcée.

Le siège de leur début les fait trop souvent confondre avec des crampes d'estomac, surtout lorsqu'elles sont courtes et de médiocre intensité. Combien de fois n'avons-nous pas donné des soins à des malades qu'on avait longtemps traités pour de soi-disant *crampes d'estomac* jusqu'à ce qu'une crise violente mît enfin sur la voie du diagnostic ou que l'apparition de la jaunisse indiquât la part prise par le foie à la maladie ! Mes observations personnelles et la clinique de Contrexéville viennent donner entièrement raison au professeur Lasègue, quand il écrit ce qui suit (1) :

« On peut dire, sans restriction, que la crampe d'estomac, telle qu'on s'est plu à la décrire, *n'existe pas;* que presque toujours, sinon toujours, quand on constate une douleur soudaine, atroce, occupant le creux épigastrique, sans relation, ni avec l'ingestion récente d'aliments, ni avec l'introduction d'un poison corrosif, n'aboutissant pas à une indigestion évidente, il y a lieu d'admettre

(1) Brinton, *Traité des maladies de l'estomac*, trad. Riant. Introduction de M. le professeur Lasègue, p. 4. Paris, Delahaye, 1870.

d'emblée l'existence d'une colique hépatique. »

Les douleurs soudaines, temporaires, qui, ayant leur siège dans l'estomac, pourraient être confondues avec une légère colique hépatique, ne s'irradient pas dans l'hypochondre, et surtout dans l'épaule droite, elles sont ordinairement calmées par une pression modérée.

En cas de crise hépatique violente, ce n'est guère, à Contrexéville surtout, qu'avec la *colique néphrétique* qu'on pourra être tenté de confondre cette douloureuse affection.

Avant de faire ressortir les différences qui caractérisent les douleurs d'origine rénale de celles qui ont leur point de départ dans le foie, nous devons dire qu'un praticien, appelé auprès d'un malade en proie à une colique de cette nature, a plus à se préoccuper d'y apporter un soulagement rapide qu'à faire le diagnostic, et, comme le même traitement convient aux deux coliques, il devra l'appliquer sans retard, et remettre à la fin de la crise son diagnostic, qui n'en sera alors que plus facile.

Voici, néanmoins, à quels symptômes on peut différencier les deux affections. La douleur de la colique néphrétique débute soit par le flanc, soit par le rein, soit plus rarement dans le bas-ventre. Celle de la colique hépatique débute, le plus ordinairement, au creux épigastrique ou par l'hypochondre droit, et s'irradie vers la base de l'omoplate.

La première tend à descendre vers le bas-ventre, la seconde à remonter vers l'épaule. Dans la crise néphrétique, il y a chez l'homme rétraction du testicule du côté correspondant vers l'anneau inguinal. Dans la crise hépatique, ce symptôme manque, mais on peut quelquefois percevoir, au niveau de la vésicule biliaire, une tuméfaction plus ou moins accusée.

Enfin l'ictère, qui se produit ordinairement à la fin d'une forte crise hépatique, sera un indice certain de la nature de la colique. De même si une hématurie survenait pendant la crise, ou l'avait précédée, on ne saurait douter de l'existence d'une colique néphrétique.

De la cessation d'une crise, il n'y a pas lieu de conclure au passage du calcul dans l'in-

testin ; celui-ci peut avoir rétrogradé dans la vésicule, et donner lieu, à plus ou moins bref délai, à une nouvelle colique hépatique. Nous avons souvent constaté une *série* de crises, séparées par douze et même vingt-quatre heures de répit, qui n'avaient qu'un seul et même calcul ou amas de calculs pour cause occasionnelle. La recherche du corps du délit est d'ailleurs si difficile pour les malades, qu'on ne saurait affirmer si oui ou non il y a eu issue de calcul biliaire ; elle l'est surtout, parce qu'elle doit être prolongée pendant un certain temps. M. le docteur Wolf, qui a eu la patience de faire examiner pendant six, douze et même dix-huit mois, les selles de quarante-cinq malades atteints de coliques hépatiques, a constamment trouvé des calculs. Pour notre part, nous n'admettons pas de colique hépatique sans calcul, comme avait cherché à l'établir M. Beau, le regretté médecin de l'hôpital de la Charité.

La fréquence et l'intensité des coliques hépatiques sont des plus variables : elles peuvent aller, dans des cas fort rares heureusement, jusqu'à occasionner la mort.

Traitement de la colique hépatique. — Nous n'avons pas l'intention d'énumérer les traitements proposés pour soulager les douleurs atroces de la colique hépatique, mais bien de dire ceux qui nous ont le mieux et le plus constamment réussi, et le nombre en est des plus restreints. En cas de crise légère, nous appliquons du chloroforme pur sur l'endroit où siège la douleur, et nous obtenons ainsi une rémission passagère, qui suffit quelquefois à calmer le malade. Lorsqu'une ou deux de ces applications, qui présentent l'avantage d'une exécution facile, n'ont pas amené le soulagement désiré, nous avons immédiatement recours à l'injection hypodermique de morphine, avec laquelle nous avons toujours, sauf dans un cas, obtenu le soulagement désiré.

En cas d'insuccès de la morphine, nous recommandrons l'injection sous-cutanée de chloroforme, les grands bains, les sangsues ou le lavement de chloral, mais nous devons dire que cet insuccès est tout à fait exceptionnel.

Les femmes, qui forment les deux tiers du

contingent des malades affectés de coliques hépatiques, occupent, dans la statistique des malades soignés depuis dix ans à Contrexéville, une place plus importante encore, puisqu'elles y figurent dans la proportion de 83 pour 100. Cela tient surtout à ce que notre station est plus nettement indiquée chez les malades-anémiés, et qu'en matière d'anémie, les femmes occupent de beaucoup le premier rang.

L'usage et surtout l'abus du corset jouent un rôle important dans la production des maladies du foie chez la femme, qui gêne ainsi les fonctions de cet organe.

Du reste, la colique hépatique se montre un trop grand nombre de fois pendant ou peu après la grossesse, pour qu'on ne soit pas en droit d'invoquer la formation des calculs par une stase biliaire de cause purement mécanique.

Les autres causes qui produisent la lithiase biliaire sont : la *vie sédentaire*, l'*éloignement des repas*, l'*abus des spiritueux*. On voit que ces mêmes causes ont été invoquées comme produisant, dans certains cas, la gravelle

urique et même la goutte. Aussi n'est-il pas rare de voir à Contrexéville des malades sujets en même temps aux coliques néphrétiques et hépatiques, et plus rarement à la goutte.

Dissoudre ou évacuer les calculs formés dans la vésicule, et ramener à l'état normal la sécrétion de la bile, telles sont les indications que la lithiase biliaire a à remplir. La question de la dissolution des calculs, soit biliaires, soit urinaires, a compté de nombreux expérimentateurs, sans qu'aucun ait obtenu de résultat satisfaisant.

La solubilité de la cholestérine dans l'éther a fait la réputation longtemps inattaquée du remède de Durande, composé de 3 parties d'éther et de 2 parties de térébenthine. Aujourd'hui ce remède, mal toléré par la plupart des estomacs, ainsi que ceux de Sœmmering, éther uni à un jaune d'œuf, et de Duparcque, éther et huile de ricin, sont à peu près abandonnés. Quant au chloroforme, préconisé par M. le docteur Bouchut, il agit plutôt comme antispasmodique, et conviendrait seulement au traitement de la colique

hépatique. Le docteur Jaccoud, dans son excellent Traité de pathologie, résume ainsi l'état de la science à ce sujet : « Pour moi, je n'emploie plus cette méthode, à laquelle je préfère la médication alcaline, dont j'ai reconnu l'efficacité. Cette médication a aussi sa raison chimique, puisque la cholestérine et la cholépyrrhine sont maintenues dissoutes dans une bile fortement alcaline. Mais j'en fais bon marché, parce que les eaux alcalines agissent plutôt en augmentant la sécrétion de la bile et en favorisant l'élimination des calculs et des poussières qui les engendrent (1). »

Frerichs, l'auteur du travail si estimé sur les maladies du foie, et dont l'édition française de 1877 a été mise au courant de la science par le docteur Duménil, professeur à l'Ecole de médecine de Rouen, formule ainsi son opinion :

« Ce sont, dit-il, les eaux minérales qui se sont montrées les agents les plus efficaces

(1) Jaccoud, *Traité de pathologie interne*. Paris, Delahaye, 1875.

contre les calculs biliaires. On tire moins de profit du bicarbonate de soude prescrit seul ou joint au sulfate de soude; cependant si on y recourt, on l'administrera à doses très diluées.

« La grande quantité d'eau absorbée ne sera pas sans importance, car en pénétrant dans la veine porte et en traversant le foie, elle excitera la sécrétion de la bile (1). »

Le traitement de la lithiase biliaire par les eaux minérales se trouve donc avoir à remplir les indications suivantes :

1° Ingérer des alcalins à doses diluées;

2° Rétablir le cours de la bile et les fonctions du gros intestin ;

3° Amender chez les malades affaiblis l'état général en même temps que l'état local.

Contrexéville remplit également bien ces trois indications : l'eau, faiblement alcaline, y est ingérée à haute dose; l'effet laxatif, qui se traduit, chaque matin, par deux ou trois selles, dégage les conduits biliaires engorgés; le fer

(1) *Traité des maladies du foie*, 3e édit., p. 834, Paris, Baillière, 1877.

qu'elle contient et les sels qu'elle renferme la rendent éminemment reconstituante, de sorte que l'on peut en conclure, comme nous l'avons fait, en 1878, devant la Société d'hydrologie :

1° L'eau de Contrexéville donne des résultats décisifs dans le traitement des coliques hépatiques ;

2° L'effet laxatif, produit par l'ingestion de l'eau, en rend l'indication précise chez les hépatiques dont les fonctions intestinales ne se font pas ;

3° L'eau de Contrexéville est nettement indiquée chez les malades que des crises nombreuses ont rendus anémiques.

Quoique déjà signalées par le docteur Bayard en 1760, ces propriétés de l'eau de Contrexéville sont moins universellement connues que celles qui ont trait à la gravelle ou à la goutte. Aussi croyons-nous devoir publier quelques-uns des faits observés pour permettre au lecteur de mieux juger la question.

Mme X..., femme d'un de nos plus distingués confrères de Bruxelles, était, depuis

plusieurs années, sujette à des coliques hépatiques violentes. Elle se rendit, en 1875, à Carlsbad pour obtenir un soulagement à ses souffrances ; la cure, difficilement supportée, laissa la malade dans un état de faiblesse profonde. Après une rémission momentanée, les crises reparurent avec une fréquence exceptionnelle, et se reproduisaient, en dernier lieu, au moins chaque semaine ; l'état de la malade fut tel, que son mari crut que l'affection du foie était accompagnée d'un cancer de cet organe ou de l'estomac, opinion combattue, d'ailleurs, par MM. Crocq (de Roubaix), Van Volxem et Rommelaere (de Bruxelles). N'osant retourner à Carlsbad, vu la faiblesse de la malade, notre confrère l'amena, en août 1876, à Contrexéville, dans un état tel, qu'il ne conservait plus d'espoir de la sauver.

Cette dame, autrefois d'une santé florissante et d'un embonpoint remarquable, présentait un aspect véritablement cachectique. Suivant l'expression de son mari, ses os traversaient sa peau; le facies, profondément altéré, rappelait celui d'un carcinomateux arrivé à la fin de sa maladie, l'appétit nul, et

l'ingestion d'aliments impossible sans vomissements.

Un traitement, consistant exclusivement en boisson d'eau de la source du Pavillon, obtint des résultats surprenants; la malade put d'abord manger et digérer de faibles quantités d'aliments, et, au bout de vingt-cinq jours, faire honneur au repas commun d'une table d'hôte; les selles suivirent régulièrement, chaque matin, l'ingestion de l'eau, et au départ la malade marchait une heure de suite sans se reposer.

Lors de son retour à Bruxelles, l'état de Mme X... alla toujours en s'améliorant. L'appétit était régulier, les digestions faciles, les forces augmentaient chaque jour, et permettaient bientôt de longues courses à pied sans fatigue.

Il ne survint pas de nouvelle crise jusqu'au 21 mai, c'est-à-dire pendant huit mois entiers, et lors du retour de la malade, en juillet 1877, nous eûmes la satisfaction de constater un état général excellent, l'embonpoint revenu, ainsi que ses forces. Depuis la dernière crise, l'usage des pilules de podophylle

était devenu nécessaire pour assurer la régularité des garde-robes.

Cette nouvelle cure se passa sans incident, les fonctions intestinales se rétablirent, et, quant à l'appétit, il était tel, que nous dûmes mainte fois faire à ce sujet des observations à Mme X..., dont la santé est restée excellente depuis lors.

Jamais, depuis dix ans que nous exerçons à Contrexéville, il ne nous a été donné d'assister à une pareille résurrection, si ce n'est peut-être dans le cas suivant :

Mme M..., de Moret (Haute-Saône), femme de quarante-cinq ans, est, depuis six ans, sujette à des coliques hépatiques, dont la fréquence est devenue telle, qu'il est impossible à la malade de les chiffrer; en dernier lieu, les crises revenaient deux fois au moins par semaine. Quant à leur intensité, peu avant son arrivée à Contrexéville, on avait, à la suite d'une crise violente, abandonné la malade pour morte.

Autrefois d'un embonpoint plus qu'ordinaire, Mme M... en était arrivée à la maigreur étique ; le teint est constamment bronzé par

l'ictère, l'ingestion d'aliments impossible, le foie volumineux, la constipation opiniâtre, tel est l'état dans lequel cette malade fut, en 1871, apportée à Contrexéville.

L'ingestion de l'eau minérale amena rapidement le rétablissement des fonctions digestives, plusieurs selles liquides quotidiennes, de l'appétit, et le retour progressif des forces. Deux crises de médiocre intensité survinrent pendant l'année 1872, et, après une seconde cure à la source du Pavillon, Mme M... recouvra sa santé première, ainsi que son embonpoint. Il n'est pas, depuis huit ans, survenu de nouvelle colique hépatique, et la malade jouit d'une santé excellente.

Mme D..., jeune femme de vingt-cinq ans, fut prise, en 1872, pendant une grossesse, de ce qu'elle appelait des coliques d'estomac, pour lesquelles on employa divers traitements, tous infructueux. On reconnut ensuite mieux la nature hépatique des douleurs, et le médecin de la malade recourut avec succès à l'injection hypodermique de morphine. Les crises n'en continuèrent pas moins à augmenter de violence et de fréquence, et, le 17 juil-

let 1876, la malade arriva à Contrexéville dans les conditions suivantes :

Absence d'appétit, digestions très pénibles, constipation opiniâtre, foie sensible et relativement peu augmenté de volume, souffle anémique, leucorrhée, quelques douleurs dans la région rénale, surtout pendant les crises qui débutent toujours par le creux épigastrique, un peu de sable urique dans les urines, d'ailleurs normales, teinte subictérique. Le traitement en boisson, bains, douches froides rénales, hépatiques et vaginales, amena très rapidement une amélioration notable dès le troisième jour de la cure ; deux selles survinrent chaque matin, les digestions furent plus faciles, l'état général s'améliora, la leucorrhée disparut, ainsi que la sensibilité du foie à la pression, et la teinte ictérique. Revenue en 1877, la malade nous avoua n'avoir pas eu de crise dans le courant de l'année, et ajouta que sa santé était telle, que si elle n'avait pas dû accompagner son mari à Contrexéville, elle se considérait comme assez complètement guérie pour n'y plus revenir.

Mme R..., de Bordeaux, jeune femme de

vingt-cinq ans, fut prise, en 1872, pendant une grossesse, de coliques hépatiques violentes et fréquentes, pour lesquelles elle se rendit, en 1872 et 1873, à Vichy. Le traitement thermal consista en boisson de la source de l'Hôpital : un état anémique des plus accentués ne permettait pas à la malade de faire usage d'eau de la Grande-Grille, et les bains durent être remplacés par des douches froides hydrothérapiques. En 1875, la malade refusa obstinément de retourner à Vichy, se fondant sur ce que le traitement, quoique soulageant les douleurs de foie, lui ôtait le peu de forces qui lui restait.

Une colique hépatique était néanmoins survenue trois mois après la cure de 1874, mais lorsqu'en 1876 Mme R... arriva à Contrexéville, il y avait dix-huit mois qu'elle n'avait eu de crise violente. Néanmoins, cette dame accusait une pesanteur et une gène douloureuses dans l'épigastre et l'hypochondre, avec retentissement dans l'omoplate, une absence complète d'appétit, des digestions pénibles, de la flatulence, une constipation opiniâtre nécessitant l'emploi journalier de sels de

soude et de magnésie. L'anémie était caractérisée par un bruit de souffle se prolongeant dans les vaisseaux et une faiblesse telle, que la malade était sujette à des syncopes fréquentes. Quelques douleurs lombaires, des urines qui, malgré une densité de 1032, ne contenaient que des urates en excès, sans glycose ni albumine, des mictions rares et de la leucorrhée, tel était l'état de la malade à son arrivée dans les Vosges.

Cette dame est fort impressionnée de son état, son père et sa mère ayant succombé à des affections organiques du foie. Cet organe est chez elle, d'ailleurs, volumineux et douloureux à la pression, une teinte subictérique accompagne ces lésions.

Soumise à l'usage progressif de l'eau en boisson, à dose maxima de 1 litre par jour, pendant vingt-cinq jours, joint à l'emploi de douches hydrothérapiques et de douches vaginales, cette dame obtint d'abord la régularisation des fonctions intestinales et une diurèse abondante, l'appétit se développa, les digestions plus faciles, sans flatulence, et enfin l'ingestion du fer contenu dans l'eau

minérale, supportée sans fatigue, alors que la malade avait dû renoncer à toutes les préparations martiales. Les douleurs du foie et des reins disparurent vers le milieu de la cure, ainsi que l'ictère, ainsi que la leucorrhée. Bref, l'état général de la malade changea plus encore que l'état local, et, six mois après sa cure, Mme R... n'était plus reconnaissable, l'action tonique et reconstituante de Contrexéville s'était, une fois de plus, exercée avec succès.

Mme E..., femme de quarante-cinq ans, est, depuis sept ans, sujette à des coliques hépatiques, pour lesquelles elle s'est rendue, pendant trois années consécutives, à Vichy, sans obtenir le résultat désiré. Cette dame est en outre, depuis deux ans, sujette à des douleurs rénales, et du mois d'août 1876 au mois de juillet 1877, elle a eu trois coliques hépatiques et deux coliques néphrétiques bien caractérisées. L'appétit est relativement conservé, mais les digestions sont pénibles, la malade est sujette à de la flatulence stomacale, à des nausées et à une constipation opiniâtre. Depuis quatre mois, des troubles dans

la menstruation ont amené le commencement de la ménopause, coïncidant, comme nous l'avons maintes fois remarqué à Contrexéville, avec l'apparition de la gravelle chez la femme. Quelques douleurs goutteuses dans les doigts, survenues depuis peu, complètent cet ensemble pathologique. La miction est facile, l'urine normale, sauf un léger excès d'acide urique pulvérulent, ne contient ni glycose ni albumine.

Mme E..., ayant vu, à la suite de l'usage de l'eau de Contrexéville à domicile, survenir une amélioration dans son état, et ayant constaté la disparition presque complète des douleurs rénales, auxquelles elle était sujette, vint en juillet 1876 à la source qui l'avait soulagée.

L'opiniâtreté de la constipation nécessita exceptionnellement, chez cette malade, l'usage d'un verre d'eau de Pullna chaque matin, pendant les huit premiers jours de la cure, mais au neuvième, l'ingestion de 1 litre et demi d'eau du Pavillon suffit à amener deux selles liquides chaque matin, les digestions devinrent faciles malgré des repas copieux, le peu

de douleurs de reins qui subsistait disparut. La malade expulsa du sable urique, et, à part une légère douleur à l'orteil droit, qui n'empêcha pas la malade de marcher pendant les deux jours qu'elle dura, le traitement fut supporté sans incident comme sans fatigue. Dix mois après cette saison, Mme E..., qui, sur notre conseil, avait fait usage d'eau de Contrexéville à domicile, n'ayant éprouvé ni colique hépatique ni colique néphrétique, se refusa à venir faire, en 1877, une seconde saison à Contrexéville, qu'elle considérait, à tort, comme superflue, et depuis, nous n'avons plus eu de nouvelles de la malade, qui habite la province. Nous souhaitons vivement que l'usage de l'eau à domicile suffise pour empêcher le retour des accidents, ce qui n'est possible qu'avec un régime sévère fidèlement observé.

Les deux faits suivants ont été observés par le docteur Legrand du Saulle :

Mme D... était sujette depuis plusieurs années à de formidables coliques hépatiques, et atteinte habituellement de la constipation la plus opiniâtre. Son mari, l'un des membres les plus distingués de l'Académie de méde-

cine, l'avait conduite en 1859 à Vichy, et, les crises ayant reparu dans l'hiver avec la même intensité que précédemment, il appela en consultation ses amis MM. les docteurs Legroux et Barth. Ces savants confrères se prononcèrent en faveur de Contrexéville. Mme D... y arriva dans les derniers jours de mai 1860, et nous eûmes l'honneur de lui donner des soins.

Neuf jours après avoir commencé son traitement, Mme D..., qui n'avait point encore eu à Contrexéville une seule garde-robe, fut prise d'une colique hépatique d'intensité moyenne, en revenant de la source, à neuf heures du matin. Je provoquai dans la nuit plusieurs exonérations intestinales, et le surlendemain Mme D... reprit l'usage de l'eau minérale. A partir de ce moment, la constipation céda un peu, et la malade passa l'année de 1860 à 1861 sans accidents. La nouvelle saison qu'elle vint faire en juin 1861 se passa très bien et rendit la malade à la santé.

M. M..., âgé de trente-neuf ans, ancien notaire, est un homme vigoureux et bien constitué. A l'âge de vingt-quatre ans, il éprouva

des coliques hépatiques que l'on confondit avec des crampes d'estomac. Ces coliques se reproduisirent en 1859 et 1860 avec plus d'intensité, et à partir du mois de mai 1861, elles se renouvelèrent tous les mois ; il survint une hépatite aiguë pour laquelle M. M... fut dirigé sur Vichy au mois de juillet.

Après avoir fait une saison qu'il avait lieu de croire fructueuse, il revint dans son pays, et au mois d'octobre les crises reparurent et ne lui laissèrent pas de trêve jusqu'au mois de juillet suivant, époque à laquelle il prit pour la seconde fois le chemin de Vichy. Les résultats furent sensiblement les mêmes qu'après la première saison, et au mois de novembre les crises vinrent de nouveau torturer le malade, qui dut renoncer à sa position d'officier ministériel et se vit dans un état de santé des plus alarmants.

Au mois de mai 1864, il se décida à venir demander sa guérison aux eaux de Contrexéville et entreprit, sous la direction du docteur Legrand du Saulle, une cure de vingt jours qui consista en boisson et en bains prolongés ; il évacua non sans de vives souf-

frances, sous l'influence de ce traitement, une certaine quantité de calculs biliaires.

Il revint au mois de septembre de la même année faire une seconde saison pendant laquelle des calculs furent encore expulsés, mais cette fois avec des douleurs beaucoup moins vives, et quitta la station dans des conditions tout autres qu'il n'y était arrivé, car son état général s'était tellement amendé, qu'il put diriger l'établissement auquel il devait sa guérison, et pendant les dix ans que M. M... occupa ces fonctions, sa santé fut des plus satisfaisantes et l'est encore aujourd'hui.

La mère du malade avait succombé à une affection du foie pour laquelle elle s'était rendue plusieurs années consécutives à Vichy.

M. N..., homme bien constitué, fut pris, en 1862, à l'âge de trente-deux ans, d'une colique néphrétique, suivie la même année d'une colique hépatique, difficilement calmée par les moyens en usage à cette époque, alors que l'injection hypodermique de morphine n'était encore qu'à l'état d'expérimentation. Envoyé pendant cinq saisons consécutives à Vichy, il continua à avoir chaque année des

coliques hépatiques, qui se terminaient le plus souvent par un accès de goutte aiguë, siégeant dans les orteils.

En 1867, alors que les crises se reproduisaient chaque six semaines, et étaient d'ailleurs soulagées par l'injection sous-cutanée de chlorhydrate de morphine, le malade prit le chemin de Contrexéville, où il vint chaque année, jusqu'en 1871. Les crises, d'abord plus rares et moins intenses, n'étaient plus suivies d'accès de goutte ; après la troisième saison, elles cessèrent tout à fait. Le malade, se considérant comme guéri, cessa en 1872 de venir faire sa cure annuelle à la source du Pavillon.

Après trois années de calme complet, M. N... fut pris au printemps 1875 d'une crise exceptionnellement violente, qui nécessita un repos de plusieurs mois à la campagne, et, lorsqu'en août de la même année le malade se rendit à Contrexéville, il présentait encore une teinte ictérique très marquée, et était loin d'avoir recouvré ses forces. Dans ces conditions, et alors que le foie ne nous sembla pas entièrement débarrassé, nous enga-

geâmes le malade à se borner pour tout traitement à l'ingestion de faibles quantités d'eau minérale, de crainte de provoquer une nouvelle colique hépatique, ce qui, malheureusement, eut lieu et de la façon la plus violente. Bientôt nous assistâmes aux phénomènes suivants : frissons quotidiens suivis de fièvre intense, ictère bronzé, tumeur saillante formée par la vésicule. La quinine et une application de sangsues nous donnèrent des résultats satisfaisants, mais l'injection de morphine ne calma pas seule, cette fois, les souffrances de M. N... et ce n'est que grâce à l'inhalation de quelques grammes de chloroforme que le malade put enfin obtenir la sédation désirée.

Pour terminer l'histoire du malade, que nous avons revu en 1876, 1877 et 1878 à Contrexéville, nous ajouterons qu'il eut encore une crise en décembre 1876, et que depuis son état de santé est resté des plus satisfaisants.

Pendant cette dernière crise, M. N... obtint à nouveau un résultat décisif des injections hypodermiques qui apaisèrent rapidement ses

souffrances. Ce malade, que nous devions signaler comme le seul cas d'insuccès de la morphine, observé par nous à Contrexéville, confirme beaucoup plus qu'il n'infirme le succès constant de ce genre de médication dans la colique hépatique.

Un ictère plus ou moins intense a toujours suivi chez M. N... chaque crise hépatique ; depuis sa première visite à Contrexéville, en 1867, *il n'a pas eu de nouvel accès de goutte.*

Enfin pour terminer cette énumération un peu longue des résultats du traitement hydrominéral de Contrexéville dans les affections du foie, nous citerons un fait qui, quoique ne se rattachant plus à la lithiase ou gravelle biliaire, n'est pas moins remarquable et instructif :

M. B... m'est adressé le 30 mai 1877 par le docteur Van Volxem, de Bruxelles, avec les renseignements suivants :

« Ce malade est atteint depuis de longues années d'une hépatite chronique pour laquelle il a subi de nombreux traitements. Deux cures à Carlsbad l'ont beaucoup sou-

lagé ; mais, craignant l'affaiblissement produit par les eaux de Carlsbad, je lui ai cette année conseillé une saison à Contrexéville.

« L'affection est caractérisée par une augmentation du volume du foie, de l'irrégularité dans la sécrétion biliaire, et de la constipation habituelle, vaincue par l'usage régulier des eaux de Friedrichshall. Le teint est subictérique, l'insomnie est constante, sans agitation. M. B... suit un régime très régulier, sans excès d'aucune nature, et fait beaucoup d'exercice. Je crois pouvoir attribuer à ces bonnes conditions hygiéniques l'amélioration qui s'est produite dans son affection. »

Le malade, porteur de cette lettre, compléta de vive voix les renseignements qu'elle contenait, et m'apprit que le début de sa maladie remontait à 1842. Il fut pris à cette époque, pendant un voyage en Italie, de fièvre intermittente grave, suivie d'un état anémique tel qu'il dut séjourner trois mois à Marseille, avant de pouvoir regagner la Belgique. Il avait à cette époque des vomissements bilieux persistants, et une constipation

opiniâtre. Il fut envoyé trois ans à Hombourg pour rétablir ses fonctions digestives, et n'obtint aucun résultat de cette station. Après divers traitements, également infructueux, il fut dirigé en 1867 sur Vichy, mais ne put faire usage des eaux au-delà de quelques jours. L'opiniâtreté de la constipation ne lui permettait pas de continuer la cure.

Envoyé enfin, en 1872 et 1873, à Carlsbad, il y suivit un traitement consistant en bains et en boisson (1 litre d'eau de la Mulhbrunn en quatre doses). Quoique assez difficilement supportées, ces cures amenèrent un résultat satisfaisant, et voici dans quelles conditions le malade arriva à Contrexéville :

Le foie est volumineux, et déborde les fausses côtes d'environ 3 centimètres ; la constipation est vaincue par l'usage d'un verre d'eau de Friedrichshall chaque deux jours ; la digestion est lente, le repas suivi de somnolence invincible, mais la nuit le malade est sujet à des insomnies constantes. L'urine est rare, la miction un peu fréquente, le facies subictérique, mais l'état général relativement satisfaisant, car le malade, âgé de soixante

ans, fait assez facilement des promenades d'une à deux heures.

Dès le second jour de la cure, le malade ingère 1 litre d'eau de la source du Pavillon, et obtient une selle naturelle ; au dixième, le malade obtenait deux ou trois selles liquides chaque matin, ainsi qu'une diurèse abondante, par l'ingestion de 2 litres d'eau minérale ; l'appétit impérieux, développé à la suite de ce traitement, nécessitait un repas copieux dont la digestion était facile. La somnolence disparaissait après le repas, et le malade reposait au contraire pendant la nuit.

Cet état dura jusqu'au départ et, malgré des repas exagérés, les digestions furent constamment faciles, et la teinte subictérique disparut presque complètement. Le traitement externe avait consisté en bains au début, puis en douches froides, pendant les quinze derniers jours de la cure, supportées sans aucune fatigue par le malade, qui comparait ainsi les effets éprouvés par lui à Carlsbad et à Contrexéville : « Je bois plus facilement huit verres d'eau à Contrexéville que quatre demi-verres à Carlsbad. Ceux-ci m'occasion-

naient de la fièvre et une somnolence telle que j'y succombais à chaque instant, et que l'on m'y a maintes fois réveillé en plein air ; rentré chez moi, j'étais en proie à des frissons qui m'obligeaient à m'envelopper dans des couvertures. »

Chez ce malade, le cours de la bile et les fonctions digestives furent donc rétablis plus complètement et bien plus facilement par l'eau de Contrexéville que par celle de Carlsbad, l'effet laxatif fut également obtenu sans fatigue, et l'état général amendé d'une manière très remarquable. Nous ne parlerons pas de Vichy dans ce cas, car au bout du sixième jour le malade dut renoncer à l'usage de cette eau minérale, qui ne pouvait, malgré une adjonction de sulfate de soude, avoir raison de sa constipation.

Nous ajouterons, pour terminer cette observation, que M. B..., revenu en 1878, me dit : « De l'aveu de mes parents et amis, le régime des eaux de Contrexéville m'a rajeuni de dix ans, et je continue à en ressentir les bons effets, malgré de nombreux accrocs au régime que je m'étais proposé de suivre. »

La seconde cure confirma encore les résultats obtenus et la santé du malade continua à être excellente depuis lors.

Le *régime* que devront suivre les malades atteints de coliques hépatiques, s'ils veulent guérir de leur douloureuse maladie, consiste en trois points essentiels : régularité des fonctions digestives, alimentation et exercice. La régularité des garderobes sera obtenue par des moyens qui varieront suivant la susceptibilité du malade ; les eaux minérales purgatives de Pullna, Birmenstorf, Friedrichshall, Hunyadi-Janos, prises à petites doses, l'huile de ricin, les lavements, les pilules de podophylle pourront être utilement employés.

Le régime alimentaire comportera l'exclusion des corps gras, de l'alcool et de la cuisine trop épicée; l'usage de légumes verts, de fruits, de raisin sera au contraire recommandé.

Enfin l'exercice au grand air est indispensable aux malades atteints de lithiase biliaire : la marche pour ceux du sexe féminin, l'équitation, la gymnastique et l'escrime pour les hommes, contribueront à éviter le retour des coliques hépatiques.

CHAPITRE IV.

Emploi de l'eau minérale à domicile. — Hygiène des malades. — Conclusions.

Comme toutes les eaux minérales indistinctement, l'eau de Contrexéville donne à la source des résultats incomparablement supérieurs à ceux que l'on peut en obtenir à domicile ; néanmoins nous voyons chaque année des malades qui ont obtenu une amélioration plus ou moins marquée par l'emploi de l'eau en bouteilles venir chercher à Contrexéville la guérison de leur maladie. Les bains, les douches variées et les diverses applications externes de l'eau contribuent de leur côté à augmenter les effets de l'ingestion de l'eau, toujours plus considérables à la source qu'à la maison.

La cure à domicile est en outre indiquée, chez la plupart des malades qui ont passé une saison à Contrexéville, soit pour accen-

tuer les résultats obtenus, soit pour prévenir le retour des accidents qu'une maladie chronique invétérée ou héréditaire tient toujours suspendus sur leur tête. Les doses et les époques de ces cures complémentaires sont généralement indiquées par le médecin traitant au départ de la station ; aussi n'est-ce pas aux malades qui ont fréquenté Contrexéville que s'adressent les conseils qui vont suivre, mais bien à ceux qui n'ont pas encore pris la route de la station vosgienne.

Les deux indications qui importent à ces malades sont relatives au choix de la source et à la manière de prendre l'eau.

Relativement au premier point, nous engagerons indistinctement tout malade atteint de goutte, de gravelle, de maladie de la vessie ou du foie à faire usage de l'eau de la *source du Pavillon;* l'eau de la *source la Souveraine* ne sera employée qu'à titre exceptionnel. Il cherchera à se procurer l'eau la plus fraîche possible, et pour cela s'adressera à l'établissement hydrominéral à Contrexéville, soit à Paris, au Dépôt central, 23, rue de la Michodière, d'où part la majeure partie des cinq

cent mille bouteilles consommées annuellement. Il n'est pas besoin d'insister sur cette recommandation et on comprend facilement que plus l'eau est récemment embouteillée, plus elle est active. Est-ce à dire qu'elle perdra avec le temps ses propriétés? Non certes, si elle est bien embouteillée, comme le permet le système actuellement employé à la source et contrôlé par les buveurs pendant la saison; nous avons entre autres obtenu chez un graveleux l'expulsion d'un calcul par de l'eau qui avait sept ans de bouteille; si nous avons insisté sur ce point, c'est qu'on a prétendu à tort que l'eau de Contrexéville ne se conservait pas au-delà d'un certain temps; nous allons donner la raison de cette erreur :

La source la Souveraine, qui jusqu'en 1876 n'appartenait pas à l'établissement, expédiait annuellement près de cent mille bouteilles d'eau minérale qu'elle vendait au rabais; ces bouteilles, au lieu d'être, comme pour la source du Pavillon, des bouteilles neuves, provenaient d'origines variées et avaient contenu préalablement de l'eau de Saint-Galmier, Vals, Vichy, Orezza, etc.; le système de rin-

çage n'était pas assez parfait pour ne pas laisser dans quelques-unes des bouteilles employées une petite partie des dépôts, plus ou moins adhérents, qui les couvraient, d'où des décompositions et le développement de gaz qui rendaient cette eau impotable. Le bon marché amenait tout naturellement les pharmaciens, lorsqu'on ne spécifiait pas la source et qu'on leur demandait simplement de l'eau de Contrexéville, à donner de préférence l'eau de la Souveraine, qui leur rapportait un plus gros bénéfice, et c'est ce qui explique les erreurs regrettables dont bien innocemment la pauvre source du Pavillon a été victime sans en être complice.

Aujourd'hui les deux sources sont également bien embouteillées dans des bouteilles neuves rincées, bouchées et capsulées avec soin; aussi les plaintes qu'avait reçues l'administration à cet égard ont-elles cessé et la vente de l'eau de la Souveraine, qui est aujourd'hui payée le même prix que l'eau du Pavillon, a-t-elle baissé dans la proportion de 70 pour 100, alors que celle de la source principale augmente tous les jours dans des proportions

considérables, puisqu'en douze ans j'ai pu la voir quintupler.

La seconde recommandation qui importe aux personnes qui désirent faire usage de l'eau de Contrexéville a trait, avons-nous dit, à son mode d'emploi ; à quels moments de la journée et à quelle dose doit-on prendre l'eau minérale ?

Le premier point est plus facile à généraliser que le second : en effet, dans la grande majorité des cas, c'est le matin à jeun qu'il importe de faire usage de l'eau minérale, et non pas, comme le font trop souvent les malades qui ne connaissent pas Contrexéville, aux repas, mêlée avec le vin, comme l'eau de Saint-Galmier par exemple ; tandis qu'il nous serait difficile, on le comprend sans peine, de formuler des règles générales pour la quantité d'eau minérale à ingérer : la nature de la maladie, l'âge du malade, son sexe, son tempérament sont autant d'éléments importants à connaître avant de formuler une prescription. Nous nous bornerons donc à des indications que le médecin ordinaire mettra à profit en les modifiant suivant la nature de la maladie

et la susceptibilité du malade pour le médicament.

Nous dirons donc que, d'une manière générale, dans *la goutte* et *la gravelle :*

1° L'eau prise à domicile doit être bue le matin à jeun ;

2° Les doses (de 25 centilitres ordinairement) seront espacées de quinze à trente minutes ;

3° Le premier repas n'aura lieu, au plus tôt, qu'une heure après le dernier verre ;

4° Il est indispensable de faire un peu d'exercice pendant l'ingestion de l'eau.

La perfection serait de faire l'exercice au grand air, ce qui est souvent possible aux personnes qui habitent la campagne ou à celles qui possèdent un jardin.

Il est rare que la dose prescrite dans la goutte et la gravelle dépasse, *à domicile,* une bouteille par jour ; elle est toujours de beaucoup supérieure, lorsque l'eau est prise à la source même.

Si les occupations du malade ne lui permettent pas de consacrer une heure à son traitement par l'eau minérale, il devra mé-

langer le reste de la bouteille au vin bu au déjeuner. Mais l'eau perd ainsi une partie de ses propriétés et devient insuffisante à déterminer l'expulsion des graviers rénaux.

Une hygiène *appropriée à la nature de la gravelle* (ou au tempérament du goutteux) est nécessaire pendant la cure à domicile ; lorsqu'elle n'est pas observée, l'effet du traitement sera moindre et quelquefois nul. Cette hygiène variera avec la cause qui a déterminé la maladie.

Il est souvent indispensable et presque toujours utile, avant de commencer une cure par une eau minérale quelconque, de faire usage d'un *purgatif léger*. Les purgatifs salins devront ici être préférés ; et par là on entend indifféremment le sulfate de soude ou de magnésie, les eaux de Pullna, Birmenstorf, Friedrichshall, Hunyadi-Janos, etc. La dose variera avec le médicament employé et la susceptibilité du malade aux purgatifs. Le tube digestif absorbera alors plus facilement les principes minéraux contenus dans l'eau de Contrexéville et leur action sera plus efficace.

Les malades affectés de *coliques hépatiques* ne devront pas manquer à cette prescription ; ils boiront également, le matin à jeun, comme les graveleux, une dose qui variera avec leur âge, leur sexe et leur constitution, mais qui le plus généralement sera d'une bouteille par jour, bue le matin à jeun. Nous pensons inutile de rappeler aux personnes du sexe féminin, qui forment à Contrexéville la majorité des malades atteintes de lithiase biliaire, qu'elles ne doivent pas commencer un traitement pendant une époque, et que souvent il sera utile pour elles de suspendre, pendant les quelques jours qui la composent, un traitement commencé.

Dans les *affections de la vessie* (*cystites chroniques*, *catarrhe de vessie*, *hypertrophie de la prostate*, *atonie vésicale*, *paralysie de la vessie*), il est également imposible de formuler des règles pouvant convenir à tous les malades indistinctement. Certains d'entre eux se trouveront bien d'imiter les graveleux ; d'autres devront couper les doses de la manière suivante : deux verres le matin à jeun, un troisième une heure avant le dîner, le der-

nier en se mettant au lit ; d'autres, enfin, devront se borner à un seul verre à jeun et le reste de la bouteille aux deux principaux repas. On comprendra notre réserve, en pensant que quelques-uns de ces malades ont une susceptibilité vésicale exagérée qui demande, au début du traitement à la source, les plus grands ménagements. Néanmoins, nous devons ajouter que nous n'avons jamais eu lieu, en procédant avec prudence, de faire renoncer un seul de ces malades aux bénéfices du traitement, tandis que les accidents survenus chez certains d'entre eux ont toujours été occasionnés parce qu'ils avaient bu *sans prescription* une dose exagérée d'eau minérale.

La cure à domicile sera au minimum de *quinze jours* ou au maximum de *trente jours consécutifs*.

Il est cependant des cas où l'ingestion de dix bouteilles par mois devra être ordonnée. Le médecin ordinaire, en surveillant journellement l'effet du traitement, en fixera aussi la durée.

L'eau sera maintenue dans un endroit frais ;

la température ordinaire des caves se rapproche sensiblement de celle de la source du Pavillon : 11°,5, qui est presque exclusivement employée à domicile, celles du Prince et du Quai n'étant employées que sur place et celle de la Souveraine qu'exceptionnellement.

Telles sont les indications sommaires que nous pouvons donner aux malades auxquels l'usage de l'eau de Contrexéville à domicile a été ordonné. Il n'est pas besoin de répéter que cette eau, comme toutes les eaux minérales indistinctement, est plus active prise sur place que transportée, et que les effets produits à la source par l'ingestion de l'eau, les bains, les douches variées et tous les moyens externes sont incomparablement plus marqués que ceux que produit, chez le même malade, l'eau prise à domicile. Dans ce cas, elle amène souvent des améliorations, mais ce n'est qu'à Contrexéville que nous avons pu obtenir des guérisons que l'emploi de l'eau à domicile avait préparées.

Hygiène des malades.

Nous avons déjà parlé de l'hygiène nécessitée par les coliques hépatiques, au chapitre détaillé que nous avons consacré aux affections du foie. Nous devons dire un mot de celle que nécessitent les autres maladies traitées à Contrexéville, et en particulier la goutte et la gravelle urique, qui représentent les deux tiers des malades fréquentant notre station. Mais tout d'abord nous tenons à établir que *sans hygiène il n'y a pas de guérison possible.*

Dans la diathèse urique le goutteux ou le graveleux devra d'abord se préoccuper de l'*hygiène alimentaire.*

La quantité et surtout la qualité des aliments amènent cet excès de recettes sur les dépenses de l'économie, qui se traduit par l'inévitable acide urique.

Parmi les aliments les plus nuisibles, il importe de citer en première ligne la viande, et surtout les viandes noires, gibier, bœuf, mouton. Néanmoins, c'est une erreur de croire

que l'alimentation animale soit aussi coupable qu'on le suppose.

Une alimentation épicée, les salaisons, une cuisine recherchée et succulente sont au moins aussi dangereuses.

Les alcooliques sont des agents bien plus dangereux dans l'alimentation, au point de vue de la production de l'acide urique. Les excès de vins, de liqueurs et d'eau-de-vie ont amené bien des malades à Contrexéville. Les vins mousseux sont, comme l'a établi M. le professeur Bouchardat, surtout à redouter pour les personnes affectées de polyurique (diathèse urique). Sous leur influence on voit la quantité des dépôts uriques augmenter dans les urines. Chacun, dit notre excellent maître, peut répéter cette observation : Qu'il examine l'urine la nuit qui suit un repas où le champagne a été pris en abondance ; dans ce cas, on remarque presque constamment un dépôt d'acide urique. Nous ajouterons à cette opinion d'un auteur qui fait loi en pareille matière, que nous avons souvent observé le même résultat chez nos malades après l'ingestion des principaux vins de Bourgogne, alors

que la même dose de vins de Bordeaux, je parle de doses modérées, ne donnait pas lieu à la production d'acide urique. Les vins d'Espagne et les vins alcooliques en général sont dans le même cas. Le cidre, surtout lorsqu'il est ancien et chez les personnes qui n'en ont pas une grande habitude, produit encore les mêmes résultats, ainsi que les bières fortes et surtout les bières anglaises.

A côté des alcooliques, M. Bouchardat place les corps gras, qui, pris en trop grande quantité, favorisent à la longue la formation de l'acide urique en excès. Sous l'influence des alcooliques, cette formation est beaucoup plus rapide. Nous n'avons pas été à même de vérifier cette opinion du savant professeur, non plus que celle-ci, également émise par lui: que les sucres ingérés en grande quantité ont aussi une influence fâcheuse. Cet auteur ajoute que certains aliments herbacés sont encore mis en cause. « Quelques auteurs, dit-il, attribuent assez d'influence aux asperges, aux haricots verts. Ce sont des questions qui méritent d'être sévèrement contrôlées par l'observation. »

Ici, au contraire, nous avons à faire connaître ce que notre expérience et de nombreuses observations nous ont appris, en disant que si chez tous les graveleux l'ingestion de l'asperge ne donne pas lieu à des phénomènes appréciables, chez un nombre néanmoins assez considérable, que nous pourrions évaluer à vingt malades sur cent, l'ingestion d'asperges est suivie de maux de reins plus ou moins violents et quelquefois, à bref délai, d'une colique néphrétique. Nous n'avons jamais remarqué qu'elle fût suivie de l'expulsion plus marquée d'acide urique, ce qui nous a amené à supposer que l'asperge ne produisait pas d'acide urique, mais qu'en *congestionnant passagèrement un rein qui en contenait déjà, elle facilitait l'agglomération des sables et pouvait amener la formation de petits graviers.*

Quant aux haricots verts et à l'oseille, que nous ajouterons à cette liste, ils agissent différemment; il est beaucoup plus rare de les voir donner lieu à des maux de reins, mais plus fréquent de voir leur ingestion suivie d'émission d'acide urique. Néanmoins, un

certain nombre de malades, qui alors n'excèderait pas 6 ou au plus 8 pour 100 des graveleux que j'ai observés, accusent des douleurs après l'ingestion d'oseille, et à peine 3 pour 100 après l'ingestion de haricots verts. Chez quelques-uns d'entre eux cela est si net, que, malgré un goût prononcé pour ce légume, ils y ont renoncé spontanément.

Il s'agit bien entendu ici exclusivement de malades atteints de gravelle urique, rendant habituellement du sable rouge ou des graviers rouges et non de l'oxalate de chaux. Néanmoins, il est un fait que le microscope seul m'a permis de constater, c'est que l'urine des graveleux uriques contient très souvent, parmi les cristaux d'acide urique, des cristaux d'oxalate de chaux, et cela au moins dans le tiers des observations microscopiques que j'ai faites à Contrexéville.

Il est encore un légume dont il importe de parler, et cela surtout pour les habitants du midi de la France, de l'Espagne, de l'Amérique et de certaines colonies, c'est de la tomate, qui, employée fréquemment dans ces contrées sous forme de soupes à la tomate et de sa-

lades de tomates vertes, constitue pour les malades atteints de gravelle un aliment aussi dangereux que l'oseille.

Il est peut-être encore dans les pays d'outre-mer certains aliments à prohiber aux graveleux, mais nous les connaissons peu et mal en France. J'insisterai seulement auprès de mes confrères sur ce point, que, si un de leurs malades est Américain, Egyptien ou Espagnol, lui défendre l'oseille ne signifierait rien, car il en mange peu ou pas, alors qu'au contraire il fait souvent abus des tomates rouges ou vertes. Au contraire, dans d'autres pays, ceux du nord de la France, par exemple, la tomate est peu usitée et l'oseille entre dans l'alimentation journalière.

Hygiène corporelle. — Le *défaut d'exercice* est souvent la seule cause de la diathèse urique chez les habitants des grandes villes, de Paris en particulier, que leurs habitudes, leur goût ou leur profession retiennent sédentaires plus qu'il ne le conviendrait dans l'intérêt de leurs santé. Certes, ces mêmes malades pèchent quelquefois aussi par un excès d'alimentation ou plutôt par une nourriture trop

succulente; mais parmi eux il en est qui, enchaînés par leur profession à un travail de bureau, ont beau se priver du côté de la table et mener un régime sévère, l'absence d'exercice musculaire ne leur permet qu'une oxydation incomplète de leurs aliments et les condamne à rester graveleux.

Je vois, au contraire, parmi les malades de cette catégorie qui suivent les règles d'hygiène que j'ai cru devoir leur conseiller, et se livrent chaque jour à un exercice approprié à leur âge et à leur genre de vie, des résultats très satisfaisants. Pour n'en citer qu'un, je relaterai le fait suivant :

M. R... habite Paris; sa fortune, sa position, ses relations, jointes à la qualité de célibataire, le mettent à même de satisfaire ses goûts pour la bonne chère, et, malgré sa position, il prend très peu d'exercice; aussi, en 1872, vient-il, sur les conseils du professeur Charcot, demander à la source du Pavillon un soulagement à la goutte dont il a déjà eu plusieurs accès, et à la gravelle dont il est également atteint. Une première saison lui procura un soulagement notable; mais, dès son

retour à Paris ayant repris le même genre de vie, il fut de nouveau sujet à un accès de goutte au mois de mars de l'année suivante et expulsa en juin deux petits graviers. Revenu à Contrexéville en 1873, il comprit enfin la nécessité de l'exercice que nous lui avions recommandé et se décida sur nos instances à faire tous les jours une séance d'escrime de trente à quarante minutes au moins ; depuis, malgré une table très recherchée et un appétit plus qu'ordinaire, il n'a vu reparaître ni accès de goutte, ni colique néphrétique. Il est venu, il est vrai, chaque année faire appel à l'efficacité de la source du Pavillon ; mais, étant donné son régime alimentaire, dans lequel entrent malheureusement trop souvent les truffes, le bourgogne et autres vins généreux, elle n'aurait pas seule suffi à le préserver des atteintes de la goutte et de la gravelle, si une plus grande dépense ne lui avait permis de faire une plus forte recette alimentaire.

Je pourrais citer, par opposition à cette observation, l'histoire de deux jeunes ecclésiastiques élèves du grand séminaire de

Saint-Sulpice et tous deux affectés non héréditairement de gravelle urique. Ici, l'excès d'alimentation ne pouvait entrer comme cause déterminente, la table du séminaire différant entièrement de celle de M. R.... Nous avions, au contraire, affaire à la gravelle par défaut d'exercice et aussi à celle que le professeur Bouchardat, si souvent cité par nous, pense occasionnée par *insuffisance de la respiration*, dans le cas de repos absolu, d'air vicié ou insuffisant, de gêne apportée aux fonctions pulmonaires par l'air échauffé des salles d'étude.

Il est évident que, dans ce cas, qui est commun à beaucoup d'employés de bureau, la marche à l'air libre ou un exercice musculaire approprié est le moyen hygiénique le plus efficace pour prévenir le retour de la maladie.

Hygiène morale. — Les *émotions morales violentes* peuvent enfin déterminer aussi, mais dans une proportion beaucoup plus modeste, l'apparition brusque de la gravelle. Cette cause n'est point indiquée dans la plupart des auteurs qui se sont occupés de cette question.

M. Bouchardat seul dit dans son mémoire sur la goutte, la gravelle et les calculs urinaires, publié en 1867, que les émotions vives, comme les violents accès de colère, peuvent déterminer une polyurique passagère; le chiffre de trente-cinq faits de ce genre, que nous avons recueillis, prouve en faveur de leur fréquence relative. Malheureusement la maladie qui en résulte est loin d'être toujours passagère, surtout si la cause est persistante comme un violent chagrin.

Parmi ces faits, je me bornerai à citer les suivants :

M. T..., homme de quarante-cinq ans, vigoureux, bien constitué, mais d'une nature impressionnable, apprend brusquement la perte d'une fortune considérable, et en demeure très profondément affecté ; et alors que ses parents n'avaient jamais vu trace d'acide urique, alors que lui-même, qui menait une vie active et sobre et jouissait jusque-là d'une santé parfaite, n'avait jamais aperçu le plus petit sable dans ses urines, il est pris brusquement d'une crise néphrétique vio-

lente suivie de l'expulsion d'un gravier d'acide urique.

Mme D..., dans des conditions de santé identiques, perd à la fois son mari, qui occupait une position très élevée, et sa fortune, et se trouve ainsi réduite à subvenir par son travail à ses besoins et à ceux de sa fille. Cette dame voit, à l'âge de trente-trois ans, ses époques disparaître et est prise de coliques néphrétiques. Neuf ans après, en 1872, sous l'influence d'une seule saison à Contrexéville, la menstruation se rétablit et les crises cessent.

M. K... perd, pendant la dernière guerre, un fils unique, et en demeure, ainsi que sa femme, inconsolable ; peu après il est pris d'accès de goutte, de gravelle et sa femme de coliques hépatiques.

Il est, je pense, inutile de multiplier les exemples, car ceux que je viens d'énumérer me semblent suffire à prouver l'exactitude de ce fait que les émotions morales peuvent occasionner la gravelle.

Toutes ces diverses causes peuvent se combiner entre elles et je n'ai que trop souvent occasion de voir des malades qui les présen-

tent réunies par leur faute ou malgré eux, soit des gens qui, fils de graveleux, mangent trop ou trop bien, soit de gros mangeurs qui font peu ou point d'exercice. Enfin, il est bien certain que si les émotions violentes donnent des graviers à des personnes qui étaient jusque-là d'une bonne santé, les graveleux n'y seront pas moins sensibles, et nombre d'entre eux, après un ennui ou une contrariété, souffrent des reins, comme j'ai occasion de le constater fréquemment.

Une dernière cause accessoire de production de l'acide urique, mais qui, celle-là, agit plus sur les goutteux que sur les graveleux, n'est autre que l'insuffisance des fonctions cutanées, et cela se comprend facilement en se rappelant que l'acide urique est en partie éliminé par la peau. De là l'utilité des frictions chez ces malades, utilité si grande, que Sydenham disait que tout homme qui aurait le moyen de s'attacher un esclave chargé de le frictionner tous les jours serait pour toujours affranchi de la goutte. Or ce qui est vrai pour la goutte l'est également pour la gravelle urique.

Dans la *gravelle d'oxalate de chaux* les règles d'hygiène se rapprochent sensiblement des précédentes, en y ajoutant l'abstention sévère des aliments qui contiennent l'acide oxalique, car il apparaît même dans l'urine de l'homme sain qui en fait usage ; maintes fois j'ai pu, ainsi que ceux de mes confrères qui ont fait l'expérience, constater dans mes urines des cristaux octaédriques d'oxalate de chaux après l'ingestion d'une quantité modérée d'oseille. Quant aux corps qui contiennent de l'acide oxalique, ce sont les suivants : parmi les aliments, l'oseille, la tomate, le cresson d'eau, les haricots verts, les oranges, la pulpe des pommes et des poires, les fruits encore verts, le céleri et les vrilles de la vigne ; parmi les médicaments, la rhubarbe et le gingembre, qui, en Angleteterre, sont aussi usités comme aliments, l'ache, la bistorte, le curcuma, le fenouil, la gentiane rouge, l'orcanette, la patience, la valériane et la saponaire. Enfin, certaines boissons peuvent aussi amener l'oxalurie : ce sont les bières riches en acide carbonique, le cidre et certains vins mousseux.

Dans la *gravelle phosphatique* ou gravelle blanche, les urines sont, nous l'avons vu, toujours plus ou moins alcalines. Nous avons vu aussi que cette alcalinité était occasionnée par différentes causes : l'abus d'alcalins ou une nourriture herbacée dans laquelle il entre beaucoup de fruits, d'herbes, de légumes, de fraises.

L'indication est nette, il y a lieu de soumettre ces malades, contrairement aux graveleux uriques, à une nourriture animale et tonique sans être excitante, dont la viande de bœuf et le vin de Bordeaux feront la base. Ce régime aura surtout de bons résultats dans le cas de gravelle phosphatique primitive, lorsque la maladie siège dans les reins ; si au contraire la vessie, comme chez les vieillards, est seule le siège de la maladie, il y a lieu d'employer un traitement local (cathétérisme), qui ne rentre plus dans le cadre de l'hygiène.

Pour résumer ces quelques conseils relatifs à l'hygiène des malades, nous dirons qu'ils devront souvent être modifiés d'après la constitution et le tempérament du malade. Un goutteux atonique et un graveleux séden-

taire devront être beaucoup moins sévères pour leur hygiène alimentaire que les graveleux et goutteux robustes chez lesquels les crises laissent peu de traces. Le goutteux atonique en particulier devra se bien garder de ne boire que de l'eau ; il aggraverait ainsi sa maladie, comme nous avons eu trop souvent occasion de le constater. C'est au médecin habituel, qui connaît bien son malade, à formuler les règles de l'hygiène qu'il devra suivre.

Il est d'ailleurs de la dernière importance pour un goutteux de se bien connaître lui-même et d'apprécier le régime le plus convenable non pas à la goutte, mais à *sa goutte ;* ce qui aura lieu si le malade se rend bien compte de l'influence des circonstances extérieures sur son tempérament. Il devra s'attacher à connaître la mesure physiologique de ses forces, à juger les changements que produisent les climats (1), les habitudes contractées,

(1) Le climat a une grande importance dans la goutte : les climats humides et froids sont mauvais pour les goutteux ; au contraire, les climats chauds leur donnent souvent des résultats excellents. Un gout-

l'exercice, l'alimentation sur sa goutte acquise ou héréditaire, afin de pouvoir sainement régler ce qu'il doit faire et ce dont il doit se priver.

En résumé, nous terminerons ces courtes recommandations ayant trait à l'hygiène de nos malades, dans lesquelles nous n'avons pas cru devoir entrer dans des détails qui leur seront indiqués à chacun en particulier, en leur recommandant de méditer l'axiome du bon La Fontaine :

Goutte bien tracassée est, dit-on, à demi pansée,

et en insistant encore une fois sur l'exercice qui convient à la majorité d'entre eux.

teux se trouvera généralement très bien d'un hiver passé en Algérie ou sur les bords de la Méditerranée.

CONCLUSIONS.

Nous pensons avoir, dans ce petit *Guide*, fruit de douze années de pratique médicale à Contrexéville, mis en relief les résultats remarquables de cette médication hydrominérale.

Si nous avons peu insisté sur ses effets dans la goutte et la gravelle, universellement connus, nous avons au contraire consacré de plus longs développements aux résultats que peuvent en attendre les malades dans le cas de maladies du foie, de maladies de la prostate, de diabète goutteux, moins connus de la généralité des médecins praticiens.

Nous ne saurions trop insister sur les effets *toniques et reconstituants* des eaux de Contrexéville, qui ont été l'une des principales causes de la vogue toujours croissante de cette station, et à ce propos nous soumettrons aux lecteurs les réflexions suivantes :

La génération médicale qui nous a précédés

faisait un large usage des émissions sanguines; la nôtre substitue la médication tonique à la médication antiphlogistique, si bien qu'un élève en médecine peut quitter les hôpitaux sans avoir pratiqué une seule saignée ! Cette révolution n'est pas un fait isolé, elle s'est opérée en Allemagne, en Angleterre, en Italie aussi bien qu'en France; pourquoi ? M. le docteur Rodet, ancien chirurgien en chef de l'hôpital de l'Antiquaille à Lyon, nous en donne la raison dans un remarquable discours prononcé à la séance solennelle de la Société de médecine de cette ville le 12 février 1877. C'est que les constitutions médicales varient, que les conditions organiques des malades ne sont plus les mêmes, et que là où dominait autrefois l'élément inflammatoire, se montrent aujourd'hui les formes bilieuse et asthénique avec les complications de névroses et d'anémie dont les noms reviennent aujourd'hui sans cesse dans la bouche des médecins. C'est précisément parce que nous avons affaire à une génération d'anémiques que Contrexéville est appelé à rendre des services à un nombre toujours croissant de

malades que la déglobulisation produite par les alcalins énergiques contribue à affaiblir davantage, ce qui avait motivé de la part du docteur Trousseau un cri d'alarme entendu de tout le monde médical, et cependant notre regretté maître ne connaissait pas les expériences du docteur Climent citées dans notre travail sur les *causes de la gravelle*, qui prouvent que l'absorption de 8 grammes de bicarbonate de soude pendant six jours consécutifs fait tomber le nombre des globules rouges du sang de 4500000 à 3280000 par millimètre cube !

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.

Itinéraire V
Loueurs de voitures IX
Formalités à remplir pour faire usage des eaux . . X
Abonnement au Casino XI
Promenades et excursions XIII
Poste et télégraphe XIV
Hôtels XV

CHAPITRE I.

Topographie de Contrexéville 1
Deux mots du passé 3
L'établissement actuel 8
Promenades et excursions 13

CHAPITRE II.

Source du Pavillon 19
Sources du Prince et du Quai 24
Source la Souveraine 26
Effets physiologiques 28
Effets consécutifs 36
Modes d'administration des eaux 38

CHAPITRE III.

Maladies traitées à Contrexéville. 48
La goutte. 49
La gravelle. 72
Gravelles rares. 93
De la pierre. 96
Le catarrhe vésical. 118
Maladies de la prostate. 126
Diabète. 149
Coliques hépatiques et maladies du foie. 154

CHAPITRE IV.

Emploi de l'eau minérale à domicile. 186
Hygiène des malades. 196
Conclusions. 212

PARIS. — TYP. A. HENNUYER, RUE D'ARCET, 7.